

SOMMAIRE

Gwenc'hlan Le Scouëzec	1 - <i>Magie et politique</i>
Meavenn	10 - <i>Glenmor le magicien</i>
Xavier Grall	14 - <i>Barde imaginé (II)</i>
Laurence Talbot	21 - <i>Se pencher sur son passé</i>
Yann Brekilien	27 - <i>Folklore et Idées fausses</i>
Jean Merrien	35 - <i>Le tourisme breton</i>

DOCUMENTS

Le traité de 1532	46
-------------------	----

POEMES

Meavenn, J. Rouze	56
-------------------	----

CHRONIQUES

TRIBUNE LIBRE

Aberwan	63 - <i>Emdroad an Emsav</i>
Aldrig a Naoned	73 - <i>Gorsedd Digor</i>
A. Keravel	86 - <i>La Question culturelle bretonne</i>

REVUE DE PRESSE	97
-----------------	----

LIVRES REÇUS	102
--------------	-----

JOURNAL DE BORD	106
-----------------	-----

MAGIE ET POLITIQUE

GWENC'HLAN LE SCOUËZEC

De l'amour à la malédiction.

S'il est un domaine, dans le patrimoine celtique, peu connu et surtout peu compris, c'est bien celui de la magie. Cependant, tout nous porte à croire que son usage fut particulièrement répandu dans la Gaule, la Bretagne et l'Irlande d'autrefois. Elle a vraisemblablement constitué l'art majeur des druides et nombre de nos superstitions et des rites secrets de notre époque résultent sans doute de dégradations de leurs pratiques.

Les Romans de la Table Ronde, de même que les Mabinogion ou les récits de l'épopée irlandaise, en dépit de la christianisation subie par les textes, sont remplis de ces histoires extraordinaires que l'esprit moderne ne manque pas de considérer avec amusement. Avec gravité, les professeurs de la Sorbonne appellent cela « le merveilleux celtique ». Si l'on en veut quelque exemple, il suffit de penser au philtre d'Irlande qui unit pour la vie — et plus que la vie — Tristan et Yseult, ou à la prison d'air dans laquelle Viviane enferma Merlin en traçant autour de lui le cercle fatal, ou à la pierre de Barenton qui déchaînait les tempêtes. Des phénomènes rationnellement inexplicables figurent presque à toutes les pages du Mabinogi. La Geste de Cuchulain, la Bataille de Mag Tured et les autres textes irlandais font plus, quant à eux, que nous montrer un univers où règne la magie : ils mettent en scène le druide lui-même qui la met en œuvre.

La tradition orale de Bretagne nous a conservé elle aussi maint conte où abondent métamorphoses et prouesses incroyables. Les pouvoirs supra-naturels s'y trouvent aux mains tantôt du diable et de ses acolytes, tantôt du Christ et de ses saints. Ces derniers d'ailleurs manient avec aisance la grande imprécation, héritée du paganisme celtique et beaucoup plus conforme à l'esprit de celui-ci qu'aux règles de la charité. Le comportement de saint Cornéli, qui pétrifia une armée romaine et lui donna l'apparence des alignements de Carnac, n'est pas sans rappeler de bien près le pouvoir du druide d'Erin, Mog Ruith, qui, au siège de Druim Damghaire, transformait en pierre ses ennemis par son souffle. D'autres saints bretons, et même les plus récents d'entre eux, saint Guillaume, évêque de Saint-Brieuc, ou le Bienheureux Père Le Nobletz, qui usa sa vie à extirper d'Armorique les survivances païennes, ont été victimes des hagiologues populaires qui nous les présentent jetant par vengeance la malédiction contre un village inhospitalier et provoquant sa ruine.

Toute puissante musique.

Merveilleux celtique, voilà qui est vite dit. Par le sentiment intense qu'il a de sa supériorité, l'homme moderne se laisse perpétuellement entraîner à tenir pour crédule et ignare quiconque n'a pas vécu dans la civilisation urbaine et occidentale de son XX^e siècle ; il sourit facilement du passé et des naïvetés qu'il lui attribue.

Loin de moi l'intention de médire de la science de notre temps. J'apporterai seulement deux réserves à l'admiration qu'elle mérite. D'abord, se bien garder de la scléroser et d'en transformer les acquisitions en dogmes, c'est défendre l'esprit même de la méthode scientifique. Le procédé inverse est pourtant couramment employé par de demi, mais aussi parfois d'authentiques savants. En second lieu, il faut se pénétrer de l'idée que nos progrès dans l'utilisation de la matière brute ne nous autorisent nullement à prendre les hommes des siècles écoulés pour des enfants et leur mode de pensée pour un système inférieur au nôtre. Cet effort d'humilité nous permettra de mieux comprendre ce que les textes et les récits veulent dire.

Relisons donc la Bataille de Mag Tured et ce passage où Dagdé « joua les trois airs par lesquels se distingue un harpiste : l'air du sommeil, l'air du rire, l'air de la plainte ». Ces mélodies, nous est-il dit, produisaient l'effet dont elles portaient le nom. Voilà bien un acte magique : une musique déterminée provoque chez un seul ou sur plusieurs individus qui l'écoutent un état défini de conscience et les manifestations qui le révèlent. Est-ce donc une croyance puérile ? L'air du sommeil ne peut-il être reproduit de nos jours ? De tous temps, les nourrissons se sont endormis au chant d'une berceuse, et les adultes aussi parfois à l'audition d'un concert... Il existe des mélodies poignantes ou drôles, *par elles-mêmes*, indépendamment des paroles qui les accompagnent. Sera-ce donc à notre époque de *fans* que nous allons nier la possibilité de faire entrer en transes une salle entière, par le seul secours de la voix humaine et de ses éclats les plus primitifs ? Certes non, et ce simple fait montre à quel point la magie persiste parmi nous.

Un chien envoûté.

Une histoire, dont je garantis l'authenticité, fera mieux saisir ce que je veux dire. Voici une dizaine d'années, la jeune femme d'un officier, alors en Algérie, fut admise à visiter en compagnie des collègues de son mari, un chenil de régiment. On y logeait des chiens-loups, bêtes féroces, dressées pour la guerre, le pistage, la garde des prisonniers. Ces animaux n'obéissaient qu'à leur maître, un gradé chargé de leur entretien. Aussi étaient-ils enfermés dans de grandes cages à barreaux, semblables à celles qu'on réserve aux fauves dans les ménageries.

À l'entrée des officiers, ils se prirent à aboyer de toutes leurs forces. L'un d'eux en particulier, le plus dangereux fut-il dit, fut secoué d'une véritable crise de rage. Il se jetait en hurlant contre les barreaux, ses yeux lançaient des éclairs, il écumait.

La jeune femme s'approcha de la cage et se mit à parler à la brute aussi doucement qu'à un paisible toutou. Bien qu'il se ruât vers elle, elle demeurait calme et continuait de le complimenter de la même voix tranquille et inaltérée. La

fureur céda quelque peu, le chien devint moins agressif. La jeune femme poursuivit le même manège. Peu à peu, la bête s'apaisait, la colère tombait : au bout de dix minutes, elle se couchait docilement devant son vainqueur qui, passant la main à travers les barreaux, se fit lécher les doigts par l'animal dompté.

Un tel fait relève de la magie. L'être en effet qui fut ainsi soumis, n'était pas accessible au raisonnement ; aucune expression du langage parlé ne pouvait être efficace, mais seulement un certain ton de voix et une certaine attitude. Bien entendu une expérience analogue peut être réalisée avec un humain. Par ailleurs l'étude de résultats du même genre montre que non seulement la voix permet d'agir ainsi, mais bien d'autres facteurs comme la musique, le chant, le spectacle, la danse, les rites, les symboles... La méthode repose sur un mécanisme de conditionnement et sur l'art d'utiliser ce conditionnement. Pour reprendre les termes de Pavlov qui a dressé le schéma de ces phénomènes, il s'agit de provoquer le réflexe désiré par l'intermédiaire du deuxième système de signalisation.

Il faut bien y réfléchir. Car la magie n'est pas seulement un mode d'action sur l'individu, mais aussi, et peut-être plus encore, sur les foules et les peuples.

La magie noire des Nazis.

C'est un étonnant film documentaire que le *Mein Kampf* réalisé il y a une dizaine d'années à partir d'actualités rassemblées depuis la première guerre mondiale et relatant la montée, l'explosion et la chute du national-socialisme. En écoutant de nouveau la voix étonnante d'Adolf Hitler, ses nuances, ses gradations, ses stridences, ses outrances et ses adoucissements, en revoyant le foisonnement des emblèmes nazis, la masse des hommes ultra-disciplinés, l'éclat du cuir et de l'acier, l'on comprend mieux ce qu'est la magie : l'art de créer certains états de conscience, de modifier l'esprit humain, d'y provoquer une rupture d'équilibre qui engendrera certains actes, ou fera naître certaines images, en quelque sorte de le conditionner pour ensuite le télécommander, à

partir d'éléments en relation, non point rationnellement mais profondément, avec cet esprit.

Nous sommes ici dans le domaine — très réel — de la suggestion et de l'hypnose. Nous sommes du même coup dans ce monde, peut-être beaucoup plus mal connu de nous que des druides ou des mages persans, et que Freud a nommé l'inconscient. Nous nous trouvons là proprement en pays de rêve, là où évolue précisément le *merveilleux celtique*.

Certaines méthodes de la psychothérapie moderne s'efforcent de retrouver les chemins et les portes de cette *région* de l'individu et des collectivités. Non seulement la brutale, maladroite, et souvent traumatisante psychanalyse, mais d'autres, plus souples et plus adéquates, comme le Rêve éveillé. Elles amènent à concevoir l'existence de certaines images-forces, de certains maîtres-mots qui permettent de mouvoir un être humain ou une ethnie. La mainmise de Hitler sur l'Allemagne et sur une partie de l'Europe est due primordialement à la mise en œuvre de cette magie dont l'état politique de l'Allemagne après 1918, les circonstances sociales et économiques, devaient assurer le succès en offrant un terrain réceptif à son opération.

Vers la haute magie.

Elle n'est donc autre chose, en somme que l'art de gouverner les hommes par la connaissance de leur nature profonde. Il existe, bien sûr, des degrés de difficulté dans l'Art. Au plus simple, on peut parler de magie primaire. Le levier de l'action est ici un instinct primitif de l'homme ou une tendance majeure. La peur du gendarme, la « crainte de Dieu » qui est, nous dit-on, le commencement de la sagesse, l'instinct sexuel, la volonté de puissance, sont quelques-uns des plus souvent sollicités. La publicité commerciale, la réglementation de l'activité humaine les utilisent d'ordinaire. Le but recherché est simple, souvent unique, et ne rencontre dans sa réalisation que peu de résistance.

A un degré plus élevé, nous pénétrons dans un domaine plus complexe, celui où se meut d'ordinaire la propagande politique bien orchestrée. Il s'agit d'induire une opinion, de

provoquer une action commune, de canaliser des forces vers la construction d'une société déterminée, vers la création d'un certain ordre, voire la destruction comme ce fut le cas du nazisme. Parce qu'ici les obstacles rencontrés sont beaucoup plus importants, qu'on n'embrasse pas une opinion comme on achète un stylo à bille, la domination magique exige la mise en œuvre de moyens plus variés et plus puissants.

Au niveau supérieur, l'on atteint à la haute magie, telle qu'elle se montre dans certains textes irlandais, où des armées entières disparaissent, où des hallucinations frappent des foules nombreuses. On peut en rapprocher la mise en scène des druides de Mona, lorsque les Romains débarquèrent dans l'île : les cris, les hurlements, les incantations, les rites, restèrent sans effet sur les légions. Une magie en effet peut échouer et ceci parce qu'elle fait appel à des *clefs* qui diffèrent selon les personnes ou les collectivités. Ce qui aurait inmanquablement frappé de terreur, donc vaincu, des Celtes, n'ébranla pas le courage des légionnaires qui eurent raison sans peine du collègue druidique désarmé. « L'action psychologique » avait fait long feu...

Dans une prison d'air.

Qu'avons-nous donc à craindre de la magie ? Beaucoup certes, si nous l'ignorons. Rien ou presque, si nous en connaissons la force et si nous nous en méfions. Car elle est illusion et suggestion : cela ne veut pas dire qu'elle n'existe pas ou qu'elle n'est pas efficace, mais qu'elle manie l'irréel, le *non encore réel* que son opération même tend à réaliser.

L'une de nos légendes est fort instructive à cet égard et devrait être méditée, celle du Val sans retour. Ce lieu de Brocéliande était le domaine de Morgane qui enfermait là ses amants. Ils y connaissaient tous les plaisirs imaginables, mais ne pouvaient en sortir : un géant en gardait les issues. Lancelot mit fin à ces enchantements et libéra les prisonniers, parce qu'il osa braver le géant : *celui-ci n'était qu'une illusion*. Mais tout illusion qu'il fût, sa puissance, jusqu'au geste de Lancelot, était demeurée sans égale. Le sens profond de ce

conte revêt une importance capitale, car toute la magie et son antidote, la contre-magie, y sont encloses.

Toute opération de cet ordre en effet suppose une part d'assentiment de la part de l'envoûté. Ainsi une malédiction agit de deux manières, qui peuvent d'ailleurs se combiner : ou bien l'individu qui en a été l'objet plus ou moins suggestionné par la prédiction, provoque d'emblée ses propres malheurs par un mécanisme, d'ailleurs mal connu, d'appréhension ; ou bien lorsque surviennent les échecs et les difficultés qui parsèment inévitablement toute vie d'homme, il les rapporte à la malédiction qu'il juge dès lors efficace et qui de ce fait développera, par sa persuasion, d'authentiques conséquences. Mais en revanche elle n'agira pas si l'individu ne se laisse aucunement émouvoir, *même inconsciemment*, par elle : ce fut le cas des Romains à Mona.

Ceci nous explique que la prison de Merlin ne soit qu'une prison d'air : elle n'est prison que par le consentement, au moins partiel, de Merlin. Elle n'en est pas moins puissante prison.

Magie et contre-magie en œuvre.

Quoiqu'en disant tout cela, je paraisse à cent lieues des problèmes bretons d'aujourd'hui, j'en suis tout près. Car la prison de Merlin, c'est la nôtre, celle où la Bretagne a savamment été enfermée. Qu'on ne me fasse pas dire ce que je ne dis pas : l'infra-structure économique, les relations sociales et politiques qui en résultent n'en sont pas moins fondamentales, mais si les questions qu'elles posent ne trouvent pas de solution, c'est que nous n'avons pas été aptes jusqu'à présent à les résoudre. Et cela parce que nous étions, parce que nous sommes encore en partie, envoûtés. Comment cela s'est-il fait ? Mais par la voix, la parole, le rite tout simplement. Les mots, ceux de l'éducation et de l'enseignement en particulier qui représentent la plus puissante des magies, ont élevé en nous, peuple breton, des tabous et des certitudes : la notion sacrée de France qu'il n'est pas permis d'effleurer sans sacrilège, la supériorité indiscutable de la Capitale, la rusticité de nos mœurs, le baragouin de notre langue. Le

symbole soutenait les mots : il a existé tout un lyrisme des trois couleurs. Le rite ? Le *simbol*, par exemple, si bien nommé !

Mais tout cela n'a de puissance que dans la mesure où nous donnons un tant soit peu notre assentiment. Et donner notre assentiment, c'est admettre pour des vérités établies, pour des évidences, les résultats de notre conditionnement ; et c'est, lorsqu'elles ne sont pas encore établies, approuver, même partiellement, alors qu'elles commencent déjà à nous encercler, les idées qui nous abaissent.

En Bretagne cependant, il me semble qu'une contre-magie a été mise en œuvre depuis vingt ou trente ans. Pour qui connaît le pouvoir d'une telle action, cela doit paraître extrêmement encourageant. La musique des cornemuses, l'exaltation très particulière provoquée par les danses communautaires, les bannières de la Celtie flottant au vent de toutes les fêtes et ce triomphe inespéré du Symbole, le Noir et Blanc, tout cela possède une force exceptionnelle pour émouvoir, c'est-à-dire finalement *mouvoir*.

Par la plume de Xavier Grall, dans *Bretagne-Magazine* : « Et en Bretagne aussi ça marche. Tenez, les jeunes et les paysans, à tout coup, ils marchent. Hier, j'étais à Plouguerneau... Ça a marché ». Qui parle ainsi ? Un barde, Glenmor. Il a retrouvé l'art de la grande incantation magique, celle qui agit sur le cœur et produit un véritable effet physique, qui vous « donne la chair de poule »... et vous entendez bien : quand il chante les *Nations* ou *Kan bale Nevenoë*, les jeunes et les paysans « marchent ». Cela est extraordinaire, cela est un « miracle » : la prison d'air est en train de s'ouvrir.

Un danger, une précaution.

Mais il est un dernier et subtil danger de la magie, que je m'en voudrais de ne pas signaler : celui de se laisser submerger par elle quand on la manie. Dans le domaine qui nous occupe ici et qui est celui de la politique, l'envahissement de l'être collectif aboutit à des catastrophes. Car il faut éveiller, et non pas subjuguier ; il ne convient pas de rem-

placer une domination par une autre, le loup par l'ogre. Les dieux de la Germanie ont ravagé l'Europe et des bûchers nouveau style ont fait monter vers eux la fumée de millions de sacrifices humains. Le massacre avait été préparé, je l'ai dit, par un déploiement de puissance magique, telle que l'Europe n'en avait jamais connue. Prenons-y garde : ce potentiel n'est pas détruit. Aussi devons-nous nous méfier des rites militaires, des incantations de la « race » et du « sang », de l'imitation des faisceaux de licteurs, des couleurs sombres de chemises et des guêtres blanches. Bagatelles ? Certes pas : tout est important en cette matière, tout est dangereux. Une charge d'explosif est concentrée sous ces apparences ; elles ne sont nullement bénignes.

Il convient donc de les utiliser exactement de la façon dont on manie de la dynamite : négliger les précautions serait criminel. Car le but, n'est-ce pas ? ce n'est pas un nouvel esclavage, mais la liberté.

GLENMOR LE MAGICIEN

MEAVENN

Glenmor, craché au feu des cierges, pendant le service matinal des défunts, sous le catafalque aux larmes d'argent, par le dragon Milig ar Skañv, né natif de Groñvel dit Glomel, salut.

Salut d'abord à ce dragon qui le cracha.

Amenez Glenmor sur scène : derrière le cheveu long et la barbe chinoise, Milig lui a laissé sa tête. Vous et moi, nous avons l'une ou l'autre de ces faces plates ou rondes, polies par le faire-semblant, usées par l'indifférence, urbanisées, vernies des silicones du je-sais-tout, qui ne demandent aucun entretien : un coup de chiffon, nous voilà bien, nous voilà nous-mêmes. Lui, Milig, c'est autre chose, c'est la tête du poilu des cadres jaunies de fumée des fermes, rêvant aux mutineries de 1917, la tête du fusilier-marin de Dixmude dégoulinant de boue, la tête du gabier noyé qui flotte, la tête du missionnaire d'Afrique et d'Asie, autrement dit, la tête bretonne authentique, la tête têtue, qui exaspère l'ennemi. Et l'ami.

Censée dire oui à tout, elle dit non, mais commence par dire oui, oui, oui. Car, remarquez-le, c'est la tête qui sait que nous, les humains, nous ne sommes ici que de passage. En fait, nous sommes, en naissant, déjà en partance. La permission se termine tôt : comme vous voulez, comme tu veux, n'importe comment minuit va sonner, « a l'officier de quart, faudra se présenter ». Faudra, faut bien : le oui, oui, oui,

n'engage à rien. Il constate seulement l'impuissance à faire autrement, l'inutilité actuelle, l'inanité finale de toute initiative, car regardez, regardez donc : l'injuste monde s'enlise à vue d'œil dans les sables du Mont Saint-Michel, la mer de la Mort s'enfle et monte. Pendant que le commandant dort candidement, le commandé fait ses calculs : si peu de temps désormais pour que ses graines de rêve fleurissent en fenouil marin sur le sable... Et le voilà soudain qui dit son premier non.

De tous ces *oui* imposés, de tous ces blocs de oui, il se bâtit sa digue de camouflage contre l'œil du commandant endormi sur son assurance-vie. Suit la plantation sur le sable de milliers d'autres *non*, comme autant de brise-lames qui délimitent son royaume, auquel il ne lui reste plus qu'à trouver un nom.

Milig de Groñvel l'appelle l'Etat de Barde et nomme son roi Glenmor.

✱

Mais halte-là : qu'est-ce qu'un barde ?

C'est un fonctionnaire. Voyez, par exemple, le tout premier de la lignée, en attente près des chaudrons vides d'une fête de la Victoire, pendant que les cuisinières repues camouflent les restes pour les enfants qui dorment. L'œil en flamme du peu d'hydromel qu'il a volé, il attend la fin des discours méandreux des guerriers de service. Le grand Chef conjonctionnel et cumulationnel comme tous les chefs, compte et recompte sans se laisser vaches et prés, morts et blessés. Victoire, d'accord : mais le problème, cette fois, est que les blessés et les morts sont plus nombreux à cause des druides qui ont fait des erreurs de calcul sur les solstices, et à qui diable peut-on désormais se fier ?

« Se fier ? »

Il bondit : d'un saut hydromélisé, le voilà en plein milieu des guerriers, couvert et couronné de guerriers. Minute de

silence qui s'allonge, comme il l'avait prévu dans son rêve de la nuit. Dans toutes ces têtes, il va l'inscrire, l'enfoncer, cet ordre, ce commandement, ce règlement futur : à qui se fier, pourquoi, comment, et pourquoi pas, et comment ne jamais se fier... Les guerriers, surprise avalée, pourchassent allègrement derrière lui la fine licorne Vérité : ils comprennent, il les a mis soudain en état de comprendre. Presque tous, ensuite, oublieront presque tout en dormant. Ce qui fait que le barde a désormais du pain sur la planche, de l'hydromel dans son pot, une place aux cuisines, et une fonction sociale : celle de parler, celle de chanter pour susciter dans son peuple l'état de grâce nécessaire à la compréhension de son destin.



C'est une fonction sociale à part, qui n'a rien à voir avec celle des savants, des techniciens, des prêtres et autres experts en déductions, sur le modèle connu : étant donné l'existence de A ou de X, et l'arrivée de B ou d'Y sur le terrain, que va-t-il se passer au cas où ? Il s'agit là de travail honnête de copistes (traduisant automatiquement du général au particulier) applicable à tout ce qui se présente dans ce monde sous forme de donnée, jamais applicable au reste. La fonction inverse, de l'induction inspirée et toujours discutable, n'a pu être inventée que par les nôtres, qui avaient certes leur petit stock de vérités exploitables, mais qui ont toujours senti que la Vérité se devine et ne se démontre guère : licorne de ceux qui auraient préféré ne pas avoir à la chasser, ou saumon du barde sautant pour ses seuls yeux une ou deux fois par an, ou par vie.



Le saumon de vérité que Milig de Groñvel a vu sauter, et dont l'ombre l'accompagne de salle en salle, de tête en tête, de cœur en cœur, il ne peut pas plus l'expliquer que Salaun du Folgoët ne pouvait expliquer pourquoi *Ave Maria* lui résumait le monde entier. La confiance de Salaun dans son incantation à la tendresse de la Mère invisible de ceux qui

se tuaient autour de lui au nom de Blois ou de Montfort, c'est celle de Milig dans son incantation à la réalité de notre liberté invisible. Son incantation, *Breiz Atao*, résume toutes ses chansons à la manière de la langue de certaines tribus polynésiennes, dont on prétend qu'elle a un seul mot pour exprimer par exemple, le regard-de-celui-qui-voit-distribuer-des-cadeaux-autour-de-lui-sans-en-recevoir-un-seul.

Ses chansons, il est vrai, ne sont pas de bout en bout l'œuvre du magicien qui en compose la musique et les chante de sa voix souvent rouillée. Tous les sorciers ont leurs pannes de courant où il leur faut s'éclairer au plus juste de leur chandelle individuelle. Quand le courant passe, c'est que Milig sert de porte-parole, de porte-voix, de corne de brume à tous les anonymes révoltés qui se rongent les sangs en Bretagne entre deux saccages de mairie ou de sous-préfecture, comme à tous les anonymes qui n'ont jamais rien saccagé, parce que c'était pour eux l'inimaginable. Ce que Milig réveille en eux, c'est la capacité d'imaginer, ne serait-ce que dans un lointain brumeux, un cadre neuf à leur destin. Imaginer, mot capital.

Les désespérés qui se taisent ou qui se révoltent sont désespérés par le poids des faits acquis et des situations établies : et il ne faut pas oublier qu'au poids du système d'exploitation s'ajoute celui des kapos parasites. Les kapos vivent du tour de passe-passe qui fait des désespérés des inadaptés, abouliques, alcooliques, des sous-hommes. Et ces sous-hommes sont en fait les seuls héritiers à peu près légitimes du pays perdu, puisqu'incarnant le refus entêté (que Milig incarne) de l'adaptation qu'on leur impose, afin qu'ils se perdent une bonne fois et qu'on n'en entende plus parler que pour mémoire : « Autrefois notre pays s'appelait... ».

La prison d'air, sans porte ni clef, où se débattent les prisonniers bretons c'est celle de ne pouvoir s'imaginer libres, s'imaginer, rien d'autre — car l'action, c'est la danse qui naît de la musique de l'imagination.

BARDE IMAGINÉ

(II)

XAVIER GRALL

Donc, mon chien et moi, on est repartis. On repart toujours. On ne fait que ça. Peut-être qu'on tourne en rond. Avant de m'établir dans mon Manoir, je tenais à faire le point, à liquider mes avanies, à revoir la Basse Ville une dernière fois, à couler tout le pus qu'elle m'avait mis dessus.

Je ruminais une vaste mélopée. Mes mots, je les voulais pareils à la dureté des pierres, à la douceur du maerl mouillé sur le ventre des plages. Quelque chose m'échappait. Vingt ans d'analyse logique avaient brisé l'élan, la force, et le vocable. Ah ! la déesse raison : plutôt violer cette frigide donzelle ! Ma langue, on me l'avait coupée. On avait tari mes fontaines. Mon grand jazz de verbes et de couleurs, je le voulais créer tout de suite, et qu'il fût cri et danse, et plus vrai qu'un sanglot dans la bouche d'un enfant. Mais cela viendra. Vous verrez alors que je ne raconte pas des histoires. Il faut attendre. Réapprendre le vent, la route et le soleil. Laver son pus à l'air marin, s'enduire d'argile, épouser la forêt.

En attendant je descendais à la Basse Ville. Toujours avec mon chien. Il ne semblait pas ravi de retrouver les trottoirs et tant de pieds partout. C'est fou comme il y a de pieds à Paris. Postez-vous à l'entrée du métro Saint-Lazare et vous verrez. C'est inimaginable. Paris est la métropole des panards. Pieds orgueilleux, lustrés comme des bacchantes de grand d'Espagne, pieds bourgeois astiqués, épais, bien assis sur le sol, pieds militaires cloutés et sonores, pieds de maquerelles hauts et violets et pleins de caquetages, pieds de clodos

défoncés comme les portes cochères, pieds plombés des boueux, petons du seizième arrondissement pressés, outrés de se trouver là dans cette démocratie à ras de terre, pieds pointus jaunes et nerveux des petits truands aux aguets, et pieds balourds et bardés des contractuels courant à la soupe. Mon chien avait sa claque du seul spectacle que pouvait lui offrir la foule des bipèdes. Comme moi, il aspirait à d'autres bals. Il a du goût, mon clebs.

Donc, je retrouvais Paris. Juste pour quelques heures. Tenez, marchant sur la ville il me venait de drôles d'idées. J'imaginai les peu ragoûtantes profondeurs de la cité. Je voyais ses tripes souterraines pleines d'enfants morts, de fleurs puantes, son peuple de rats, le cloaque immense coulant dans le monstrueux vagin des égouts millénaires. Je sentais même la pestilence des décharges quotidiennes. Je me disais que ces souterrains devaient en voir de vertes et de pas mûres, qu'ils raconteraient une histoire de Paris tout à fait inconnue si quelque chroniqueur avait l'idée de les interroger. Et je pensais à tous les morts enterrés là, sous moi, sous mes pas, à tout ce qu'ils devaient se dire le soir, après l'extinction du dernier feu à la dernière fenêtre, je pensais à tous ces ossements, crânes, tibias accumulés depuis la fondation de Lutèce, dans les stigmates de boue, éternellement bercés par le clapotis de la Seine. Toutes les villes sont faites sur des pourritures : c'est à cela que je pensais, marchant du côté de Saint-Germain-des-Prés, louvoyant dans la rue des Saints-Pères, chaloupant de cabaret et en cabaret, disant adieu à tous et à toutes, silencieusement, par devers moi, mon chien me suivant toujours, pressé de retrouver le sable et la lande. Je vis quelques connaissances. Je leur fis part de ma révélation. Ils prirent des mines attristées. Au fond, ils étaient contents. Ils se disaient que je ne leur poserais plus de problèmes, que je ne viendrais plus jeter de cailloux dans leur mare, que leur vie se trouverait allégée de mon absence. Paris enterre ses amitiés avec une facilité déconcertante. Bonjour, au revoir. On vous raie des vivants d'un coup d'ongle. On vous expédie dans les souterrains avec le peuple des rats et des crânes. Disparu, ouf, *libera me*. « Tu prendras bien un verre » qu'ils disaient. Un verre, c'est facile. On vous y noie. On vous y tue. Paris est la Basse Ville des assassins. C'est cela qu'on appelle une ville humaine. Les romanciers par exemple : c'est fou comme ils sont expéditifs avec leurs petits camarades. Quand vous ne publiez pas tous les deux

ans, ils se disent que vous êtes fichu, que votre semence est complètement gelée, que vous ne porterez jamais le moindre ombrage à leur réputation. « Tu as raison de travailler » disent-ils et ils jugent que si vous travaillez c'est que vous n'avez plus rien à dire. Alors, ils vous paient un Bourbon grand comme ça. Pareil avec les journalistes. Ils envoient des coups d'encensoir à votre courage, à votre abnégation et en secret ils se réjouissent de vous voir par terre. A Paris, c'est monnaie courante. Il y a même dans les coins des barbouzes qui vous guettent, des journalistes barbouzes. Moi, j'ai toujours été un braconnier de la chose écrite. J'ai jeté mon fusil dans tous les fourrés. Il y a des gardes-chasses qui en ont fait des jaunisses. Alors, ils ont eu ma peau.

Pendant deux, trois jours, j'ai erré comme ça. Mais l'âme tranquille, berçant déjà romances nouvelles, révoltes insensées, hymnes légendaires. Il est bon de savoir qui l'on est, ce pour quoi on est fait. Jusqu'à ces jours je m'étais montré trop malléable, sensible comme une éponge. Je me dégoulinais. J'abandonne cette putasserie coupable. Je ne veux plus me dégouliner, me laisser presser par toutes sortes de mains. Je me roidis. Je me glace le regard et le cœur. Pas de gaspillage.

Oui, j'ai erré comme ça, toujours avec mon chien, pensant à la nouvelle vie que j'allais mener au Manoir des âmes mortes, dans mon propre pays, au creux de mes landes. Mystère de mon incarnation, ressaisissement de mes racines. Ah ! combien avais-je perdu de temps dans la Basse Ville. Paris je n'ai jamais cessé de te haïr, de haïr tes larves et tes moucherons. Je ne t'ai jamais serrée dans mes bras. Tu ne m'as rien appris. Le peu que je sache, je le dois à l'enseignement du vent, à la bible de la mer, au testament des ajoncs jamais faucardés qui là-bas m'ont transmis le message du premier matin du monde. Je ne t'ai jamais embrassée sur tes sales lèvres de lèpre. Je n'ai trouvé chez toi ni le beau ni le bien. Rien en toi ne m'a ébloui. Il y avait plus de puissance et de beauté dans le cri d'un enfant berbère que dans la rime de tes poètes. La clarté de ton esprit m'est apparue comme une indigence indigne. Et ta vanité, incommensurable. Tu vivais de la peau et du génie des autres. O ville châtrée... Paris, je ne t'ai jamais serrée dans mes bras. Tu ne m'as rien appris. Ta langue n'était pas ma langue. Tes prêtres

n'étaient pas mes prêtres. Ta romance n'était pas ma romance. Paris, je n'ai jamais cessé de te haïr.

Et marchant toujours, je me retrouvais au marché de Saint-Ouen. Passant devant les boutiques où s'amoncelaient les trésors des contrées et des provinces, j'observais l'impudeur des marchands, négriers des âmes mobilières échouées là après de bien secrets naufrages. Il était dit que tout était à vendre : poupées anciennes que des petites filles avaient aimées dans les greniers perdus, buffets naïfs pleins d'odeur de terre, horloges paysannes nostalgiques des angélus, lits clos aux ventres ouverts, consoles qui avaient caché dans leurs tiroirs les premières lettres d'amour, meubles de Castille raides et bardés comme des Preux, tissus d'Orient, parures de houris, ivoires jaunis de mains tremblantes, cuivres luisants comme des lampes, cors qui avaient sonné la fureur des chiens et les printemps du parc, linteaux pareils à des bonjours, roses des vents pareilles à des adieux, toute la féerie des jours anciens et des parentages, liturgie vendue dans la brocante simoniaque. Je rageais, circulant parmi la foule venue des hauts quartiers, de voir avec quel irrespect on achetait ici le goût et la noblesse des autres. Et jusqu'à leurs dévotions : Christs revendus sur leur croix de buis noirs, vierges et piétas de Moustiers et de Quimper, et retables baroques où les saints de chez moi, mangés aux vers, agonisaient dans l'entrelac des chênaies dont ils n'entendraient plus la rumeur. On vend tout. Entrez, entrez, le bazar est ouvert. O patrimoines niés ! Mon chien lui-même partageait ma colère. Il jappait dans les boutiques, flairant l'atrocité des négoce, souillant exprès le sol des magasins, clabaudant aux inventaires. Et soudain tous les chiens du marché se mirent à suivre son exemple, bavant, éjaculant, renversant les tables, tirant de leurs fauteuils et de leurs calculs les tenanciers atroces dans ce bordel sournois. Quel ramadam dans le souk. Ils sortaient de partout, les chiens, de Saint-Ouen et de Clignancourt, des maisons d'alentour, des entrailles des meubles, de l'enchevêtrement des ferrailles. Ils étaient de toute race, mais fiers et forts : Poméraniens, Dogues, Danois, Bergers, Epagneuls. Des coups de feu furent tirés. Quelques bêtes tombèrent et la panique s'empara de la foule.

Calmement, je repartis, laissant avec plaisir le foirail en décombres. Longtemps, j'entendis les aboiements et les cris, voyant Paris en proie à la révolte générale de ses chiens, des milliers de bêtes brisant l'huis des demeures et vengeant les âmes mortes dans le meurtre et le massacre. Chacun son tour. Je composais là-dessus, mentalement, une gwerz subversive.



Barbare, tu as chanté le houx et le soleil. Tu n'as jamais traversé les salons où se fabriquent les renommées que comme un étranger crotté de terre et d'herbe. Tu n'as respecté aucune règle mondaine. Tu n'as pas joué leur jeu. Cette habitude que tu avais de tout considérer avec la plus grande gravité les faisait rire. Tes deux monnaies, colère et ferveur, n'avaient plus cours.

Tu n'étais pas chez toi dans ta peau. Tu ne possédais pas ta parole. Même, te connaissais-tu ? Le désespoir te guettait. Tu étais comme un navire immobilisé par d'invisibles câbles. Tu étais une demeure dispersée aux quatre vents. Il te fallait reconstruire, pierre par pierre, ton gîte.

Dans les rues puantes de la Basse Ville, te guettait le suicide. Tu appelais sur tes yeux, ton corps, la grande paix végétale. Tu te voyais enseveli à jamais, absent, disparu, inconnu de tous, pas né, jamais né. Car toutes les solutions, tous les possibles, tu ne les envisageais que sous un jour extrême.

Dans tes soirs d'ivresse, quand la Ville basculait dans les couleurs et le soleil, te reprenait l'appétit de l'Univers. L'Eden n'était pas loin. Des Kilimandjaro d'arbres sauvages surgissaient dans l'aube. Et il y avait le Sahara où roulaient des méharas fabuleuses, dans l'océan des ergs. Tu retrouvais le goût des pillages et les calmes bivouacs dans la nuit tombée. Tu enviais la gloire flibustière des brigands de jadis. Tu portais des îles pleines de mangues et de banjos. Les navires gîtaient d'être bourrés de butin. On dansait sur le pont parmi

les étoiles. À l'aurore, on mettait à la voile, sous une pluie de musique.

Les voyages finissaient dans une mansarde de Pigalle, ces dix mètres carrés d'ombre. Tes compagnons ouvriers, Nègres, Algériens, Portugais, crachaient leurs poumons pourris, manigançaient meurtres et vols. Des corps partout. Dans les rues, dans les squares. Ils semblaient naître des pavés, dans une sorte de génération spontanée, misérable et prolétarienne, baillant du coït et de la gueule, fournissant à la civilisation la dose de criminalité nécessaire à la toute-puissance de la police.

Tu crevais à petit feu, tu t'en allais en charpie, vieille harde qui cachait à peine la maigreur de ton corps. Tu manquais d'épaisseur. Tu n'avais pas cette armure physique qui t'eût protégé des attaques des autres, de leurs gels, de leurs épées. Tu te recroquevillais sur toi comme pour offrir une plus grande épaisseur à l'adversité. Cette maigreur, enfant, t'avait été calvaire. Au collège, tu attendais que les lampes se fussent éteintes pour te déshabiller. Au régiment tu fuyais les piscines trop claires où les autres barbotaient, révélant leurs corps avec des impudeurs insensées. Toi, tu avais trop d'os, trop de peau sur les os, tu voulais les cacher comme si tu étais resté à la condition liquide et fœtale, grêle et désarmée dont les forts se débarrassent très vite. Une impression de nudité te poursuivait. Tu ne t'en dégageas qu'à l'âge adulte, non sans avoir gardé une attitude morale de repliement, de ressassement et même de crispation.



Aujourd'hui, je suis vêtu. J'ai retrouvé ma patrie et je la porte en moi comme un sacrement. On ne me tuera plus. On ne m'assassinera plus. Dans ce train qui roule sur la verdure du bocage, je reconnais mes haies vives. J'aime ma terre. Je suis d'elle. Je ne peux rien contre elle. Je ne résiste pas. Je serai son amant jusqu'au pourrissement de mon corps dans les bras de ses racines. Pour elle, un jour, mon chant éclatera et il sera repris par les lèvres innombrables de mon peuple.

C'est à la communion intime et solennelle de ce peuple que je cours, refait à neuf, réjoui, re-né. Je vais vers ma terre, religieusement, comme vers un sanctuaire. Je la défendrai furieusement contre ceux qui insultent sa figure et bâillonnent sa bouche. Sa tempête sera mon rythme. Son matin sera ma prose.

Foin des Grecs et des Latins. Je retourne aux Barbares, à leurs adorations coupables, à leurs signes, à leurs solitudes tant habitées. Pas de sentiment, mais un regard dur et clair. Ne pas reculer. Ne reculer jamais. Tenir l'alliance, la célébrer sur des harpes sèches. Non plus gémir, mais désigner du doigt, attaquer et puis célébrer ceux-là sans lesquels je n'aurais jamais ramassé mon nom qui mourait dans la boue.

En route.

SE PENCHER SUR SON PASSÉ

LAURENCE TALBOT

Celui qui a acquis l'expérience des origines anciennes finira par chercher les sources de l'avenir et des origines nouvelles.

Nietzsche

Il est une genèse du monde d'où les notions de péché et de damnation sont exclues et qui s'ouvre par ce prélude :

« Mon esprit me transporte, mon désir s'élève dans ma pensée... je veux chanter.

« O frère bon, frère ami, noble compagnon de ma voix... mets ta main dans ma main, ta main creuse dans ma main creuse... et chantons les plus beaux chants, afin que les amis du Verbe, que les nobles de cette jeunesse qui s'élève, de cette troupe qui déjà grandit, connaissent les paroles choisies, les chants de miel...

« Ces paroles, mon père me les a chantées jadis en travaillant le manche de sa cognée ; ma mère me les a apprises et la mère de ma mère les a mises dans mon sein en faisant tourner son fuseau.

« Il est encore d'autres paroles par moi recueillies, par moi reconnues. Je les ai trouvées le long des chemins, arrachées du sein des bruyères, détachées des rameaux, exprimées du germe des fleurs, lorsque, enfant, je conduisais mes bœufs au pâturage...

« De là j'ai rapporté cent paroles, mille matières de chant, et je les ai roulées en peloton et j'en ai fait un fuseau... Longtemps elles sont restées cachées, engourdies par le froid.

Maintenant, je veux tirer mes chants de leur engourdissement, je veux les éveiller de leur sommeil de glace.

« Oui, je chanterai un chant immortel et glorieux, quand j'aurai pris le gâteau de seigle, quand j'aurai mangé le pain d'orge. Et si la bière vient à manquer, alors j'invoquerai la goutte d'eau et je chanterai pour embellir la fin du jour, pour ensevelir le crépuscule ; je chanterai même jusqu'à l'aurore pour charmer le lever du soleil... » (1)

Après cette incantation, commence dans le *Kalevala* des Finnois la genèse païenne du monde, l'histoire *naturelle* des hommes, d'inspiration celto-nordique.

Il est curieux — et affligeant — qu'après avoir conçu celle-ci, l'Europe qui spirituellement est aussi vieille que l'*Erèbe* : la *Nuit-mère-de-l'Univers* de laquelle elle tire son nom, ne connaisse plus, depuis 2.000 ans, que la genèse hébraïque.

Des millénaires pour le moins avant que les Hébreux n'entreprissent d'écrire les choses à leur façon (fort succincte en la matière), les hommes, d'un bout de la terre à l'autre, avaient une conception de la nature des choses et de leur propre nature qui était celle de leurs ancêtres atlantéens, répandus dans la nuit des temps sur la quasi totalité du globe. Hérodote n'a-t-il pas écrit qu'en ce qui concernait la Grèce *ses dieux lui venaient des Atlantes* ?

Cette conception des choses, qui a fini par marquer spécialement le monde indo-européen, son héritier direct, mais dont on retrouve partout des traces, était le fruit de connaissances tant empiriques que scientifiques accumulées dans la mémoire de ceux qui avaient depuis toujours, passionnément, religieusement, observé, aimé la nature, et donné à la terre sa vraie place dans le Cosmos.

À l'avènement du Christianisme, tout ce qui avait précédé celui-ci en matière de cosmogonie, et partant de philosophie, fut comme on le sait classé sous l'étiquette péjorative de

(1) Léouzon le Duc, *La Finlande, suivi d'une traduction du Kalevala*, Paris, 1845.

Paganisme, et consciemment détruit — surtout dans son esprit. Mais le génie du Paganisme, duquel procède directement celui du Christianisme pré-judaïque (le Christianisme de Jean), est cependant une réalité qu'il n'est plus permis d'ignorer. Les yeux fixés sur l'Orient, nous n'avons rien compris à ce qu'il avait été parce qu'il nous est parvenu à travers les mythologies et les fables gréco-romaines, qui n'en étaient qu'un reflet lointain, décomposé et vide de sens.

Mais si on le capte à ses sources, tel qu'il survit encore par bribes dans les sagas et les cosmogonies ibéro-celto-nordiques — les races de ce nom ayant composé notre Europe « de l'Atlantique à l'Oural » — on ne peut se défendre d'éprouver un réel épanouissement de l'imagination et de l'esprit. Et enfin, *l'homme se reconnaît*. Il se reconnaît dans ses secrètes, intimes, lointaines réminiscences, dans ses traditions et son verbe ; et il se reconnaît dans les autres hommes, car les Noirs et les Jaunes, et en premier lieu les « Peaux-Rouges » ont hérité, dans les temps très lointains, de ce sentiment sacré de l'existence basé sur les lois de la nature qui sont les mêmes sur toute la terre, et constituent la seule révélation transcendante.

La genèse dont nous parlons fait partir la création du monde de l'*éclatement de l'œuf*.

« Que la partie inférieure de l'œuf soit la terre. Que la partie supérieure de l'œuf soit le ciel. Que tout ce qu'il renferme de blanc soit la splendeur du soleil. Que tout ce qu'il renferme de jaune soit l'éclat de la lune. Que toutes les autres parties de l'œuf soient les étoiles. »

Sous cette forme imagée, conçue ainsi pour traverser les siècles, cela peut paraître enfantin. Mais pourtant l'essentiel est dit.

Il paraît bien irréfutable que la terre ait été, à l'origine, une nébuleuse issue de l'éclatement du soleil, puisqu'elle contient les éléments gazeux et métalliques qu'on décèle dans « l'astre du jour ». Or, ce que les astronomes actuels appellent *radio-soleil* ou encore *soleil-invisible* (invisible à nos yeux) n'est, paraît-il, pas rond, mais *ovalisé*. Et il est, comme chacun sait, en état de bouillonnement et d'éclatement perpétuel.

Pour autant que l'homme puisse concevoir la création de l'univers, n'est-il pas sage que cette conception se forme en allant de la partie au tout : de l'œuf du soleil à celui de l'univers — comme la connaissance d'une cellule du tissu humain, de sa composition, de son mode de reproduction et de différenciation, résout l'énigme de la formation du corps humain tout entier ?

En ce qui concerne la vie animale, le livre sacré des Finnois la fait partir d'une première matrice ou cellule ouverte au creux d'un buisson d'algues — ou tout au moins d'herbes marines — à l'action d'un rayon de soleil. Dans cette légende un peu confuse parce que fixée par écrit tardivement au cours de l'ère chrétienne, cette « nef » primordiale ou vierge-mère initiale, fera figure de *Vierge de l'Onde* ballottée sur le dos des vagues, offrant son *genou* (ou réceptacle de *gènes*) à l'aigle (figurant le soleil) qui y déposera ses œufs. Là encore, donc, est le principe de l'œuf et de sa fructuation par l'union de l'eau et du feu — d'où l'image poétique, et sacrée pour les Celtes, du soleil plongeant le soir au cœur de l'Océan pour y propager la vie. Mais ne sait-on pas, là encore, que par un phénomène de réfraction *le soleil rouge du couchant en approchant de l'horizon prend une forme ovoïde ?*

Pour que cette première cellule fructifie et que naisse enfin la vie sous sa forme animale, il faudra sept siècles. Le premier être vivant sera lui-même soumis au caprice du vent et des flots, jusqu'à ce qu'il aborde sur terre et commence une vie aérienne.

Que fut la vraie longueur de ces sept siècles et des saisons qui les suivirent durant lesquels *Wainamoïnen*, premier-né du vent et des vagues, n'a cessé d'être bercé d'un bord de l'Océan à l'autre, nous n'en avons aucune idée. Mais une chose reste certaine, c'est que chaque enfant qui naît porte en soi toute l'histoire du monde et que pour cette simple raison ses suprêmes délices, dans les premiers mois de sa jeune existence, consistent à être bercé dans la corbeille des bras de sa mère ou dans la corbeille du vannier, comme le premier être le fut, de droite à gauche, sur l'Océan, au gré d'un flux et reflux perpétuels.

Parce que le monde ainsi créé contenait dans son sein même les deux principes opposés dont l'union fait naître la vie comme elle fait naître toute chose, en un mot parce que la nature était elle-même androgyne, les hommes qui avaient connaissance de cette joyeuse genèse du monde (les *Goyes* — le mot en vieux français signifie les *Joyeux* — joie s'étant dit et écrit *joye* et *goye*) considéraient la femme comme l'égale de l'homme. Ils ont d'ailleurs longtemps désigné du même mot tout phénomène et son contraire.

Il semble aussi, dans cette histoire, que la lune ait agi sur les lois de notre globe avant que n'agît le soleil — ce qui est fort possible après tout.

La grande beauté de cette ancienne tradition (la tradition se désigne par *seann* en gaélique) est qu'elle correspond en tous points au *shintô* chinois et nippon, le plus vieux culte de l'Extrême-Orient, celui qui y précéda le Bouddhisme, comme l'autre, en Occident, précéda le Christianisme.

On lit dans le *Ko-zi-ki*, livre sacré des Japonais :

« Lorsque le chaos commença de se condenser, mais que ni la force ni la forme ne s'étaient encore manifestées et que rien n'existait qui fût nommé, rien qui fût fait, qui pouvait connaître sa nature ? Cependant le ciel et la terre se séparèrent, et les trois dieux » (il faut lire **dians**, force agissante) « procédèrent au commencement de la création. L'essence active et l'essence passive se développèrent et les deux aspects devinrent les ancêtres de toute chose. »

Là aussi le dieu suprême est une entité androgyne. Il est unique, incréé, éternel, invisible et créateur, doué de deux facultés : donner une forme matérielle aux choses et animer la matière.

L'analogie est totale avec la tradition celto-nordique puisqu'il est dit aussi dans le « *Ko-zi-ki* » que la terre commença par flotter dans le chaos comme une tache d'huile, puis devint visqueuse et semblable en quelque sorte à une méduse. Cette méduse, vierge de l'Onde initiale, est aussi à la base de la genèse nordique. De cette viscosité partit une chose qui devint un scion rouge : la première race, la race rouge des géants dont parlent les légendes et les mythologies.

Ensuite, prenant directement la relève des grandes forces de la nature — et pourquoi pas ? — défilent les dynasties des héros-dieux, des hommes créateurs à leur tour qui constituent les grands ancêtres. Ancêtres partout révéérés en Occident comme en Orient : les *Kawes*, dans le "Kalevala" ; les *Kami* dans le "Ko-zi-ki". Mais *M* et *W* n'ont été qu'une même lettre...

Telle fut dans son essence l'universelle genèse païenne.

Faut-il de surcroît souligner qu'en ce qui concerne l'Occident les prophéties celto-nordiques diffèrent des prophéties de l'Apocalypse en ce qu'elles sont dépourvues de tout esprit de vengeance, de domination et de malédiction. Comme le *runoïat éternel* du "Kalevala" finlandais, Arthur et Ogier, les ultimes héritiers des joyaux d'une pensée dont nous fûmes pétris jusqu'à l'os, avant que brisure ne se fasse qui a engendré tant de haines, sont tous deux morts en prédisant qu'un jour les hommes se tourneraient vers eux pour retrouver le soleil et la lune (facteurs des normes terrestres) et la joie exilée de la terre.

On voit qu'ils n'étaient pas méchants, mais patients comme les sages et comme les philosophes que l'Antiquité a salués à travers leurs ascendants.

Aujourd'hui et sur toute la terre, le cœur des hommes tend vers une renaissance. Désir pour l'heure confus, souvent extravagant, mais qui correspond au mouvement qui veut que l'homme angoissé « se penche sur son passé » pour y retrouver le fil d'Ariane qui justifie son existence.

La résurgence actuelle des nationalismes et de l'esprit de clan n'a pas d'autre sens profond. C'est à travers notre monde ancestral, celui qui inscrit ses lois dans notre sang et dont on nous avait frustrés, que nous autres Occidentaux, fils du grand Océan, nous retrouverons notre âme accordée — enfin — à l'univers créé. Harmonie, base des seuls progrès qui valent.

FOLKLORE ET IDÉES FAUSSES

YANN BREKILIEN

Prix Bretagne 1966

Existe-t-il un folklore breton ? un art populaire breton ?

Poser pareille question semble insensé. Je vois des bras se lever au ciel.

« Comment ? S'il existe un folklore breton ? cela ne se demande pas ! Notre folklore est le plus riche d'Europe. Voyez comme foisonnent chez nous les « groupes folkloriques », comme se succèdent à longueur d'été les « fêtes folkloriques », et combien de nos compatriotes affirment leur amour du folklore. Vous-même, monsieur Yann Brekilien, n'avez-vous pas, en décrivant la vie quotidienne de nos paysans au XIX^e siècle, brossé un tableau du folklore breton ? N'avez-vous pas écrit, en guise de conclusion, que l'héritage ne s'est pas perdu, que les costumes régionaux continuent à évoluer, que la bombarde et le biniou résonnent partout de Brest à Nantes et Vitré, etc., etc. ? »

J'entends bien. Mais cette question, je la pose tout de même : « Existe-t-il un folklore breton ? » Et si l'on réfléchit un peu, on sera fort embarrassé pour me répondre.

Parce que je pose la question en 1967 et que je la pose au présent. Je demande si aujourd'hui, en 1967, il existe un folklore breton. Si aujourd'hui, en 1967, il existe un art populaire breton.

Notre Bretagne a connu au XIX^e siècle une vie populaire très riche, très colorée, parce que rien n'était venu rompre

la tradition paysanne. Bien des gestes que faisait l'homme des champs étaient identiques à ceux que faisaient ses ancêtres trois cents ans plus tôt. Ou même un millénaire auparavant. Bien des gestes, mais pas tous. La tradition n'a jamais été quelque chose de figé. Le milieu populaire est un milieu vivant, le plus vivant de tous et les coutumes, dès lors qu'elles sont vécues par des individus de chair et d'os, qui ont tous leur personnalité, leurs problèmes, leurs petits drames particuliers, subissent nécessairement une évolution, tantôt très lente, tantôt rapide.

Est-il besoin de citer l'exemple de nos modes vestimentaires ? Chaque clan breton s'est toujours distingué des autres par quelques particularités de son costume. Peu de chose à l'origine, mais ces différenciations se sont accentuées, ont pris des formes nouvelles. Chaque « guise » a suivi sa propre évolution. La transformation progressive des divers costumes de clans est particulièrement sensible au cours du XIX^e siècle. Que l'on compare le costume bigouden ou le costume glazig, ou encore celui de Plougastel, en 1800 et au début de notre siècle ! Et le même phénomène s'est produit pour les danses, pour la musique, pour la décoration du mobilier, pour les légendes populaires, pour les rites de métier. Il y a toujours eu une part de constantes ancestrales et une part d'innovation.

Le fait populaire n'est pas aussi facilement saisissable qu'on se l'imagine volontiers. Qu'est-ce qui, dans une pratique donnée, vient de la seule coutume et qu'est-ce qui résulte d'initiatives individuelles ou d'influences étrangères ? Dans quel cas peut-on dire qu'il s'agit vraiment de *folk lore*, c'est-à-dire de culture populaire, et dans quel cas ne le peut-on pas ou ne le doit-on pas ?

En somme, quest-ce que le folklore ?

A cette question, beaucoup plus embarrassante qu'elle n'en a l'air si l'on veut aller au fond des choses, on va être tenté de répondre qu'appartient au folklore toute pratique collective d'un milieu populaire déterminé, tel le milieu paysan, le milieu des marins-pêcheurs, celui des ouvriers. Bon. Mais de nos jours, la jeunesse rurale se retrouve volontiers le samedi soir dans une arrière-salle de bistrot décorée de guirlandes, pour danser le cha-cha-cha et le let-kiss au son d'un orchestre de

jazz. Est-ce du folklore ? De même, la conduite des tracteurs fait partie de la vie quotidienne des paysans bretons d'aujourd'hui : peut-on parler pour autant de fait folklorique ? Et quel est le trait le plus typique du comportement collectif du peuple de Paris si ce n'est le voyage en métro quatre fois par jour ? Va-t-on qualifier cela de folklore ?

On me dira alors que pour qu'il puisse être question de folklore, il faut qu'il y ait une coutume déjà ancienne. A ce moment-là, le Père Noël ne ferait pas partie du folklore de Noël ni, en Bretagne du moins, le sapin décoré ! Et le costume bigouden que nous connaissons, avec la haute coiffe en forme de menhir et les manches brodées du haut en bas, n'aurait pas encore eu droit, à la veille de la dernière guerre, au titre de costume folklorique ! On cite des croyances, des superstitions qui se sont répandues dans certaines usines fort modernes, des fêtes qui s'y sont instituées : ce sont d'indéniables faits de folklore, et pourtant il s'agit de phénomènes récents.

Va-t-on, en ce cas, chercher à définir le fait populaire par l'obscurité de sa genèse, par la circonstance qu'il serait l'émanation de la communauté toute entière et aurait été élaboré anonymement, impersonnellement, avec l'aide du temps ? A ce moment, il n'y aurait jamais eu ni art ni littérature populaires. Les meubles rustiques sont sortis des ateliers de menuisiers que l'on connaissait, les *gwerziou* et les *soniou* ont été composés par des bardes locaux, les broderies des costumes sont nées des doigts d'habiles brodeurs.

Il faut y insister : qu'un poème soit populaire ne signifie pas qu'il n'ait pas d'auteur, ni même que son auteur soit inconnu. Cela signifie qu'il n'a été composé que pour le peuple et qu'il ne s'est transmis qu'en milieu populaire, non sans avoir subi, d'ailleurs, de la part de son public, maintes retouches ou additions. En ce qui concerne les arts plastiques, sculpture, architecture, céramique, ce qui distingue l'art populaire de l'art savant c'est la source à laquelle l'auteur ou les auteurs de l'œuvre ont puisé leur savoir-faire, la façon dont s'est formé leur goût. L'artiste qui s'adresse à un public intellectuel a suivi les leçons de maîtres et vécu dans l'ambiance des querelles d'écoles. La conception qu'il a de son art repose sur une doctrine. Son style personnel est le résultat d'un choix raisonné. Au contraire, l'artiste ou l'artisan populaire n'est que le reflet de son milieu. Il a appris son métier

chez un patron qui était de ce milieu et qui lui a enseigné des préceptes impératifs imposés par une vieille tradition. Dans l'exécution de son travail, il se soumet au goût de ses clients, qui discutent avec lui, se réfèrent à ce qu'ils ont vu autour d'eux. C'est donc une élaboration en circuit fermé. Parfois seulement, une influence extérieure se fait sentir parce que l'artiste lui-même ou un de ses clients aura eu l'occasion de voyager. Bien entendu, pour peu que l'artiste populaire ait un peu de personnalité, son œuvre aura un certain caractère, portera la marque de son talent. Il ajoutera quelque chose à ce qui se faisait jusqu'à lui. Mais ce ne sera jamais que dans une mesure assez limitée. Il ne rompra pas avec la tradition, cela ne lui viendrait même pas à l'idée, et son public ne l'admettrait pas.

Voyez, par exemple, comment ont été construites les églises et les chapelles qui ornent nos campagnes. Le conseil de fabrique s'est réuni et a choisi le maître-artisan qui sera chargé de construire un nouveau sanctuaire ou d'agrandir l'édifice devenu trop petit. On discute des plans tous ensemble. Un paroissien suggère de s'inspirer de la flèche de telle église voisine, un autre réclame qu'elle soit encore plus haute. Un troisième insiste pour que le porche soit conçu sur le modèle de l'église d'une autre paroisse et un quatrième pour qu'on prévoie un grand vitrail retraçant toute la vie du saint patron du lieu. Le maître d'œuvre n'est pas gêné par ces exigences contradictoires. Ignorant des querelles d'écoles, il n'est nullement troublé par le mélange des styles et s'arrangera pour que cette salade reste harmonieuse. D'ailleurs la communauté continuera à contrôler son travail. Les paroissiens ne manqueront pas d'examiner ses plans, de les critiquer, de suggérer et au besoin d'exiger des rectifications. Le peuple avait autrefois un sens instinctif du beau et le résultat de la coopération collective à une œuvre était toujours heureux.

C'est ce goût instinctif du beau qui faisait naguère que le moindre objet d'usage courant — la moindre cuiller, le moindre manche de fouet — était un petit objet d'art. Il ne serait venu à l'idée de personne d'opposer l'esthétique et le fonctionnel. La recherche plastique séparée de l'objet, poursuivie pour elle-même sans s'appliquer à une chose ayant son utilité, est le fait de gens qui demeurent en dehors de la vie. En revanche l'utilisation, même pour les plus humbles

tâches, d'instruments qui ne soient pas exécutés avec amour, dont les formes ne soient pas étudiées pour joindre la beauté à l'efficacité, et qui ne soient pas prétextes à des recherches décoratives, qui ne supportent pas toute une ornementation, paraissait inconcevable à nos ancêtres. N'allons pas croire que les gens du peuple étaient des rustres. Comparés à eux, c'est nous qui sommes des êtres grossiers, sans goût. Il suffit, d'ailleurs, pour s'en convaincre de traverser les banlieues de nos villes, ou même certains quartiers neufs.

Mais tout cela ne nous a pas permis de définir le fait populaire. Si tout comportement collectif n'est pas nécessairement du folklore, si le folklore n'implique pas obligatoirement une tradition ancienne, s'il supporte les innovations, si les productions de l'art populaire ne sont pas forcément des œuvres anonymes, qu'est-ce donc que le folklore ?

Bien des spécialistes ont essayé de trouver une définition et ne sont pas arrivés à en formuler une qui soit valable dans tous les cas. Nous ne retiendrons, en définitive, que la définition donnée en 1938 par André Varagnac, conservateur-adjoint du Musée national des Arts et Traditions populaires, parce que seule elle nous paraît cerner véritablement la question, la placer sur son terrain réel. Selon Varagnac, le folklore ce sont *des croyances collectives sans doctrine, des pratiques collectives sans théorie*. Dès l'instant, en effet, qu'intervient une théorie, on sort du domaine folklorique, populaire, pour entrer dans celui de la technique ou de la science. Il faut, pour que l'on puisse parler de folklore, que se rencontrent ces deux caractéristiques : aspect collectif, absence de construction doctrinale.

Nombre de faits qui appartiennent au folklore reposaient à l'origine sur une théorie — religieuse, technique, juridique — mais sont tombés dans le domaine folklorique parce que cette théorie a été perdue de vue. La véritable raison d'être d'une coutume, d'une pratique, aura disparu, mais la forme en aura subsisté et l'on en donnera des explications nouvelles, imaginées de toutes pièces. Ainsi la bûche de Noël et les brasiers de la Saint-Jean, survivances du culte solaire, sont-ils devenus des éléments du folklore chrétien, et la fête des germes s'est-elle transformée en quête des étrennes.

Mais, comme le fait observer Varagnac, le « transfert folklorique » est toujours imparfait. Il n'y a jamais maintien intégral de la forme ni changement total du fond. Tout fait de folklore se signale par un mélange de répétition et d'innovation. L'étude de l'histoire du costume breton, des danses bretonnes, du mobilier paysan tout comme celle des coutumes relatives aux menhirs et dolmens ou des fêtes saisonnières en apporte d'innombrables preuves.

Sachant ainsi, désormais, ce qu'est le folklore, nous allons pouvoir nous demander s'il existe en 1967 un folklore breton.

Un fait est certain : croyances collectives, rites, pratiques coutumières sont à peu près disparus, sauf en quelques rares îlots traditionnalistes où a été conservé ce qui est compatible avec la vie moderne. La force de la tradition — et l'amour de la tradition — ont maintenu à Plougastel la « Gwezen an Anaon », à Locronan la Troménie et l'Arbre de Mai, etc. On peut relever ainsi à travers la Bretagne un nombre assez important de faits qui sont autant de survivances du folklore, mais ce ne sont malgré tout que des faits isolés. Ce sont d'ailleurs surtout les particularités les plus locales qui ont subsisté. Les coutumes naguère communes à toute la Bretagne ont été les premières à disparaître.

Car il y avait énormément de coutumes et de légendes qui étaient communes à tous les Bretons, et ceux qui opposent « folklore de Basse-Bretagne » et « folklore de Haute-Bretagne » commettent une erreur. Les veillées de filage étaient les mêmes, au début de ce siècle, dans le Cap Sizun, le Pays Vannetais et la région de Dinan, sauf que les mêmes légendes étaient contées dans des langues différentes. Il y avait partout des chercheurs de pain et partout des sabotiers vivant dans des « loges » au milieu des bois. On s'adressait partout, en cas de maladie, aux bons vieux saints guérisseurs. Et quelle différence entre un *pillhaouer* de La Feuillée et un *pillotou* de Plœuc ? Les rites bretons du mariage au siècle dernier, que La Villemarqué décrit dans le *Barzaz-Breiz* pour la Basse-Cornouaille, se retrouvent décrits pour le Pays de Dinan par E. Le Monier dans « Contes de mon village », et pour le Pays de Blain par H. Sorin (chez moi, à Blain, le « prier de noce » était l'équivalent du *bazvalan*). Et que l'on me cite une seule paroisse bretonne où l'on ne mettait pas les ruches en deuil à la mort du maître de maison !

Or de tout cela que reste-t-il ?

Seuls les artistes sortis des Beaux-Arts s'inspirent de l'art paysan. Les artisans des petits bourgs s'approvisionnent à Paris ou en copient les modèles.

Certains clans sont restés fidèles à leur costume, mais celui-ci n'y est plus porté que par les personnes de plus de quarante ans. Les jeunes ne l'arborent guère que dans les « fêtes folkloriques ». Or les « fêtes folkloriques » appartiennent-elles au folklore et les Cercles celtiques sont-ils des groupes folkloriques au vrai sens du terme ? Reportons-nous à la définition : le folklore, ce sont des pratiques collectives sans théorie. Que les fêtes bretonnes de l'été soient des pratiques collectives, c'est l'évidence. Mais peut-on dire qu'elles soient des pratiques sans théorie ? Sûrement pas. Elles relèvent d'une technique du spectacle fort bien élaborée et ont été conçues en fonction de buts très raisonnés : désir de montrer ce qu'a produit dans le passé (un passé récent, mais le passé) notre art populaire, de soutenir le prestige de notre pays, d'attirer les touristes. Tout cela est fort légitime, mérite d'être approuvé, mais cela n'entre pas dans le cadre du folklore qui suppose la spontanéité et l'absence de raisonnement doctrinal.

Les Cercles celtiques se sont donné pour but de « maintenir les traditions ». Mais il y a là, précisément, une doctrine. On pose à la base le principe que les costumes et les danses doivent être maintenus. Et l'on étudie, dans de véritables cours hebdomadaires, la façon de porter le costume, les pas et les figures des danses qui étaient pratiqués par les paysans il y a une cinquantaine d'années. Diverses écoles, d'ailleurs, s'affrontent. On discute des techniques de présentation scénique et de méthodes d'enseignement. On effectue des enquêtes et, au besoin, on se réfère aux livres, pour savoir ce qui est « authentique », ce qui se faisait au bon vieux temps. Ces procédés sont ceux de l'art proprement dit, de la science, de la technique, mais ce ne sont pas ceux de l'art populaire. En matière d'art populaire, la question d'authenticité ne peut pas se poser. Est authentique ce qui est.

Reconnaissons qu'il y a dans l'activité de nos groupes de danseurs une petite part de folklore qu'on ne trouve pas dans les groupes dits « folkloriques » de la plupart des provinces de France. On ne s'y tient pas, en effet, à des formes figées

du passé. Le minimum d'évolution, d'innovation, sans lequel il n'y a pas folklore, s'y retrouve. Le costume régional s'y transforme peu à peu, adopte les textiles modernes, suit une certaine mode. Alors que les danseurs angevins ou berrichons se déguisent avec une rigueur scientifique comme leurs arrière-grands-parents, ce qui leur ôte tout droit de dire qu'ils font du folklore. Mais enfin, dans la mesure où ils sont conscients d'une doctrine sur laquelle repose leur activité, nos Cercles celtiques sont sortis du domaine du folklore.

Et que dire alors de nos Bagadoù ? Avec eux s'est créé un art nouveau, de style breton, fondé sur l'exploitation intelligente des richesses musicales de notre passé. C'est très breton. C'est admirable. Mais cela n'a rien à voir avec ce qu'on appelle « folklore ».

Il est cependant certains groupes qui ont su rendre vie dans leur terroir à des coutumes qui avaient été abandonnées : festoù-noz, feux de la Saint-Jean (où l'on fait « buyer les poêles »), veillées. Toute la population y est conviée, c'est donc bien quelque chose de collectif et de populaire, et nul ne cherche à savoir pourquoi cela se fait. On le fait, parce que cela s'est toujours fait, que c'est la coutume, et qu'il est bon de continuer ce que faisaient les anciens. Alors là, oui, il s'agit de folklore. Mais c'est justement dans ces cas-là que les gens disent : « Ça c'est vrai, ce n'est pas du folklore ».

Aussi nous faut-il conclure : il ne reste de folklore breton que ce qui n'est pas considéré comme folklorique, et ce qui est appelé folklorique n'est pas du folklore.

LE TOURISME BRETON

JEAN MERRIEN

Faut-il choisir entre l'argent et l'âme ?

D'avoir écrit le *Livre des côtes de France* (1) et le *Livre des vacances* (2), me « sacre » écrivain touristique. Parlons donc de tourisme, question vitale... et mortelle pour la Bretagne.

Vitale, car les revenus que nous en tirons, et qu'il est possible d'accroître, constituent une part importante de nos ressources. À cela, on peut ajouter qu'il serait « criminel » de ne pas donner aux étrangers la faculté de venir admirer ce que la nature nous a confié, ce que nos pères ont fait. Enfin, nous disposons là d'une manière de nous faire connaître. La question est que ce soit « en bien » (et non de nous faire juger comme « attardés » ou serviles), que cela porte à faire reconnaître notre qualité de nation, à nous respecter, à prendre au sérieux nos revendications. Cette réserve faite, voilà l'actif : des sous ; une sorte de devoir, de mission ; une publicité ; l'échappée à l'isolement, sans nul doute mauvais aujourd'hui, quand il est excessif.

Mais le passif est lourd. « Que te sert de gagner ta vie si tu perds ton âme ? » Et c'est bien notre âme que le tourisme a atteinte, qu'il détruit chaque été un peu plus.

(1) En trois volumes non illustrés, ou deux volumes superbement illustrés (grâce à Jos Le Doaré), chez Laffont ; en un volume au Marabout.

(2) Deux volumes, chez Laffont.

Sur notre sol, il a gâché nos paysages, ulcéré, cancéré, le visage de notre pays, son « âme visible ». En nous, son âme profonde.

Il s'agit là d'un phénomène général : le touriste, par sa seule présence (sa foule aux pardons, son entassement sur les plages, son inondation des bourgs et villes), par son incapacité à être autre chose que lui-même, par ses sécrétions (maisons, autos, bruits, radios, façons de s'assembler, restaurants et lieux de service « à sa manière », qu'il pousse à faire mettre à son service), détruit ce qu'il vient à grands frais chercher : le calme, d'une part, la beauté originale, caractérisée, d'autre part. Il encombre tout de sa triste personnalité tout à son vilain niveau.

Pourquoi, « triste personne » ? Pourquoi, « vilain niveau » ? Ces gens sont souvent, chez eux, en leur domaine, de valeur. Ils se sont fait un style de vie fort défendable, le leur. Le plus prolétaire des « congés payés » a souvent un agréable (ou « coquet ») intérieur, possède des objets très personnels qu'il sait mettre en valeur d'un certain point de vue, a des manières qui sont, même si elles nous écoœurent, une éducation, une civilisation. Hors de chez eux — et chez nous en particulier — ils détonnent, ne sont pas à leur place, « jurent », tout comme gabier au salon ou péquenaud à Montmartre. La faune de la Bastille, les troupeaux de fourmis affolées de Saint-Lazare, ne sont pas sans poésie, ni beauté ; seulement, pas à la pointe du Raz ou entre les maisonnettes de Houat, pas entre les nobles murs de Locronan. De plus, lâchés en vacances, en circuits, les « gens d'ailleurs », même d'une certaine qualité, sont comme le bon artisan père de famille, mobilisé, qu'un uniforme sans galons suffit à transformer en gamin imbécile, ou comme l'automobiliste, bien élevé et réfléchi à terre, que ses « défoulements », en voiture, muent en voyou. « En pays conquis » (on paye assez cher...), libérés d'eux-mêmes (on est en vacances), les touristes nous apportent ce qu'ils ont de pire. Et, en conséquence, nous amènent à leur servir ce qui nous paraît correspondre à leur convenance : le prétentieux, le toc, voire l'ignoble, à moins que, par économie ou par surenchère, nous n'inventions nous-mêmes encore plus laid et plus vil, passant du « fait pour eux » au « bon pour eux » et au « bien assez bon pour eux »... virus qui, en définitive, nous attaque plus gravement que le passant

Certes, ce sont des « touristes » (après les « gens à propriétés » qui, eux, avaient souvent du goût, manifestaient un certain souci d'adaptation) qui ont construit les premières maisons horribles — style banlieue — ou déplacées, comme le chalet montagnard ou basque, le boisage normand ou alsacien, le cabanon piteux sous la pluie ou hurlant avec nos verts et les bleus doux de nos ciels, le faux manoir à fausses tourelles, en attendant le pitoyable préfabriqué, ou l'immeuble intermédiaire entre les H.L.M. et Tel-Aviv. Ce sont eux qui ont importé la couverture en tuiles mécaniques rouges, intolérable offense à nos atmosphères, les clôtures de ciment hostiles et rouillant au vent de mer, sans parler de noms grotesques, ou insultants pour notre langue atrocement ànonnée. Mais il faut reconnaître que ce que nous avons bâti d'abord pour eux, pour le leur louer ou le leur vendre, puis, par entraînement, pour nous-mêmes, ne vaut pas mieux. *Ker Ziskuiz* n'est pas moins désolant et désastreux que *Mon Repos*, mériterait autant la destruction. Ai-je assez rêvé, à vingt ou trente ans, de me faire confier un tank, un maous, pour écraser tout cela, laissant derrière lui, une fois retombée la poussière, un tas de gravats que les ronces couvriraient vite. Cela en hiver, naturellement, sans victimes, et annoncé par une carte photographique de la maison « exécutée pour crime de hideur ». Hélas, on ne peut être aussi expéditif ! Les horreurs resteront là, et c'est parfois grave : certaines « stations » sont définitivement enlaidies et, de ce fait, abaissées de classe.

Pourtant, nous avons réagi. D'une part, une école d'architectes — que la mémoire de James Bouillé, notamment, soit honorée — nous a donné la maison bretonne moderne, bien typée, le plus souvent charmante, en tout cas réemployant ce matériau splendide dont nous disposons, le granit, et, bien entendu, l'ardoise. Que ce « néo-breton » soit imité « en toc », avec des fautes de goût, est inévitable, tant que ne sera pas mise en vigueur la « loi Jean Merrien » (1). Mais, parfaite

(1) Cette loi, que je propose depuis 1941, est la suivante :

« Sauf opposition concernant le terrain, tout logis d'habitation pourra être construit sans aucune autorisation préalable, à condition de reproduire fidèlement l'un des modèles figurant dans l'Album Régional, établi, et renouvelé périodiquement, sur concours entre architectes, par les Beaux-Arts du département, selon la zone touristique (trois pour les côtes du Finistère, par exemple). Qui ne voudra pas choisir un de ces modèles devra demander une autorisation particulière (instruite avec multiples avis). »

ou non, cette maison convient aux lieux, et crie « je suis bretonne », ce qui est l'essentiel.

D'autre part, les pouvoirs parisiens ayant daigné nous laisser sur ce point quelque autonomie, il a été possible d'interdire la tuile mécanique, les crépis abominables. Non pas encore, je crois, les volets « sang de bœuf », jaune vénèux ou même mauves, véritables offenses à l'œil, alors que nos tons pastel ou nos couleurs bien franches s'harmonisent seuls avec le paysage... et avec la discrétion de gens bien élevés. On y viendra, et il est facile d'exiger la repeinte selon les normes du pays ; pour les toits eux-mêmes, ne serait-il pas possible d'en obliger la recouverture en ardoises lors des reventes ou graves réparations, comme il est fait pour les devantures de magasins cachant des arcades ? Même observation pour les inadmissibles clôtures aveugles de ciment : il y a là une offense au voisin aussi grave que les bruits. Si les Parisiens n'ont pas d'yeux, ou vont, pendant leur mois de présence, à la plage, etc., nous, nous subissons cela toute l'année, parfois (stations) avec un grave dommage matériel. Il faut une loi bretonne sur le « trouble par laideur ». Si on pouvait y ajouter celui par vulgarité agressive...

Car les constructions ne sont pas tout. Quelles ne sont pas les blessures infligées à notre âme par les touristes, quelles cicatrices n'en demeurent pas, quelle part n'ont-ils pas prise à notre déchéance, à notre perte de nous-mêmes ?

Il est reçu que « le chemin de fer a détruit les particularismes », l'auto plus encore. C'est vrai, et ce ne l'est pas. Certes, la « suppression des distances » permet l'invasion, le « brassage », donc la victoire du plus fort, jusqu'à présent la capitale. Mais, aujourd'hui, il serait plus exact de préciser que c'est l'allongement des vacances, leur généralisation à tous les milieux sociaux — avec ou sans auto (la voiture passe, ne pénètre pas ; c'est le stationnaire, le piéton, qui pénètre) — autrement dit le flot populaire parisien, qui a contaminé et contamine notre peuple de façon plus directe et plus effective. Le représentant de commerce, la relation d'affaires, influent peu. Le bourgeois à propriété (souvent propriétaire de fermes) a déjà fait plus de mal, en agissant sur les paysans avec le prestige de Paris, de l'argent, en influant sur nos propres familles et « débrettonnant » par relations estivales celles qui n'émigraient pas elles-mêmes à

Paris l'hiver. Mais le véritable agent destructeur est le vacancier petit bourgeois ou prolétaire qui entre à la ferme, dans la maison de pêcheur (quoique les marins se défendent mieux), dont les enfants fréquentent les nôtres en vacances. Le plus désastreux est, contrairement à la légende, notre facilité d'abord. Notre peuple est beaucoup trop accueillant, trop liant, trop bon. La fermière se figure trouver une amie dans la vacancière, ouvre beaucoup trop grand ses portes à cette femme sûre de sa supériorité, et, de ce fait, à tout ce qu'elle véhicule : rien de bon, en tout cas rien de conforme à notre génie. Cette fermière, cette commerçante, et les leurs, y ont perdu notre style de vie, depuis le meuble et le costume jusqu'à la langue : on commence par parler français l'été, cela gagne ensuite l'année, ou bien le dialecte devient un charabia. Le vacancier fait plus de mal que l'instituteur.

C'est lui, plus qu'un fonctionnaire, qui attaque, non seulement les manières, mais l'esprit : nos délicatesses, nos usages sociaux, nos façons de penser, notre droit coutumier. Quiconque a vécu, pendant quarante ans, avec une affreuse tristesse, cette contamination, peut en dresser le pitoyable bilan. Quelques fortunes d'hôteliers, quelques maisonnettes construites par des femmes de ménage, devenant loueuses, ne rachètent pas cette « expropriation de nous-mêmes ».

Était-ce inéluctable ? Aucunement. L'exemple de la Suisse est typique : ce petit pays, aussi vulnérable que nous (plus, de certains points de vue, dans la triple tenaille de ses trois langues de grands pays voisins, et pratiquement sans moyen d'expression personnel), ce petit pays « carrefour », qui porte son principal effort sur le tourisme, reste pourtant lui-même. Certes, il n'a pas pâti de l'attraction d'une cour, d'une capitale, ses élites ne l'ont pas trahi, elles sont restées, vaille que vaille, sur place, et ont fécondé le pays. Mais vis-à-vis du touriste de même langue, les Suisses sont sans crainte. Pourquoi ? Parce qu'ils ne se lient pas.

Ils reçoivent parfaitement, mais restent fermes, n'abdiquent rien de leurs manières. On leur reproche parfois cette réserve ; c'est par elle qu'ils existent encore, que même ils renforcent leur personnalité, alors que nous nous laissons amollir, pourrir, détruire.

Résistent-ils, s'affirment-ils grâce à un douanier ? Celui-ci ne joue aucun rôle, pendant trois mois personne ne demande

rien au visiteur ; or, un vacancier ne séjourne nulle part — pas même chez nous — plus de trois mois. Mais le mot SUISSE existe, et est TOUT. Le mot BRETAGNE, si nous le voulions, aurait le même effet ; et le même succès, pour des beautés naturelles au moins égales, et une atmosphère bien plus différenciée.

Repousserait le touriste, une Bretagne indépendante ? Allons donc ! Le succès de Monaco vient de cette indépendance (toute relative), alors qu'Antibes, qui fut aussi un château Grimaldi, qui est presque aussi pittoresque et bien plus balnéaire, n'est rien. Le touriste aime franchir une frontière, même invisible. Aime changer de monnaie. Aime trouver des uniformes et des accents différents. Aime qu'on lui fasse sentir : « Ici, on n'est pas comme cela ». Il aime le « dépaysement », terme parfaitement clair, et, fichtre, à notre portée.

Il aime, non pas qu'on se mette à son niveau, qu'on prenne ses manières, qu'on s'adapte à lui — ce qui fut notre énorme erreur, et est aujourd'hui celle de la Catalogne — mais qu'on lui montre et serve *autre chose*, même au prix de certains sacrifices, voire d'une certaine réserve. Il en est de lui comme des femmes (le mot n'est pas de moi), dont le plaisir est de commander, mais le bonheur d'obéir, ou comme de l'enfant mal élevé, qui « veut » qu'on lui cède, et qui trouve son bien quand on lui résiste.

Nous ne pouvons pas établir une frontière légale — au moment, d'ailleurs, où les absurdes douanes vont disparaître — ; mais nous pourrions, tout à la fois, plaire bien davantage au touriste, sauver ce qui reste de notre âme, la reconstituer, en établissant une « frontière de manières ». En étant beaucoup plus franchement, *visiblement*, voire violemment, nous-mêmes. Ce qui est vrai pour les hommes l'est pour un pays comme le nôtre.

Il serait déjà excellent d'annoncer, sur toutes nos routes d'entrée : ICI BRETAGNE — AMAN BREIZH. Mais surtout, dans les faits, dans les actes quotidiens, clamons : ICI, BRETONS. Ici, gens qui sont chez eux, qui accueillent mais ne se vendent pas. Ici un peuple, ami si vous le voulez, mais ni servile ni subordonné. En toutes choses, affirmons-nous.

Le touriste, d'abord, passe sur la route. Notre langue nous donne le moyen de frapper sans cesse son esprit. Non pas en

rédigeant des indications ou des publicités en phrases bretonnes sans traduction (erreur actuelle des Flamands, en lieux touristiques), mais en rédigeant des pancartes d'accueil bilingues, et surtout en utilisant la toponymie. Sans parler de la rectification d'irritantes fautes d'orthographe (ce n'est pas « Saint-Maurice »... roi de Hongrie, mais Saint-Morice ou Sant-Morik), obtenons les indications directionnelles doubles, le premier nom étant celui de la langue locale : Kemper-Quimper, mais aussi Rennes-Roazhon, puisque les Bas-Bretons utilisent une version celtique des noms de nombreuses localités gallotes (1). Si les Ponts et Chaussées s'y refusent, installons nous-mêmes ces panneaux dans les champs voisins, sur les murs, à titre de « publicité ».

Sur les enseignes de nos hôtels et de nos magasins, restituons l'intégrité bretonne de nos noms, ce que nul ne peut nous interdire, quand il s'agit de « raisons sociales » : Ar Gwenn est plus attrayant que Le Guen (guin ? gan ?).

Dans le domaine purement visuel, pavoisons nos maisons d'hermines, de drapeaux bretons ; rien ne s'y oppose plus (cf Lann Bihoué).

Au restaurant, la nappe bretonne est souvent crue « basque » : ajoutons-y des hermines. Si nous utilisons l'affreux papier, qu'il soit du moins imprimé d'hermines, de triskels, d'écussons bretons *avec leur légende* bilingue. Pourquoi ne pas suivre les Suisses, qui emballent les paquets dans des papiers portant, non seulement l'écusson suisse, mais ceux des états-cantons ? Montrons que notre nation comporte, elle aussi, des provinces : Cornouaille, Léon, etc., cela donnera une idée de notre importance. Et le résultat est ravissant.

Le « Comité interprofessionnel de propagande pour les produits bretons » l'a compris ; et il n'est pas du tout sans intérêt que les plaquettes de beurre demi-sel portent la carte de Bretagne, ou même (le meilleur, au même prix) un sensationnel emballage en breton ! Ni que l'on trouve ce beurre

(1) Une pierre d'achoppement est le c'h, lettre qui n'est pas connue, pas prononçable pour des Français et des Anglais ; personnellement, et malgré l'hérésie linguistique, je reste convaincu que nous devrions noter « rh », qui (compte tenu de la tendance française actuelle de palatiser l'r) ferait prononcer *florh* et non pas *flocha* ou *floque*...

breton « nationaliste » aussi bien à Annemasse, à l'Uniprix, que dans tous les quartiers de Paris.

A l'hôtel, redonnons des coiffes aux servantes. C'est rentable », et il n'est pas trop tard, même en pays gallo : lors de la « semaine bretonne » des Grands Magasins Decré, à Nantes, les vendeuses, sous la charmante petite coiffe pointue, ne sont aucunement déguisées, mais délicieuses. Et pourquoi l'hôtelier ne porterait-il pas un gilet breton moderne, sous son veston ? L'Écossais, noble comme populaire, porte son kilt. Brodeurs et brodeuses y retrouveraient vitalité, et la mode internationale pourrait s'en emparer, en dehors des « souvenirs », si bonne propagande quand ils sont de bon goût, comme la céramique si adroitement rénovée, ou les bijoux celtiques pourvus au verso d'une devise en breton.

Au menu, proposons des plats, des gâteaux bretons (ignorer le *kouign amann* !) en les inscrivant, sur la carte, en breton ; l'un des grands attraits des restaurants chinois est de demander au garçon l'explication de signes incompréhensibles...

C'est une grosse faute touristique que de laisser disparaître le cidre, car « cidre égale Bretagne » dans l'idée des visiteurs. La raison en est sordide : il ne se vend pas assez cher. Eh bien, faites (les Normands l'ont réussi, par places) des crus de prix élevé, sous trois étiquettes combinant les mots : doux, mousseux, sec. Je fais d'ailleurs un pari : contrairement à ce que croient les limonadiers, c'est le sec qui se vendra ; même à Cherbourg, pays des « becs sucrés », le muscadet a remplacé le bordeaux blanc, qui n'est plus vendable nulle part. Du cidre plat sec et fort en alcool, mais non acide (genre Moëlan) trouverait un grand succès, flanqué d'un mousseux, assez sec lui aussi (le champagne ne se boit plus que brut) du genre Fouesnant *vrai* ; l'immonde sirop sucré obtenu par « stoppage » est une très grave contre-publicité, faite par bêtise, type même du « plat-ventre » dont je parlais tout à l'heure. Que nos produits, eux aussi, soient eux-mêmes, et non au prétendu goût du touriste, donc ratés. Même la crêpe est ainsi assaisinée, avec de la confiture, du chocolat (1) ou un affreux saupoudrage de cannelle (je suis un des rares hommes « crêpiers », je sais de quoi je parle). Le muscadet et le gros-plant n'étaient, naguère, que des « clarets » ; ils conquièrent le monde comme « vins bretons » (mais qu'on ne les fruite pas trop, faute commise aussi en Alsace ; ce n'est pas leur âme).

Tous ces détails sont essentiels. Un pays, c'est cela : manières d'ici. C'est aussi des mœurs. Sur nos plages, imposons nos usages, qui comportent de la tenue ; on ne les boudera pas pour autant, bien au contraire. Nos municipalités le comprennent souvent.

Ai-je besoin d'ajouter : n'ayons pas honte de notre folklore ? Non, car la merveilleuse action de nos bagadoù, de nos kevrennoù, l'a remis à la pointe du succès, a revigoré nos pardons, religieux ou, nouvellement, touristiques (pourquoi pas, s'ils ne sont pas chienlit ?). Je voudrais, sur toutes nos plages, *tous les soirs*, une « retraite aux flambeaux » avec binious. La moquerie ne durera pas longtemps, et les enfants en garderont un souvenir définitif.

L'effet ne sera pas seulement produit sur les visiteurs, mais sur nous-mêmes. Ces petits « signes extérieurs », nous rappelant à nous, peuvent, comme la danse chez les jeunes, mais agissant sur un beaucoup plus large public, constituer le point de départ de notre redressement, remettre peu à peu notre âme dans la voie qui est la sienne.

Apprenons à recevoir à la façon des Suisses, poliment mais fièrement. La fierté, au double sens du mot, — être fier (combien justement) de ce que l'on offre, et ne pas s'abaisser —, elle aussi, est « rentable ». Et la Bretagne sera cette « Suisse de l'Ouest », aussi prospère que convaincue d'elle-même, qu'elle doit être. Elle le sera pour nos visiteurs — enchantés — et pour nous, tant il est vrai que les petits succès engendrent les grands, et les petites fiertés, la grande.

Enfin, il est un domaine — qui se trouve particulièrement le mien — où nous avons tout spécialement notre mot à dire, notre effort à accomplir, notre sceau à marquer.

La Bretagne est le pays de la mer. Pas seulement de celle qu'on regarde de la fenêtre d'un hôtel, d'une plage, de celle où l'on se trempe les pieds, où l'on nage, celle sur laquelle on navigue. Or, la plaisance, en plein accroissement, trouve chez nous le meilleur de ses « terrains », si l'on peut dire.

Certes, la Méditerranée est plus chaude. Mais elle nous est très inférieure de trois façons, le vent, la diversité des côtes, et les ports.

Le vent y est soit nul, soit excessif (mistral, ou levant pluvieux, tous deux interminables), ses eaux ne conviennent en réalité qu'à la navigation au moteur, ou à... l'attente que les deux vents innavigables, très fréquents en été, veuillent bien cesser. Chez nous, au contraire, les vents solaires permettent de merveilleuses virées, les vents d'amont sont les divins « traversiers » permettant de longer les côtes dans les deux sens, même les vents cycloniques ne sont mauvais (et après avoir « prévenu », eux) que très peu de temps, tournent vite aux splendides « pétées » — fraîches, mais navigables, et passionnantes — d'Ouest ou, en Manche, de Noroît. Il n'y a pas de vents plus favorables pour la plaisance que ceux de Bretagne.

Nos côtes, non seulement sont admirables, diverses, toutes parsemées de ces îles qui constituent les buts de sorties, mais aussi de ports, qui permettent les randonnées les plus mesurées (toujours un abri à moins de dix milles marins) et n'opposent jamais cette plaie du Midi, d'être « complets ». Nous offrons, de ce fait, les seules côtes parfaites de croisière de toute la France. Notre côte Sud, sans courants, est la plus facile ; notre côte Nord, plus difficile, certes, la plus vivante, la plus attrayante dès qu'on possède un peu d'expérience. Quant à nos grandes baies abritées (Pornic, La Baule, Quiberon, Morbihan, Lorient, Concarneau-Beg-Meil, Douarnenez, Brest, Morlaix-Lannion, Perros, toute la côte d'Emeraude) et nos prodigieux fleuves « aller et retour » (Vilaine, Lèta, Odet, Aulne, Elorn, Jaudy, Trieux, Rance transformée en splendide bassin) ce sont les paradis des petits bateaux.

Pour ceux-ci, nos clubs font de grands efforts, couronnés d'un succès que l'on peut appeler triomphe. Prenons seulement garde qu'ils restent bretons : j'en connais un — excellent d'ailleurs — qui, géré de Paris, *n'existe pas* en dehors de six semaines de vacances, ne donne aucune possibilité aux garçons du pays ; inadmissible.

Mais, surtout, ce que nous réalisons pour les bateaux plus grands, pour les moyens, est insuffisant. Voici, par exemple, Douélan, excellent port qui vient d'être abandonné (hélas) par la petite pêche qui y régnait. Il faut y faire ce qu'on a réalisé, dans le même cas exactement, à Binic. Un simple coup de drague peut en faire une de nos plus parfaites bases ; mais bretonne, ne pas en laisser l'initiative à des Parisiens. Et

que nos hôteliers n'oublient pas cette « loi » nouvelle : une station balnéaire ne vit que si elle permet de naviguer ; réciproquement, un bon port « vivifie » toute la région. Les jeunes ont leur mot à dire, et, finalement, papa, maman, toute la famille vient en vacances là où ces jeunes trouvent leur plaisir, dont le principal est la voile.

Il reste que nos ports, à de rares exceptions près, ne sont pas encombrés — et pourraient d'ailleurs être presque tous agrandis sans difficulté ni frais importants — ; que la marée, en permettant le carénage, la peinture, sans tirage à terre, rend l'entretien d'un bateau beaucoup moins onéreux qu'en Méditerranée ; que l'hivernage peut être quasi gratuit, en tout cas ne constitue pas la lourde charge qu'il représente dans le Midi ; que nos eaux sont, et de beaucoup, les plus agréables pour tous les genres de navigation, offrant des ressources merveilleusement nuancées, du canoë au grand yacht (sans oublier les navigations intérieures), du débutant au plus amariné des plaisanciers, qui y trouve la porte du grand large, du sport au tourisme nautique ; que l'équipement est particulièrement facile, le terrain presque toujours disponible, la « zone des marées » à tout le monde.

Nos chantiers navals surpassent les autres ; ils doivent se moderniser, aborder notamment la construction plastique, ne pas laisser le vacancier importer chez nous son bateau.

Ici, le « touriste » n'abîme rien ; bien au contraire, il nous rend nos voiles. Moins inoffensives seraient les vedettes, l'insupportable bourdonnement des traîne-skis ; fort heureusement, nos eaux s'y prêtent moins que celles du Midi...

Seule contre-partie : les vacances trop courtes. L'amortissement de toute création, de toute location (bateaux compris) sur six semaines, au maximum huit, est difficile. Or, pour la plaisance, le plus beau des mois est juin. Il est navrant de le mépriser. Mais nous rejoignons là le problème des hôtels. Obtenir l'étalement des vacances, refuser l'absurde « cascade » des vacances scolaires (si gênante pour beaucoup de famille), doit être notre objectif.

De toute façon, « l'heure de la mer » est notre heure. Ne la laissons pas échapper, pas plus que « l'heure d'un tourisme breton » qui soit vraiment breton.

DOCUMENTS

TEXTE DU TRAITÉ DE 1532

L'Union de la France et de la Bretagne repose sur quatre actes fondamentaux dont l'ensemble constitue ce qu'on appelle le traité de 1532. Ces actes sont :

- *la requête des Etats de Bretagne, faite à Vannes le 4 août 1532 ;*
- *l'édit de Vannes, donné peu après par le roi François I^{er} et confirmant les droits et libertés de la Bretagne ;*
- *l'édit de Nantes, toujours du mois d'août 1532, acceptant la Requête des Etats, proclamant l'Union et confirmant les droits et libertés du pays breton ;*
- *l'édit du Plessis-Macé, du mois de septembre 1532, confirmant et énumérant ces droits et libertés.*

Les Archives Nationales de France possèdent l'original scellé de l'Édit de Nantes (Trésor des Chartes, cote J. 246. n° 126 - Musée n° 587), dans lequel se trouve inséré le texte de la Requête. Quant aux deux autres actes, l'original en est perdu et nous n'en avons que la copie faite par d'Argentré, sans doute d'après le texte en possession des Etats de Bretagne, et publiée en 1608.

Nous donnons ci-dessous dans leur intégralité ces quatre documents, capitaux pour l'histoire de Bretagne.

Au Roy, notre souverain seigneur usufruitaire de ce pays et duché de Bretagne, pere et legitime administrateur de monseigneur le daulphin, duc et seigneur propriétaire dud. duché, supplient et requierent tres humblement les gens des troys Estatz de ced. pays de Bretagne, qu'il vous plaise leur accorder et promectre que Monseigneur le daulphin, qui est leur duc et prince naturel, estant a present en ced. pays, soit receu et face son entrée a Rennes, qui est le chef de sa duché, comme duc et prince propriétaire de ced. pays, requerons davantaige que toutes autres choses faictes par cy devant au contraire de ce que dessus, soient revocquées, cassées et adnullées comme faictes sans que lesd. Estatz l'ayent consenty et entendu ; en reservant toutffoys a vous, Sire, l'usufruit et administracion totale d'icell. pays. Oultre, vous supplient, Sire, lesd. gens des troys Estatz qu'il vous plaise unir et joindre par union perpetuelle lesd. pays et duché de Bretagne avec le royaume de France, a ce que jamais ne se trouve guerre, dissention ne inimitié entre lesd. pays ; gardant touteffoys et entretenant les droictz, libertez et privileges dud. pays, tout ainsi qu'il vous a pleu, Sire, et a voz predecesseurs roys et ducz de ced. pays, tant par les chartes anciennes que autrement, les y maintenir et garder ; et que mond. seigneur le daulphin ainsi le jure faire. De quoy, Sire, vous plaira leur faire depescher voz lettres patentes. Aussi, Sire, vous supplient tres humblement qu'il vous plaise deffendre a tous ceulx, qui ont prins le nom de Bretagne, a cause de leurs meres, de non le porter, et mectre difference aux armes. Davantaige, Sire, vous supplient tres humblement que votre plaisir soit ordonner que ceulx qui sont venuz de bastardise porteront doresnavant une barre en leurs armes, leur enjoignant et deffendant sur grosses peines de non en user autrement. La requeste cy dessus a esté leue, par moy, greffier desd. Estatz soubzsigné, a haulte et intelligible voix, en l'assemblée et congregacion desd. Estatz ; et apres avoir esté entendue, oye et consentie sans aucune contradiction, a esté dit qu'elle seroit présentée au roy, pour y ordonner selon son bon plaisir. Faict en la congregacion et assemblée desd. Estatz, en la grant salle du manoir episcopal de Vennes, le quatriesme jour d'aoust, l'an mil cinq cens trente deux. Signé : R. de la Chasse, procureur, et Ja. de Saint Malon, greffier desd. Estatz.

(Texte donné, d'après l'original existant aux Archives Nationales, par le recueil des Ordonnances des Rois de France, publié par l'Académie des Sciences morales et politiques, Règne de François I^{er}, t. VI, 3^e partie, Paris 1940, pp. 276-277.)

II. — EDIT DE VANNES DE FRANÇOIS I^{er} (août 1532)

François par la grace de Dieu Roy de France, pere et legitime administrateur et usufruituaire des biens de nostre tres-cher et tres-aimé fils le Daulphin, Duc et seigneur propriétaire des pays et Duché de Bretagne, A tous presens et à venir, Salut. Comme en la presente assemblee des Estats desdits pays et Duché, tenus et assemblez, Nous et nostre-dit fils le Daulphin presens en nos personnes en ceste ville de Vennes, les gens desdits Estats nous ayent tres-humblement supplié et requis, que unissant perpetuellement et à tousjours iceluy pays et Duché de Bretagne à nos Royaume et Couronne de France, nostre bon plaisir soit les entretenir, garder et observer ès privileges, franchises, libertez et exemptions à eux cy-devant concedez et ottroyez par les Ducs de Bretagne nos predecesseurs, et dont ils ont cy-devant jouy, tant en l'estat de l'Eglise, Noblesse, et peuple dudit pays, que en la justice, villes, lieux, et communautez d'iceluy. Et d'iceux privileges, exemptions, franchises et libertez, leur ottroyer et conceder nos lettres de confirmation, et sur ce nos graces de liberalité leur impartir. Sçavoir faisons, que, Nous, voulans et desirans de tout nostre cœur en ce gratifier et favorablement traicter les gens de nosdits trois Estats : en consideration mesmement de l'entiere obeissance, singuliere amour, loyauté et fidelité, qu'ils nous ont tousjours portee et portent, et semblablement à nostre-dit fils le Dauphin, leur Duc propriétaire. Afin aussi que en icelle loyauté et fidelité ils continuent et perseverent comme nos bons, loyaux et feables subjects, au bien dudit pays, et de toute la chose publique d'iceluy ; à iceux gens des trois Estats, pour les causes et autres bonnes et grandes considerations à ce nous mouvans, Avons continué, confirmé, loüé et approuvé : et par la teneur de ces presentes, de nostre grace speciale, pleine puissance et auctorité Royal et Ducal, confirmons, continuons, loüons, ratifions et approuvons tous et chacuns lesdits

privileges, exemptions, franchises et libertez à eux octroyez et concedez, comme dit est, par nosdits predecesseurs Ducs de Bretagne et dont ils ont cy devant jouy en chascun desdits Estats. Et pareillement au fait et administration de la justice, villes, lieux, et communautez d'iceux pays et Duché : voulans que d'iceux ils jouyssent doresnavant cy apres perpetuellement et à tousjours, ainsi et par la forme et maniere qu'ils ont par cy devant fait bien et devëment, jouyssent et usent encores de present : reservé toutesfois ce que les gens mesmes desdits Estats nous pourrons requerir estre reformé ou mué pour le bien, profit et utilité dudit pays.

Si donnons en mandement par ces mesmes presentes à nos amez et feaux les Lieutenant General et Gouverneur dudit pays present et advenir, gens tenans nostre Parlement et Conseil de Bretagne, Seneschaux, Allouez, et à tous noz autres justiciers, officiers et subjects esdits pays et Duché, que de noz presens, grace, ratification, approbation et confirmation, ils facent, souffrent et laissent les gens desdits trois Estats jouyr et user plainement et paisiblement, sans leur faire, mettre ou donner, ne souffrir estre fait, mis ou donné aucun destourbier ou empeschement au contraire : Car tel est nostre plaisir. Et afin que ce soit chose ferme et stable à tousjours, nous avons fait mettre notre scél à cesdites presentes, sauf en autres choses nostre droict, et l'autruy en toutes. Donné à Vennes au mois d'Aoust, l'an de grace mil cinq cens trente deux. Et de nostre regne le dixhuictième. Ainsi signé sur le reply. Par le Roy, Vous Monseigneur le Cardinal de Montmorancy, Grand Maistre de France, de Chasteaubriand, Lieutenant general et Gouverneur en Bretagne, et autres presens, Bochetel — Et scellé à double queuë de cire jaulne.

(Texte donné par d'Argentré — même référence que l'édit du Plessis-Macé — Dom Morice transcrit les dernières lignes ainsi « d'après une copie » :

« Par le Roy, Vous Monseign. le Cardinal de Sens, Legat et Chancelier, Monsieur le Cardinal de Grandmont, le Sieur de Montmorency, Grand-Maistre de France, de Chasteaubriant Lieutenant General et Gouverneur en Bretagne et autres presens. [Signé,] Bochetel, [et scellée]. [Et plus bas est écrit :] Collationné par moi Greffier des Estats de Bretagne, Gautier. »)

III. — EDIT DE NANTES DE FRANÇOIS I^{er} (août 1532)

Françoys, par la grace de Dieu roy de France, pere, legitime administrateur et usufruituaire des biens de notre tres cher et tres amé filz le daulphin, duc et seigneur propriétaire des pays et duché de Bretagne.

Savoir faisons a tous presens et advenir que nous tenans les Estatz de ce pays et duché de Bretagne, assemblez en notre ville de Vennes en groz nombre, nous a esté, par la bouche de l'ung des prelatz estans en icelle assemblée, pour et au nom d'eulx, et en leur presence, tres humblement supplié et requis que nous voulsions permectre a notre tres cher et tres amé filz aîné, le daulphin, illec present, estre par eulx receu et faicte son entrée a Rennes, ville cappitale d'icelle duché, comme leur duc et seigneur propriétaire, requerans que toutes autres choses, qui pourroient par cy devant avoir esté faictes au prejudice et contraire de ce que dessus, feussent revocquées, cassées et adnullées comme faictes sans ce que lesd. gens des troys Estatz les eussent entendues et consenties, et que eussions a reserver a nous l'usufruit et administracion totale d'icell. pays et duché ; et oultre nous supplioient et requeroient que notre plaisir feust unir et joindre par union perpetuelle icelluy pays et duché de Bretagne a notre royaume et couronne de France, affin que jamais ne se meust guerre, dissention ou inimitié entre lesd. pays ; et, en ce faisant, eussions a garder et entretenir les droictz libertez et privileges dud. pays et duché, ainsi que nous, et noz predecesseurs, avions fait par cy devant, tant par chartres anciennes que autrement, et les y maintenir et garder ; et que notred. tres cher filz, le daulphin jurast de ainsi le faire ; et oultre, nous requirant deffendre a tous ceulx, qui ont prins le nom de Bretagne a cause de leurs meres, de ne le porter et ordonner, qu'ilz aient a mettre difference aux armes, et que ceulx, qui sont yssus de lad. maison bastardz et hors loyal mariage, n'ayent a porter les armes de Bretagne sans une barre.

Après laquelle requisicion, icelle requeste, signée du procureur et greffier desd. Estatz, nous feut présentée et leue publicquement, assistans et presens iceulx gens des Estatz, par notre amé et feal conseiller, m^e des requestes ordinaire, maistre Mathieu de Longnejoe, seigneur d'Iverny, dont la teneur s'ensuit : [Texte de la requête des États, donné ci-dessus].

Après laquelle lecture, nous, considerans le contenu en icelle requeste estre tres juste et raisonnable, utile, commode et prouffitable aud. pais, et le soullagement, repoz et tranquillité d'icelluy, et que plus grant bien ne leur pourroit advenir, attendu que led. pays, moiennant ce, demoureroit en grande et grosse seureté, ayant le royaume de France d'un costé et la mer d'autre, dont les ports et entrées sont dangereuses et difficilles pour y entrer ; et par ainsi eviteroient les inconveniens et ruynes, ou se sont trouvez par cy devant, et avec ce, que le contenu en leur requeste estoit fondé en droict et raison. Pour ces causes et autres bonnes consideracions a ce nous mouvans, de notre certaine science, plaine puissance et auctorité, avons accepté et eu pour agreable le contenu en lad. requeste, et en ce faisant avons declairé et declairons notred. filz aîné estre vray duc propriétaire dud. pays et duché de Bretagne, moyennant la coustume par laquelle les aînez succedent aud. duché, et ce nonobstant toutes choses, qui pourroient avoir auparavant esté faictes au contraire, comme faictes contre la coustume dud. pays, et sans le sceu et consentement des gens desd. troys Estatz ; lesquelles choses ainsi faictes, nous avons declairées et declairons nulles, et comme telles cassées et revoquées, cassons et revocquons, tant et si avant que besoing pourroict estre ; et vouldons, consentons et nous plaist que notred. tres cher et tres amé filz aîné, duc propriétaire de Bretagne, face son entrée en Rennes, ville cappitale dud. pays, et qu'il soit illec receu et couronné en vray duc et seigneur propriétaire de Bretagne, avec toutes solempnitez et autres choses requises et acoustumées d'estre faictes, gardant les louables et anciennes coustumes d'icelluy pays et duché de Bretagne, en nous reservant touteffoys l'usufruit et administracion dud. pays et duché de Bretagne, a nous delaissé par le testament de feu de bonne memoire, nostre tres chere et tres amée compaigne, Claude de France, duchesse de Bretagne ; ensuyvant aussi la requeste a nous faicte par lesd. Estatz ; et avec ce, pour la grande commodité, qui pourra par cy apres advenir aud. pays de Bretagne, inclinans a la priere desd. Estatz, fondée en bon sens et providence des choses, qui pourroient advenir, nous avons de notre certaine science, plaine puissance et auctorité que dessus uny, joint, unissons et joignons led. pays et duché de Bretagne avec le royaume et couronne de France, perpetuellement, de sorte qu'ilz ne puissent estre separez ni tumber en diverses mains, pour quelque cause que ce puisse estre. Davantage, vouldons et nous plaist que les droictz et privileges que ceulx

dud. pays et duché ont eu par cy devant, et ont de present, leur soient gardez et observez inviolablement, ainsi et par la forme et maniere qu'ilz ont esté gardez et observez jusques a present, sans y riens changer ne innover, dont avons ordonné et ordonnons lettres patentes en forme de chartre leur estre expediées et delivrées. En oultre, avons deffendu et deffendons a toutes personnes, de quelque estat, qualité ou condicion qu'ilz soient, qu'ilz n'ayent a porter le nom de Bretagne, soulz ombre de leurs meres ; et que les bastardz d'icelle maison ne portent les armes de Bretagne, si ce n'est avec une barre, pour éviter la confusion et inconvenient, qui par succession de temps en pourroict advenir ; et ce, sur peine de confiscation de leurs fiefz. Si donnons en mandement par ces presentes a noz amez et feaulx conseillers, les gens tenans noz courts de parlement de Paris et de Bretagne, conseil et chancellerie dud. pays, et chambre des comptes d'iceulx lieux de Paris et de Bretagne, et a tous noz seneschaulx, allouez, baillifz, prevotz, justiciers et officiers dud. pays, ou leurs lieuten., que notre present edict facent lire, publier et enregistrer en leurs courtz, affin que nul n'en puisse pretendre cause d'ignorance, et icell. facent inviolablement observer, et qu'ilz aient a pugnir aigrement ceulx, qui, directement ou indirectement, actempteront au contraire ; car ainsi nous plaist-il estre fait ; sauf notre droict en autres choses, et l'autruy en toutes. Et affin que ce soit chose ferme et estable a tousjours, nous avons fait mettre notre scel a cesd. presentes.

Donné a Nantes, au moys de aoust, l'an de grace mil cinq cens trente et deux, et de notre regne le dix huitiesme.

[Sur le repli :] Par le roy, usufructuaire des pays et duché de Bretagne. Breton.

Visa.

Lecta, publicata et registrata, audito et requirente procuratore generali regis, in Camera comptorum, XXVIII^a septembris anno Domini millesimo quingentesimo tricesimo secundo - Chevalier.

(Même référence que la requête des Etats — pp. 275 à 279. D'Argentré précise d'après l'exemplaire qu'il a sous les yeux et qui est sans doute celui des Etats, qu'il y est écrit en outre :

Lecta, publicata et registrata in Consilio Britanniae, audito Procuratore generali et requirente, die octava mensis Octobris, anno Domini millesimo quingentesimo trigesimo secundo, me presente. A. Mandart.)

IV. — EDIT DU PLESSIS-MACE DE FRANÇOIS I^{er} (septembre 1532)

François par la grace de Dieu Roy de France, usufructuaire des pays et Duché de Bretagne, Pere et legitime administrateur des biens de nostre tres-cher et tres-aimé fils le Daulphin, Duc et seigneur propriétaire desdits pays et Duché. Sçavoir faisons à tous presens et à venir, Nous avons receu l'humble supplication de nos tres-chers et bien amez les gens des trois Estats dudit pays et Duché de Bretagne, par laquelle ils nous ont remonstré que à la derniere assemblee d'iceux à Vennes, où nous estions en personne, apres avoir accepté et eu pour agreable la requeste qu'ils nous avoient baillee par escrit, signee de leur Procureur et Greffier, par laquelle nous requeroient l'union d'iceluy et Duché avecques la couronne de France : Nous leur avons promis les entretenir en leurs Privileges et libertez anciennes, et que de ce leur baillerions lettres en forme de chartre : A ceste cause il nous plaise leur confermer et agréer les Privileges dont ils ont par cy-devant jouy et usé deuément, jouissent et usent encores de present : c'est à sçavoir, que par cy apres, comme il a esté fait par cy-devant, aucunes sommes de deniers ne leur puisse estre imposee, si preallablement n'a esté demandé aux Estats d'iceluy pays, et par eux octroyee. Et que les deniers provenant des billots soient feablement employez aux fortifications et reparations necessaires des villes et places fortes dudit pays, d'autant que ledit billot fut mis sus, principalement à cause desdites reparations, qui revient à grand'charge et foule du pauvre peuple ; et que la justice soit entretenuë en la forme et maniere accoustumee : C'est à sçavoir, le Parlement, Conseil, Chancellerie, Chambre des Comptes, assemblees des Estats, les barres et juridictions ordinaires dudit pays, et que les subjects d'iceluy n'en soient tirez hors, soit en premiere instance ou autrement : fors aux cas ressortans par appel à Paris, ensuivant les declarations qui ont esté par cy-devant sur ce faites. Et que moyennant l'union faicte dudict Duché de Bretagne avec la couronne de France, à la requeste desdicts Estats, aucun prejudice ne soit fait à l'indult d'iceluy pays : qui porte, que nul non originaire ne pourra avoir ne obtenir benefice audict pays, sans avoir sur ce lettres du Prince. Et que icelles lettres ne soient baillées à gens estrangers, ne autres, sinon à ceux qui sont à l'entour de nostre personne. Et avec ce, Que nous ayons à confermer tous les autres privi-

leges dont ils ont chartres anciennes et jouissance immemor-
 riale jusques à present. Nous, desirans gratifier lesdicts
 supplians, ains de les leur augmenter, pour la grand'amour
 et fidelité qu'avons cogneu par effect qu'ils ont envers nous,
 De nostre certaine science, pleine puissance et autorité,
 Avons confermé et agréé, confermons et aggreons lesdicts
 Privileges, lesquels entant que besoin seroit leur avons donné
 et donnons de nouveau, pour d'iceux jouyr pleinement et
 entierement, tant et si avant qu'ils en ont par cy devant
 deuëment et justement jouy et usé, jouyssent et usent encore
 à present. Toutesfois n'entendons aucunement par ce que
 dessus, revoquer les ordonnances par nous dernièrement faite
 à Vennes, sur l'abbeviation des procez, suivant l'advis de
 principaux du conseil d'iceluy pays.

Si nous donnons en mandement par ces mesmes presentes
 à nos amez et feaux nostre Gouverneur Lieutenant gener
 audit pays, gens dudit Parlement, Conseil et Chancelier, Chan-
 bre des Comptes, Seneschaux, Allouez et à tous nos autres
 Justiciers et Officiers dudit pays et Duché, ou leurs Lieutenans
 de publier et enregistrer les presentes chacun en son endroit
 et icelles faire garder et observer de point en point selon le
 forme et teneur, sans aucunement venir au contraire : Car ain-
 nous plaist-il estre fait. Et afin que ce soit chose ferme et stable
 à tousjours, Nous avons fait mettre nostre scel à cesdites
 presentes ; sauf en autres choses nostre droict, et l'autruy en
 toutes.

Donné au Plessis Macé, au mois de Septembre, l'an de grace
 mil cinq cents trente-deux. Et de nostre regne le dix-huictiesme

Ainsi signé, Par le Roy, Breton. Et scellé en laqs de soye de
 cire verte.

Et sur le reply est escrit :

Lecta, publicata et registrata in Parlamenti Curia, audito
 super hoc Procuratore generali Regis, die sexta Octobris, anno
 domini millesimo quingentesimo trigesimo secundo.

Sic signatum, Le Forestier.

(Texte donné par d'Argentré, in *Coustumes generales des Pays
 et Duché de Bretagne*, Paris, N. Buon 1608, partie non paginée.)

POÈMES

ISKIS

*Iskis an diskenn a gas da warc'hoazh
Ar bugel nevez lesañvet Furnez
Kurunennet ha lurennet ha peuzveuzet
Er vag-se a dreuz hor stêr
A Gergarantez da Gergasoni.*

*Iskis ar ribin a gasas he mamm
Juntret he daouarn ouzh he c'hein
Chouket ur sac'h war he fenn
Da vezañ paket, lonket, dislonket
Er vag-se a dreuz hor stêr
A Gergarantez da Gergasoni.*

*Iskisat lezenn eus hor flanedenn :
Ar vag-se ne dreuz ket hor stêr
A Gergasoni da Gergarantez.*

MEAVENN.

ETRANGE

*Etrange est la pente qui mène à demain
L'enfant neuve appelée Sagesse
Couronnée, langée, et presque noyée
Dans cette barque qui traverse notre fleuve
D'Amourville à Haineville.*

*Etrange est la brèche qui mena sa mère
Mains jointes derrière le dos
Tête enfermée dans un sac
Pour être attrapée, avalée, vomie,
Dans cette barque qui traverse notre fleuve
D'Amourville à Haineville.*

*Loi combien étrange de notre destin :
Cette barque ne traverse pas notre fleuve
De Haineville à Amourville.*

JE SERAI ROI

Innocent de mon devenir
 Comme un canal
 Où je déboucherai
 — je le vois
 Etalant sur toute marche
 Sa cape ourlée de réel.

Ainsi je serai Roi
 Des anciennes contrées :
 Mon peuple aura peau humaine
 Et chaleur d'ange.
 Chacune de mes libertés
 Sera vaisseau de grand large
 Pour mes frères enchaînés.
 Cet oiseau que l'on croit mort
 Je lui volerai les ailes
 Pour les coller à tes os
 Liberté, liberté belle
 De tes yeux infinis,
 tes cheveux en ruisseaux...

Je serai Roi :
 Il y aura une vie hors du temps
 Comme une feuille blanche
 Où j'inscrirai chaque matin :
 Révolution.
 Je repenserai l'homme
 Pour me bâtir.

★

Des vies me seront ouvertes,
 Je prendrai les grands chemins
 Les sentiers coulants de mousse :
 Je ferai un arbre à l'amour
 Devenu bois de charpente
 Et mercantile illusion.
 Je ferai de l'horreur
 Un poison de Rédemption.
 Je veux que chacun sache
 Que sa vie sonnera le creux
 D'un vieux chaudron
 Lorsqu'il saura son crime
 Et c'est la couleur de ce son
 Que je veux fixer.

Œuvre de Christ qui devra mourir,
 Œuvre de Saint Sébastien
 — un suicide pour un œil ouvert —
 Œuvre d'homme :
 Chaque race aura ma main
 Chaque enfant sera exalté
 dans sa vérité.

Eternel,
 Je m'en vais à l'aventure
 de mon devenir
 Sûr, sûr
 Et dussent les chevaux me piétiner
 Ils l'entendront crier,
 Mon sang sauvage.

J. ROUZEL.
 23 Nov. 1966.

CHRONIQUES

TRIBUNE LIBRE

EMDROAD AN EMSAV

ABERWAN

A la suite de l'article de Le Scouëzec, «Aujourd'hui, que faire ?» paru dans notre dernier numéro, nous ouvrons une Tribune Libre où chaque tendance du mouvement breton voudra bien, nous l'espérons, présenter son point de vue. Aujourd'hui, l'Union démocratique bretonne, le Gorsedd et le Mouvement de la culture populaire bretonne.

Burutellet e vez, bep an amzer, ar strolladoù politikel breizhat savet abaoe ar brezel diwezhañ.

Bremañ ma vo dizale dek vloaz anezhañ, eo anavezet mat ar M.O.B., a zigoras e 1957 un tennad-hent nevez evit un Emsav dibennet ha dismantret goude ar brezel. Evit pezh a sell ouzh an U.D.B. avat, ne vez ket komprenet mat atav perak eo bet savet ar gostezenn-se, e 1964, ha petra eo, resis, he fal dezhi.

Keuz o deus bet lod eus an emsaverien o welout ur strollad nevez oc'h en em ziskuliañ ouzhpenn an hini kent. Aon o deus bet e vefe gwanaet an Emsav dre vras gant an disrann-se. Da c'houde o deus maget kement a spi e teufe d'en em adunvaniñ stourmerien ar M.O.B. ha re an U.D.B., ma kredent ne oa c'hoarvezet disrann 1964 nemet dre abegoù a-ziwar c'horre, diredet diouzh un enebiezh berrbad etre hiniannoù hag etre rummadoù.

Koulskoude, goude tri bloaz, e kendalc'h pep strollad da vont gant e hent ha, — daoust d'an diskleriadur mouezhiet e Kendalc'h ar M.O.B. e Roazhon, e 1965, o kemer un dra bennak diouzh roll-mennadoù an U.D.B., — ne seblant ket o doareoù-gwelout tostaat an eil ouzh egile, ar pezh a ziskouez anat e oa kalz donoc'h eget na grede tud-zo an dizunvaniezh a lakaas ar M.O.B. da darzhañ.

Evel just, e-giz ma c'hoarvez bep tro ma vez klasket ober un dra bennak a nevez hag a zirenk ar plegoù-spered kozh,

e vez tamallet an nevezerien. Rebechet e vez outo meur a dra. Da gentañ holl, bezañ savet o c'hostezenn evit darn « diouzh degouezhennoù politikel resis ha n' o doa netra da welout war-eeun gant kudenn Vreizh » (1). Da c'houde, chom war dachenn an dibaboù politikel gall, o kemer, da skouer, ur sav-boent enep-amerikan a-zivout ar Viet-Nam hag e-keñver an Iliz katolik, un emzalc'h a zo hini an « hengoun lik gall »... Erfin, kaout un doare-emzerc'hel « gwan » dirak danvez-renerien ar Stad c'hall da zont, lakaet evel just e c'hellfe Bro-C'hall kaout warc'hoazh ur gouarnamant eus an tu-kleiz.

Forzh penaos, atav evit an hevelep burutellerien, lakaat an Emsav da dreiñ war an tu-se a vefe pellaat dioutañ an darn vuiañ eus ar Vrezhoned, katolik ha troet war an tu-dehou a-viskoazh hag (evit doare) da viken. Hag ouzhpenn, kement-se a vefe skoazellañ an nerzhioù « marksour », a zo bet, evel ma ouezer, atav a-enep da Vreizh ha d'an Emsav.

Setu aze, lakaet e berr, an abegadennoù pennañ graet ouzh nevezerien yaouank an U.D.B. Lavaromp diouzhtu n' eus ket aze un tabut a gaver e Breizh hepken. En holl vroioù a glaskas en em zieubiñ, e weled, e-touez ar vroadelourien, tud eus an tu-dehou ha re all eus an tu-kleiz, da lavarout eo mirourien hag araogourien.



Da gentañ, eo ret kounaat ez eo un dra boas awalc'h gwelout en ur vro-suj daou pe dri strollad o labourat en hevelep amzer a-du gant ar c'heal broadel. En em gavet eo an dra-mañ en Iwerzhon, da vare an dieubidigezh, en Aljeria arak dispac'h 1954, e Katalonia e-pad an eil Republik spagnolat, e Bro-Euskadi bremañ, hag aes e vefe reiñ skouerioù all e meur a vro.

N' ez eus ket da vezañ souezhet dirak un hevelep liested ha diwir e vefe lavarout ez eo bet gwanaet drezhi ar youl youl dishualañ er vroioù-se, ar c'hontrol eo. Arabat chom da vantriñ ma n' ez eus ket e Breizh ur gevrenn vroadel nemeti.

(1) Youenn Olier : " Petra eo al labour vallusañ ? " (Preder, Tonkad 1965, kaier 72-73 ; mezheven-gouere 1965).

Gwelloc'h eo moarvat kaout meur a strollad, dezho ur gelennadurezh resis hag un oberiadur mennet start, eget un urzhiadur hepken a ra diouer dezhañ ur roll-mennadoù sklaer, kenstag hag efedus.

Ne fell ket deomp, evel just, nac'h ar perzh talvoudus kemeret gant emsaverien ar M.O.B. e dihun an emskiant breizhek d'ur mare ma veze arvarus awalc'h c'hoazh komz eus gwirioù Breizh. Met, anat eo, dre an diouer a gelennadurezh ha dislavarioù diabarzh eo bet dinerzhet ar strollad-se, hep kaout ezhomm klask abegoù e wander e disparti paotred an « askell gleiz » (e-touez saverien an U.D.B. ne oa ket hepken, a-hend-all, « disrannidi » eus ar M.O.B.).

Gwir eo ez eus bet, en un doare bennak, e penn-kentañ disrann 1964 ur gudenn a remziad-tud. Ar remziad degouezhet da oad ar prederiadur politikel war dro 1960 ne c'helle ket bezañ peurheñvel ouzh an hini en doa tizhet an oad-se e 1940 pe zoken e 1950.

Ar rummad nevez-mañ a zo hini ar c'hentañ displegadoù-pobl e Breizh, o sevel klemm ar gouerien hag ar vicherourien enep gouarnamant Pariz hag o tiskouez ez eo kizidikaet an dud vunut a-benn neuze ouzh kudenn Vreizh kement ha ma komprenont emañ stag ouzh o c'hudennoù a vuhez pemdeziek.

Ar rummad-mañ, a-hend-all, a zo hini an dud yaouank dilabour, rediet alies da glask gounit o bara er-maez eus ar vro dre c'houarnerezh De Gaulle, — a dorras e c'her e-keñver ar Vretoned, o nac'h al lezenn-stur prometet start dezho, — hag ivez dre zianzavadur mezhus pennoù-bras Breizh, diseblant e-keñver he fobl ha laosk dirak ar Stad c'hall.

Ar rummad-mañ, en diwezh, a zo hini Breizhiz yaouank kaset da Aljeria gant an arme c'hall ha lakaet da flastrañ emsavadeg vroadel ur vro wasket ; rummad mare ar pobloù trevadennet o strivañ evit en em zieubiñ, hini ivez levezon ur brederiadenn nevez, — merket dreist-holl gant oberennoù Mao-Tse-Toung, Frantz Fanon, Vo Nguyen Giap, Mostefa Lacheraf, Danilo Dolci, Albert Memmi, e-touez re all, — war gudenn ar pobloù-suj ha darvoud an arallekadur war dachenn an ekonomiezh koulz hag hini ar sevenadur.

Stad truezus hor bro n' eo ket un dra nevez, sur awalc'h. An emsaverien yaouank a gomzomp diouto ne c'hoariont ket

o c'hilheienigoù, ne glaskont ket lakaat da wir o deus dizoloet kudenn Vreizh nag ijinet an diskoulmoù drezho o-unan. Ar pezh a zo nevez avat, eo an doare da sellout ouzh ar gudenn-se, dre un dielfennadur resis ha klok o reiñ un enderc'hel kevredadel d'ur stourm chomet re alies betek-hen un emlusk diwar varr, trivliadel ha folkloriel awalc'h.

Dielfennañ a ra an U.D.B. stad Vreizh evel hini ur bobl bleget, — dreist-holl dre zilez uhelidi divarrek ha digalon, staget abaoe kantvedoù ouzh galloud Pariz, — dindan ur renadur a stumm trevadennel. En em harpañ a ra e Breizh ar renadur-se war ur rannadur kevredadel a droc'h a-bell-zo ar renkadoù uhel diouzh ar bobl ; en em harpañ a ra ivez war un dro-spered maget gant ur c'helennadur kloerel a laka an dud da vezañ diglemm dirak an dizeeunderioù ha sentus ouzh ar « galloud diazezet ».

Adal ma vez dielfennet stad Vreizh evel hini ur vro drevadennet, penaos e c'hellfemp chom kenwaller gant ar galloudegezhioù trevadennour hag impalaerour ? Disrann eo ar reizhder ha kengret e tle bezañ, dre-se, stourm hon Emsav gant hini ar pobloù gwasket hag ar broioù is-diorroet dre ar bed, forzh peseurt kredenn pe liv a groc'hen a vefe ganto.

Er pellwelad-se, n'en em ziskouez ket kudenn Vreizh ken e-giz hini ur vro vihan digenvez, warlec'hiet ha kilstourmet e Kornog Europa, hogen hini ur bobl yaouank o klask disoc'h gant he galvidigezh vroadel hervez red an istor hag emdroad ar bed arnevez. Evel-se, ne c'heller ket diforc'hañ tonkadur Breizh diouzh e endro hollvedel, ha n'eo ket europat hepken. Pell emañ e-giz-se, sklaer eo, meizad paotred an U.D.B. diouzh hini lod eus an emsaverien gozh, boazet da sellout ouzh kudenn Vreizh hag ar broioù keltiek all evel ur gudenn dibar, hep heñvelded e giz ebet gant hini ar vorianed, an dud velen pe ouennoù all lakaet a-zindan evit tud desket dezho er skolioù gall « dreistelezh » gouenn ar re wenn ha sevenadur ar « C'huzh-Heol » war ar re all.

Diaes eo ober eus abegoù disrann 1964 un dra o tennañ da zegouezhiadennoù estren da gudenn Vreizh. E gwirionez en doa diskouezet tabut Kendalc'h Sant-Brieg, — a nac'has e 1962 mouezhiañ ur mennad kinniget gant araogourien ar strollad a-enep d'an O.A.S., — un enebadenn-diazez o

lakaat war wel daou venoziad disheñvel-krenn eus ar stourm breizhat.

N'eo ket, a c'heller krediñ, evit damantiñ da c'houarnamant Pariz he doa savet « askell gleiz » ar M.O.B. ar mennad-se, kentoc'h evit reiñ da anaout splann d'an holl edo Emsav Breizh kengret hep damlavar gant pobl Aljeria o stourm evit he frankiz, evel ma tere d'an holl bobloù-suj dre ar bed. Ne oa ket aze un dro-bleg a bolitikerezh gall, un afer a reizhder hag a reizhpoell ne lavaran ket, dres evel p'en em ziskler an Emsav a-du gant stourm Euskadi pe ar Gurdistan.

Arabat ankounac'haat, a-hend-all, e vire an O.A.S., en ur zaleañ dibenn brezel Aljeria (ur brezel en doa kaset da anaon, — siwazh ! — meur a Vreizhad yaouank evit meurbed ar Frañs « unan ha disrannus »), ouzh dieubidigezh ur bobl wasket, hag ouzh distro hor faotred yaouank war un dro.

Daoust ha n'o doa ket graet eus Breizh, ouzhpenn, sponterien an « Algérie française » unan eus o douaroù-dalc'h gant « Rouedad O.A.S. ar C'hornog » ? Daoust ha ne glaske ket prefeded Pariz e Breizh lakaat ar M.O.B. kement-hakement gant an O.A.S. e spered hor c'henvroiz evit gwallvrudañ an Emsav (un dra bennak eus an heñveladur-se a zo chomet e kredenn an holl, du-mañ) ?

Forzh penaos, n'o doa ket ezhomm hon emsaverien kleizat eus kelaouennoù pe gostezennoù gall (ar re-mañ holl a-enep an F.L.N., pe dost) evit dont da gaout ur meizad resis war ur brezel o doa kemeret perzh ennañ, — en desped dezho ! — lod anezho.

Ur gudenn heñvel awalc'h eo bremañ hini ar Viet-Nam, aloubet hiziv gant an impalaerourien amerikan, evel m'eo bet gwasket en-araok gant an impalaerourien c'hall. En em zianzav hec'h unan a rafe an U.D.B. ma chomfe hep en em ziskleriañ a-du gant stourm ar bobl vihan-se. Direizhpoell e vefe tamall an impalaerouriezh hag an drevadennouriezh e Breizh hag o c'havout mat e-lec'h all.



Aes eo kompren, hep mont da glask diskleriadurioù en ul levezon « c'hall » bennak, emzalc'h a oa hini emsaverien tu-kleiz ar M.O.B. e 1962 hag a zo hini paotred an U.D.B. bremañ. Gwir eo e kemeras perzh un nebeut diouto, un amzer zo bet, en oberiantiz ur strollad gall a studierien evel an U.N.E.F. ; met n'eo ket aze un abeg a ziskred en o c'heñver muioc'h hag ez eo bet unan al labour kaset da benn gwechall gant ur brogarour iwerzhonat e-giz James Connolly en urzhiadurioù saoz evel ar **Social Democratic Federation** pe an **Independent Labour Party**.

Daoust hag ez eus ezhomm anataat emañ stourm emsaverien an U.D.B. ur stourm **breizhat** gwiriek ? Embann a ra poent kentañ diskleriadur-diazev ar strollad « galvidigezh vroadel Vreizh » (1), ar pezh a ziforc'h a-grenn ar gostezenn-mañ diouzh re all evel ar P.S.U., n'int nemet stagadennoù eus strolladoù politikel gall kreizennet e Pariz. Perak, a-hend-all, o dije bet ezhomm an emsaverien yaouank sevel ur gostezenn vreizhat ma vije bet awalc'h evito ar P.S.U. ?

Ma c'hoarvez da baotred an U.D.B. kenlabourat gant luskadoù all eus an tu-kleiz evit mennadoù resis, — ha, da gentañ holl, diskar ar gouarnerezh a hengoun broadelour ha kreizenniñ gall a zo o ren e Pariz, — gaou e vefe lavarout o deus kollet abalamour da-se o frankiz hag o intrudu.

Bezef pe vezef, ne weler ket mat perak ez eo un emzalc'h gwan evit an Emsav lakaat, da skouer, da votiñ evit Mitterrand kentoc'h eget de Gaulle evit pennrenerezh ar Republik, pe hetiñ ma vefe distroadet ar renadur-mañ gant kleizidi kentoc'h eget « etreidi » Lecanvet...

Ret eo en em gannañ, zoken ma n'eo ket bet dibabet ganeomp binvioù pe stern an emgann. N'ez eo nemet diwar spered e c'heller faltaziañ ur stourm broadelour rik, troc'het diouzh ar gwirvoudennoù politikel ; war an dachenn, dav eo ober e vat eus an degouezhderioù hag eus kenfeur an nerzhioù a vez tal-ouzh-tal.

Atav o deus klasket an emsavioù emrenerezh, dre ar bed, kevredidi pe genstourmerien e-barzh ar vro hag en diavaez. Ha pa soñjomp e brogarourien evel James Connolly en

(1) Gw. *Le Peuple Breton* (niverenn kentañ, Genver 1964).

Iwerzhon, José-Antonio de Aguirre en Euskadi ar C'hreisteiz, Lluís Companys e Katalonia, Casares Quiroga e Kalaikia, Ho-Chi-Minh en Indez-Sina, Ferhat Abbas en Aljeria, e welomp anat ez eo a-gleiz, e Londrez, e Madrid pe e Pariz, ha n'eo ket a-zehou o deus klasket harp an emsaverien-se. En amzer hiziv, en Euskadi an Hanternoz, e welomp ar strollad *Enbata* oc'h en em dreiñ ivez war an tu-kleiz, evel m'hen diskouez e genlabour gant Emziviz sokialour Mourenx hag ul lizher kaset gant Kriztiane Etxaluz d'ar gelaouenn *Témoignage Chrétien* evit trugarekaat he lennerien.

Perak mont da glask, avat, ul levezon « c'hall » e kement lec'h ma kresk menozioù araogour, hag an dra-mañ evit o argas hag o divrudañ ? Daoust ha n'eo ket, e gwirionez, ober e-giz-se un donezon re vrav d'ar C'hallaoued, evel ma vefent ar re nemeto gouest d'empennañ drezho o-unan kelennadurezhioù dispac'hel ?

Evit an U.D.B., **politikel** eo, da gentañ hag a-natur, kudenn Vreizh. Diwar neuze, kavout a ra d'ar strollad-se ez eo dic'hallus krenn stourm evit Breizh hep ober politikerezh, da lavarout eo hep ober dilennoù-diazev a-zivout an arboellerezh, ar sevenadur, reizhadur ar gevredigezh. Hag emañ, c'hoazh, e kavomp un diforc'h a bouez etre menoz an Emsav araogour hag an doare-emzerc'hel a oa, dre vras, hini renerien ar M.O.B. da vare disrann 1964. Evit ar re-mañ, e tlee an Emsav chom un urzhiadur nann-politikel, digor d'an holl Vreizhiz a bep tu hag a bep kredenn bolitikel pe gevredadel.

Degas a ra da goun an emzalc'h-se hini kalz eus an emsaverien kozh, a gemere araok ar brezel da c'her-ardamez : « Na ruz, na gwenn, Breizhad hepken ! » Met, e gwirionez, ur seurt « neptuegezh » a guzhe, an aliesañ, menozioù ha plegoù eus an tu-dehou pe, da nebeutañ, an nac'h da lakaat an dael war an « urzh vat », ar skeul-renk, an hengoun.

Evit emsaverien an U.D.B., avat, n'eo ket awalc'h lavarout emeur a-du gant Breizh, ret eo gouzout peseurt Breizh a ginniger d'ar bobl, he deus ezhomm da gaout un emskeudenn resis ha sklaer eus ar pal da dizhout evit dont da vezañ a-du gant hor stourm. N'eo ket, anat eo, evit kemm liv ar banniel na zoken evit lakaat ar brezhoneg da yezh a-berzh-Stad, hag a-hend-all chom dindan mestroni an « aotrouien » hag ar berc'henned-danvez, e savo a-du gant an Emsav ar gouerien hag ar vicherourien.

Hogen, peogwir « politikerezh » a dalv « dilenn », peseurt dibaboù a ginnig ar strollad nevez ?

Da gentañ, an **demokratelezh** a-zivout an hiniennoù koulz hag e-keñver ar c'humuniezhoù. Rak, evit an araogourien, n'eo ket Breizh ur skeudenn-spered hepken, ar bobl vreizhat an hini eo da gentañ, ha netra a dalvoudus nag a badus ne c'heller sevel hepti, e-giz m'hen diskouez awalc'h hon istor. Hag amañ adarre, en em zigemm a ra an U.D.B. diouzh an darn vrasañ eus an emsaverien a c'hiz kozh, stummet o c'head eus Breizh hervez istorourien roueelour o meuliñ ar Chouanted ha lakaet ganto en o fenn e oa deuet holl walleurioù hor bro, pe dost, gant menozioù 1789...

Krediñ a ra paotred an Emsav kleizat, er c'hontrol, n'eo ket aet da get frankiz Vreizh dre ur vuhez demokratel dreist-muzul, dre an diouer anezhi ne lavaran ket. Ma savont eneo levezon bolitikel ar gloer, n'eo ket dre zisfiziañs e-keñver ar Iliz, pe dre zoujañs d'un hengoun gall bennak (hemañ a veze kentoc'h hini ar gallikaniezh hag ar relijion a-berzh Stad). Hogen abalamour ma ne fell ket dezho e vefe kemmesket relijion ha politikerezh : re bell amzer eo bet graet ar mesk-se e Breizh, evit derc'hel ar bobl dindan sujidigezh « merc'h henañ an Iliz » ha, war un dro, dindan zalc'h ar pennoù bras. Arouezus eo gwelout hiziv ar vroadelourien yaouank o tisteurel ar c'hloerelerezh, n'eo ket hepken er broioù « gall » pe « latin » evel ar C'hanada pe Vro-Gatalonia, hogen e Bro-Euskadi pe e Bro-Flandrez ivez.

D'an eil, e tibab emsaverien an U.D.B. hent ar **sokialouriezh**, da lavarout eo hini ur renadur urzhiet **gant** hag **evit** al labourerien. Morse, en ur vro-suj, ne vez gwelet e-unan an arallekadur sevenadurel, atav emañ liammet start ouzh an arallekadur ekonomikel ha kevredadel. Setu perak e fell d'ar gostezenn nevez lakaat keit-ha-keit, da uhel-bal, an dishualerezh kevredadel hag an hini politikel. Setu perak ivez ec'h erbed start (ha n'eo ket hepken dre lavar, evit en em livañ « diouzh ar c'hiz ») un diskoulm sokialour da gudenn Vreizh. Broioù all, — Israel, Yougoslavia, Kuba, Aljeria, h.a., — o deus gant un hevelep diskoulm, pep hini hervez furmioù o klotañ gant stad hag ezhommoù he fobl.

Amañ, ur wech ouzhpenn, eo aes merzout ar pezh a zigeved an emsaverien-se diouzh dehourien pe « etreidi » an Emsav : krediñ a ra ar re-mañ, douget dre o deskadurezh pe o stumm-

spered, da is-prizañ pouez an darvoudoù ekonomikel hag ar frammadurioù kevredadel war donkad ar pobloù, e vo awalc'h sevel e Breizh ur Stad vroadel evit diskar diouzhtu hag evel dre vuzhud an arallekadur war bep tachenn hag evit dieubiñ ar vro a-zevri.

E gwirionez en em zalc'h an dud-se (« broadelourien rik » war o meno) evel m'hor befe e Breizh, — bro gwerzhet a-bell-zo gant hec'h uhelidi, — renkadoù-sturiañ un emskiant broadel dezho ha gouest d'adsevel ar vro. Neuze e kredont (pe ober a reont evel ma kredfent) ez eo posupl kas da benn du-mañ un dispac'h broadel gwirion hep ober war un dro un dispac'h kevredadel. An araogourien n' o deus ket kalz a boan da ziskouez, ne vefe nemet gant skouer lwerzhon, pegen touellus ez eo ur seurt rakwel. Merzout a reont a-hend-all n'ez eus ket tu, — evel m'hen diskouez awalc'h skiant-prenet an Emsav araok ar brezel diwezhañ hag abaoe, — da zedennañ ar bobl e Breizh gant ur roll-mennadoù broadelour ez-strizh, re bell diouzh kudennoù ar vuhez pemdeziek. Ret eo d'an Emsav a-vremañ sevel ur roll-mennadoù o liammañ kreñv keal an emrenerezh gant frankizadur ar renkadoù oberiant, ar re nemeto o deus da c'hounit gant diskar an urzhiadur a-vremañ.



Mar deo chomet bresk, gwan ha dic'halloud betek bremañ an Emsav, daoust ha n'eo ket abalamour m'en deus klasket en em harpañ dreist-holl war sternioù kevredadel breinet pe hanter-zistrujet a-hed kantvedoù a sujidigezh ? N'eo ket souezhus, neuze, ma weler ar remziad nevez deuet d'ar stourm breizhat, n'eo ket dre hengoun met dre emskiant emdroadur ar bed a-vremañ, o labourat evit sevel ur gumuniez vroadel arnevez, diazezet war ar bobl hec'h-unan, kentoc'h eget war ar renkadoù pe ar frammadurioù kozh o deus degaset pe aotreet gwastadur ha mezhekadur ar vro.

Kalonekaüs eo kentoc'h gwelout Breizh warc'hoazh dont da vezañ, evit tud yaouank eus an amzer vremañ, arouez ur goanag : hini dieubadur an den.

Gouzout a reomp o deus aon emsaverien zo rak ar sokialouriez, dreist-holl e-touez ar re o deus kerse d'an Emsav kozh. En o spered, e chom c'hoazh moarvat Breizh ar bobl gilstourmer, ar vro a Chouanted warlec'hiet livet re alies gant sorc'hennoù enep-vreizhat. Dre ma asant an darn vuiañ eus ar Vretoned da votiñ evit tud-a-renk sentus ouzh de Gaulle, e kredont ez eo furc'h evit an Emsav chom hep emdreñ war-du menozioù an araokaat.

Evel just, keit ha ma vo pobl Vreizh ur bobl a ra diouer dezhi un deskadurezh bolitikel wirion, ur vro arallekaet e pep keñver, e kendalc'ho da reiñ hec'h asant d'an « urzh diazezet », da lavarout eo d'an urzhiadur pariziat ha kevalaour a zo o tistrujañ anezhi tamm-ha-tamm.

Daoust ha n' eo ket kement-mañ un abeg ouzhpenn evit an Emsav da stagañ ar stourm evit ar vro ouzh ar stourm evit al labourerien ? Daoust ha n' eo ket e gefridi pennañ stummañ spered politikel hor c'henvroidi evit lakaat anat dezho o stad dismegañsus ha reiñ dezho ar youl d' en em ziliammañ ?

N' ez eus ket aze, a-hend-all, ur gudenn a Vreizh diouti hec'h-unan. E meur a vro-suj eo bet gwelet spis gant ar vrogarourien emskiantek edo ar stourm broadel un emgann kevredadel ret-holl (1). Evel just eo bet tamallet dezho, ivez, reiñ dorn d' ar gomunourien. Ne vern ket : kendalc'het o deus gant o hent a deuet eo da vat o uhelvennad ganto.

(1) Gw. da skouer pezh a skriv Dominique Davant, unan eus renerien *Enbata* en ur pennad nevez embannet : " Développement économique et stratégie basque " (*Enbata*, niv. 67, Du 1966, paj. 12).

GORSEDD DIGOR

ALDRIG A NAONED

Nos compatriotes s'interrogent sur le Collège des Druides, Bardes et Ovates de Bretagne armoricaine, sur sa vitalité, sa portée, son comportement, son action. S'ils s'attachent aux apparences que constituent les cérémonies annuelles, ils s'irritent de ne pas toujours saisir leur raison d'être.

Il est par conséquent souhaitable que notre Confrérie sorte parfois de sa réserve habituelle — réserve qui est sa règle — pour rectifier certaines erreurs et rappeler, par surcroît, certaines vérités indispensables à la pérennité de la Culture et de l'Esprit bretons.

Les raisons d'être du Gorsedd.

Pour répondre à son légitime besoin de savoir, invitons l'observateur à examiner avec nous l'action bretonne dans son ensemble. A constater la multitude, le chevauchement, la dispersion, les éclipses, la vie éphémère des groupements qui composent le Mouvement de Renaissance, le vrai Breton, le Breton sincère, se révolte et aspire ardemment à coordonner, à harmoniser tous les efforts. Pour d'autres, ce décevant spectacle est l'occasion d'un repliement sur soi-même et l'effacement de l'individu à plus ou moins longue échéance. Où sont-ils tous ceux que nous avons connus à un moment ou à un autre à la pointe du combat ? Les militants disparus se comptent par milliers dans toute la Bretagne. Quelle responsabilité est la nôtre !

Afin de mettre un peu d'ordre dans cet éparpillement des forces, plusieurs suggestions ont été présentées. L'idée d'un « brain-trust » émise dans « Al Liamm » (Mezheven 1956) par un compatriote qui signe curieusement T. O'Shenco se signale à notre attention. Plus tard, M. Kerhuel examine les possibilités d'une fédération entre les principales associations sans tenir compte, semble-t-il, de la nécessaire démarcation entre le « politique » et le « culturel ». Alain Le Banner nous propose à son tour un Conseil Supérieur de l'Emsav dans la « Bretagne Réelle » d'automne 1964, soutenu en cela par Andrev Gallard dans « Celtia » de mars 1966.

Nous pourrions, en outre, mettre en relief les nombreux appels à l'Union lancés périodiquement par des militants de valeur. Les conversations particulières ne manquent pas de souligner ce problème fondamental. Il arrive d'ailleurs que l'on fasse preuve d'une belle inconscience : on prône la concorde entre tous les défenseurs de la Cause bretonne sans se rendre compte que soi-même, quelques minutes auparavant, on a nui à la bonne entente en colportant des racontars et des on-dit ou en se lançant dans telle ou telle invective contre un responsable.

Quoi qu'il en soit, l'Union répond donc à un souhait maintes fois formulé. Mais jetons un coup d'œil dans le monde pour apprendre comment résoudre nos difficultés dans ce domaine capital. Les Etats en place et, sur un plan plus vaste, le capitalisme occidental, ont découvert, il y a belle lurette, les moyens de lier, et même de contrôler, les activités qui se développent dans le cadre géographique de leur autorité. Ils se sont appuyés sur des « Sociétés de Pensée », des sociétés d'entraide dont le but officiel est fort louable. Dans ces sociétés fraternisent les éléments les plus divers : leaders politiques, industriels, hauts fonctionnaires, cadres de direction, représentants syndicaux... Il ne s'agit pas seulement, il faut le souligner, des Loges essentiellement de gauche, mais aussi des « Lions' Clubs », « Rotary Clubs » et autres « Sköl-Clubs » dans lesquels se presse une bourgeoisie élégante et distinguée.

Les « Sociétés de Pensée » ont joué un rôle déterminant dans la préparation et la réussite de la Révolution Française. L'historien J. Chardronnet n'en fait pas mystère : « La similitude des cahiers de doléances aux Etats Généraux de 1788, conduit à conclure qu'il n'y avait non pas une collection disparate et libre de Sociétés de pensée, mais un organisme doté d'une certaine

hiérarchie, recevant ses directives de centres occultes. » (« Histoire de Bretagne », p. 146).

Avec le recul du temps, nos petits-enfants apprendront comment les événements de la 4^{ème} République, voire de la 5^{ème}, ont conditionnés par les impulsions et les répulsions d'organisations plus ou moins cachées, dans le style jacobin le plus intransigeant.

Sur le terrain qui nous concerne, nous affirmons après M. J. Chardronnet que la similitude des attitudes en face de nos légitimes revendications nationales nous amène à conclure qu'il existe une ligne de conduite, et non un mimétisme, entre les personnalités influentes qui nous font face dans l'Administration, à l'Université, dans la Presse, dans les partis et les syndicats, etc...

Devant ces groupes semi-clandestins liés entre eux, avertis du moindre courant d'idées, soucieux de l'intérêt de ses membres et dont les réactions, il faut l'admettre, sont le plus souvent anti-celtiques, les dirigeants du Gorsedd ont voulu employer les mêmes armes quasi-universelles et être les interlocuteurs valables qui manquaient au Mouvement.

Dans ce domaine réservé, n'y a-t-il pas une bataille à gagner que les intelligences superficielles, les faibles de caractère ont de la peine à imaginer ? Si nous n'avions pas là un minimum d'initiative, il en serait fait de nos chances de relever notre pays. Les groupes politiques et culturels auront beau intensifier leur propagande, répéter leurs mots d'ordre, intervenir auprès des autorités, le centre de la permanence des opinions contraires restera toujours hors de leurs atteintes et s'assurera — on ne s'expliquera pas de quelle manière — la maîtrise des moyens de coercition, d'assimilation, quand bien même le départ de tel ou tel personnage pourrait nous permettre un espoir de gagner. Les hommes changent, les régimes se succèdent, les « grands principes » demeurent. Ni l'Empire, ni la Royauté, ni la République, ni le pouvoir présidentiel n'ont changé d'un iota à notre égard.

Le Gorsedd et sa neutralité.

Le Collège des Bardes peut-il être l'infrastructure du Mouvement sans être taxé de partialité ? La réponse sera affirmative car sa diversité sociale, religieuse et politique est évidente.

Le Comité Directeur ou Poellgor composé actuellement de huit membres (sur les neuf requis selon les statuts) peut nous servir de test. Si nous nous plaçons au niveau du patriotisme breton, peu d'associations ont le privilège de fournir des états de service aussi brillants : cinq d'entre eux ont payé de leur liberté leur volonté de lutter pour la Bretagne, l'un est médaillé de la Résistance, l'un a dû à un peu de chance de ne pas avoir d'ennuis et un autre enfin s'est toujours abstenu de dépasser certaines limites culturelles. Si nous examinons le problème de l'orthographe, on distingue trois membres acquis à la solution du « zh », deux tenants de l'écriture universitaire et trois qui ont gardé ou repris les habitudes antérieures à l'Emglev de 1941. Sur le plan des croyances, nous trouvons quatre catholiques pratiquants, tandis que les quatre autres se tiennent résolument en dehors de l'Eglise. A noter, parce que cela est utile pour dissiper des malentendus, qu'aucun membre du Poellgor n'appartient présentement aux Loges.

Cette diversité est encore plus nette parmi les adhérents eux-mêmes. Toutes les tendances sont présentes au sein de notre Confrérie. Sur le plan des croyances, par exemple : catholiques (dont actuellement deux prêtres), orthodoxes (dont un prêtre), spirites, francs-maçons, athées, païens néo-druidiques se rencontrent et échangent courtoisement leurs vues. La politique a aussi ses adeptes, de la gauche à la droite selon la terminologie à la mode. Se côtoient également : militants du M.O.B. et du C.E.L.I.B., défenseurs de l'U.D.B. et anciens P.N.B... Nous verrons plus loin ce qu'il faut en penser sur le plan de la culture pour nous convaincre définitivement qu'on ne peut guère épingleur une étiquette sur le Gorsedd, si ce n'est celle du patriotisme breton, la plus noble d'entre toutes.

Historique du Gorsedd.

Les héritiers des Druides assurent depuis vingt siècles la continuité de la Civilisation des Celtes. Rappelons la place éminente occupée par nos Maîtres comme Conseillers des Rois et des Chefs de clans, et comme éléments fédérateurs de la Gaule, de la Bretagne et de l'Irlande anciennes. Rappelons le dur passage du paganisme au christianisme celtique et reprenons ensuite, en un lieu précis, l'histoire du Pays de Galles pour se rendre compte de la présence du Gorsedd dans toutes les périodes de l'évolution de la culture de ce pays. Son action

se devait d'être prolongée en Cornwall et en Petite-Bretagne. C'est ainsi que la filiale bretonne se veut la gardienne du Mouvement de Renaissance de notre propre Patrie. (Pour plus d'éclaircissements, nous renvoyons le lecteur aux ouvrages sérieux parus à ce sujet tant dans nos langues celtiques qu'en français et en anglais.)

Près de 70 ans d'existence, puisque né en 1899, nous enseignent comment notre Collège a pu rassembler, relancer, raffermir, revivifier l'œuvre de personnages suffisamment notables pour que tout le monde s'accorde à la transmettre à la postérité.

Personnalités disparues et entrées dans l'Histoire.

La liste en serait longue, s'il fallait énumérer tous les noms. Nous nous contenterons de citer parmi les plus marquants : F. VALLEE (Abhervé), L. HERRIEU (Labourer), Y. F. JACOB (Efflam Koet skau), L. LE BERRE (Abalor), Marquis de l'ESTOURBEILLON (Hoel Bro-Ereg), G. BERTHOU (Kerwerziou), P. LADMIRAUT (Oriav Ab Milio), L. PALAUX (Mab ar Mor), J. P. CALLOC'H (Bleimor), E. ERNAULT (Barz ar Goued), et bien d'autres encore, sans compter les Grands-Druides défunts : Lemenik, Kaledvoulc'h et Taldir. Mais il faudrait parler aussi des gloires locales dans lesquelles on reconnaîtrait presque tous les membres disparus du Collège, tous les humbles chercheurs, tous les chantres du terroir qui ne figureront pas dans la grande, mais dans la petite Histoire, celle qui forge un peuple...

Personnages actuels.

Le Gorsedd regroupe encore aujourd'hui une partie de l'élite du Mouvement Breton. Les éléments de cette élite sont pour la plupart des responsables, des chefs de file ou des animateurs d'associations diverses. L'élite en sa totalité n'appartient pas au Gorsedd, nous dira-t-on ? Pourquoi cette manie des Bretons de ne voir que le mauvais côté des choses ? Diverses circonstances font que certains écrivains de grande valeur ne sont pas académiciens et ne le seront jamais, alors que d'autres ne méritent pas de siéger sous la coupole du quai de Conti. En fait-on en France une maladie ? La perfection n'existe pas et

les hommes sont ce qu'ils sont. Il n'y a donc rien à regretter, sauf les raisons indépendantes de la volonté des uns et des autres qui font que le point de jonction entre d'excellents Bretons et le Gorsedd ne s'est pas encore établi.

On prétend que les membres du Collège n'apparaissent pas dans l'action. Les observateurs aveugles veulent-ils nous contraindre à des précisions délicates ? Le dévouement, l'érudition d'un Druide, d'un Barde ou d'un Ovate leur est pourtant d'un grand secours. On pourrait mentionner tel producteur à la radio, tel rédacteur en chef d'un journal breton important, tels présidents de cercles, tels professeurs de breton, tels conférenciers, tels écrivains, tels poètes, tels artistes, tels activistes pour juger de l'ampleur de la tâche accomplie aux dépens parfois de la vie familiale, des loisirs et du repos. Faut-il le décès d'un Dom Alexis PRESSE et d'un Gérard TOUBLANC pour s'apercevoir du vide profond qu'ils laissent parmi nous ?

Recrutement et promotion interne.

Le Gorsedd se fait un devoir d'encourager en son sein une évolution plus poussée de l'élite. Il la veut en pleine possession de sa conscience nationale. L'organisation interne en différents grades a pour but de lui faire atteindre la pleine connaissance du génie de notre langue, la pleine connaissance de la pensée celtique ancienne.

Les candidats sont tenus, au préalable, d'apporter la preuve de leurs sentiments et de leur activité en faveur de notre pays. Une fois reçus, un discipulat, d'au moins un an, leur est imposé qu'ils soient bretonnants ou non bretonnants. Deux orientations leur sont offertes ensuite : soit le titre de Barde ou d'Ovate titulaire pour ceux qui auront obtenu un diplôme de langue bretonne ou, à défaut, auront satisfait à une épreuve préparée par le Collège lui-même, soit le titre de Barde ou d'Ovate d'honneur pour les amis qui, en raison de leurs lourdes charges, ne peuvent se consacrer à une étude méthodique du breton et de l'histoire de Bretagne.

Le « druidicat » en titre ou d'honneur peut être sollicité à partir de quarante ans et est sanctionné par une épreuve de Connaissance du Celtisme Ancien.

Afin de maintenir le « brezhoneg », seuls les membres titulaires sont choisis pour prendre place au Poellgor étant entendu que le breton, vu sous l'angle d'une langue de culture, dépasse la question de savoir si l'on est Bas-Breton ou Gallo. Les membres d'honneur des différents grades ont toujours la possibilité à tout moment d'opter pour la première formule si leur aptitude à employer notre idiome couramment est reconnue.

On s'est interrogé pour savoir si les membres du Poellgor étaient tous bretonnants et utilisaient cette langue dans leurs débats. Il n'y a aucune crainte à avoir à ce sujet. Deux « Poellgoriad » sont diplômés d'Etudes de Celtique de l'Université de Rennes, cinq autres ont leur « Trec'h Kentañ » et le huitième est un ancien professeur de breton de l'ex-Institut Polytechnique de l'Ouest de Nantes et actuellement toujours examinateur à l'épreuve facultative de breton au baccalauréat.

Les quelques règles exposées succinctement plus haut démontrent bien la volonté du Gorsedd de permettre à tout Breton quelles que soient ses origines, de faire partie de notre Confrérie, sans pour autant être arrêté par des questions de moyens d'expression. Faire œuvre véritablement nationale, de Brest à Clisson et de Vannes à Fougères, sans renier les atouts majeurs de notre nationalité, demeure notre souci constant.

Les cérémonies.

Les cérémonies annuelles, pour peu que l'on en recherche la signification concrétisent ce que nous venons d'expliquer. Il faut les considérer sous le double aspect du souvenir et de rites de réception des impétrants. Elles ne sont pas une fin en elles-mêmes comme tout folklore, comme tout symbolisme.

Nul compatriote ne reprochera au Gorsedd sa fidélité et son désir de toujours garder présente à sa mémoire la prestigieuse société celtique qui florissait avant que l'Europe occidentale ne soit submergée par Rome et les hordes germaniques. Il est impossible de rejeter la reconnaissance, l'admiration que nous devons à la classe dirigeante de cette société : c'est-à-dire les Druides.

Aux témoins de nos manifestations, il leur est demandé, en outre, de se souvenir des souverains et des héros de notre

Pays, de ne pas oublier que Cornwall, Galles et Breizh n'appartenaient autrefois qu'à une seule Nation.

Voilà pourquoi, contre vents et marées qui ont parfois laissé le Collège seul à réveiller nos compatriotes, les structures de l'Emsav étant réduites à presque rien, les Druides revêtent la robe de lin blanc, les Bardes celle de lin bleu et les Ovates celle de lin vert, pendant une toute petite heure, une fois par an.

D'autres symboles historiques sont aussi des témoignages de respect. Le gui affirme la croyance et la pérennité de la Celtie. Le chant majestueux du " Dalc'h Soñj " est adressé aux spectateurs et leur fait connaître les périodes heureuses et malheureuses de notre passé. La Grande Epée sur laquelle les nouveaux promus prêtent serment ravive l'espoir en un retour d'Arthur, c'est-à-dire en la résurrection de la Celtie. Et l'union des deux tronçons du Glaive Brisé, un des rites les plus émouvants qui soient, rappelle que Bretons d'Outre-Manche et Bretons armoricains n'ont formé jadis qu'un seul peuple.

Vues sous cet angle, il n'échappe à personne que ces cérémonies accomplies en complet veston perdraient du même coup leur caractère solennel. Le port de la saie est lié à cette solennité. Il est probable que bien des années se passeront encore avant qu'une réforme radicale ne soit envisagée.

Activités du Collège.

Il faut, tout d'abord, accorder une grosse importance à l'action personnelle des membres du Gorsedd au sein des associations auxquelles ils appartiennent et qui consiste, comme il a été dit, en conférences, cours, articles de journaux et de revues, etc... Les lignes directrices tracées lors des Congrès annuels servent à coordonner le travail de chacun et également à lancer des idées qui doivent être diffusées.

D'autre part, le Collège publie un organe trimestriel " An Tribann " et un bulletin intérieur " Kelc'hlizher ar C'hoursez ". Des Commissions de travail ont été mises en place. Elles tendent à la reconstitution de l'Institut Celtique détruit sous de fallacieux prétextes. Elles souhaitent confronter leurs travaux et les travaux des Commissions qui pourraient exister dans les autres groupements.

Des liens sont entretenus avec les Gorsedd du Pays de Galles et du Cornwall. Des délégations participent régulièrement aux cérémonies annuelles organisées par chaque Collège à des dates échelonnées : début août pour les Gallois, fin août pour les Bretons et début septembre pour les Cornouaillais.

Il existe également en Angleterre, en Belgique, en France des hommes restés fidèles au Celtisme de leurs lointains aïeux. Leur activité est bien différente de celle des Collèges brittoniques. Ils n'ont pas à sauvegarder toute une culture vivante. Néanmoins leur culte du souvenir, leurs recherches archéologiques servent notre Cause et méritent notre sollicitude. Tout en respectant leur indépendance et la sienne, le Gorsedd les invite à se joindre à lui lors de ses manifestations.

Toute une chaîne d'entraide fait par ailleurs sentir son efficacité dans bien des circonstances : soutien apporté aux confrères âgés, malades ou sans situation, solidarité dans les groupements professionnels ou bretons, appui auprès de personnalités, etc... Cette chaîne d'entraide prend tout son sens, à travers les délégations régionales dont l'existence se manifeste dans les grandes villes bretonnes, à Paris, au Maroc, etc..., et tend à instaurer, entre tous les Bretons conscients, un esprit nouveau, une attitude nouvelle dont le besoin se fait terriblement sentir sur le plan de la solidarité.

Le druidisme.

Pour former un petit Français appelé à assumer des responsabilités, les spécialistes ont prévu une éducation progressive dans la ligne de la culture officielle. On lui fait acquérir une connaissance approfondie des Antiquités grecques et romaines, on meuble sa mémoire d'une bonne dose de latin avant de l'engager dans les études classiques. Il en est de même dans les Etats les plus artificiels. Les théoriciens trouvent toujours, comme dans la Tchécoslovaquie d'avant-guerre ou la Belgique d'avant la poussée flamande, une explication historique à tous les problèmes de la culture dominante. Nos ancêtres étaient les Gaulois, à nonnaît bien le petit Malgache. Ils veulent ainsi imprégner tous les citoyens, très fiers de leur conditionnement, afin de leur inculquer une véritable mystique nationale.

Lier les hommes par une commune dévotion à de Grands Ancêtres est la règle d'or des nations ou des pseudo-nations. La méthode a été conduite jusqu'à ses limites extrêmes lorsque, selon Pauwels et Bergier, les jeunes disciples de Rosenberg recevaient leur instruction profonde dans les Ordensbürge. Elle faisait table rase de toute influence hétérogène, y compris celle apportée par la Tradition biblique.

C'est cette peur, sans doute, des conséquences ultimes d'un tel retour aux sources qui fait que le Barddas, les Mabinogion, la mythologie irlandaise semblent être au-delà d'un plafond qu'il est dangereux de franchir. Nous sommes ainsi comme des êtres incomplets auxquels on accorde l'autorisation d'assimiler le folklore, d'approfondir la langue, de s'initier au gallois et au gaélique, mais à partir d'un certain seuil, force nous est donc d'incurver notre route et nous contenter des exploits de l'Olympe et autres récits qui nous sont totalement étrangers. On aboutit à une réelle frustration dont les conséquences sur le plan dynamique sont incalculables.

Un Mouvement qui n'est pas transcendé par une certaine mystique dans le prolongement de sa culture **est voué à l'échec**. Cela a été fort bien compris par Loth lorsqu'il entreprit la traduction des Mabinogion, par Meven Mordiern et Fransez Vallée, lorsqu'ils imaginèrent les " Sketla Segobrani " et construisirent ce monument littéraire que sont les " Notennoù diwar-benn ar Gelted koz ". Cela a été également fort bien compris par les frères Patrick et William Pearse, les fondateurs de l'école Saint-Enda.

Le Gorsedd n'entend pas se priver et priver ses compatriotes des richesses irremplaçables de la Tradition celtique. Quelques Bretons, parmi lesquels des membres du Collège, ont haussé le Druidisme au niveau d'une croyance accompagnée d'une rituelle. C'est leur droit le plus strict, mais ce n'est pas celui du Gorsedd qui ne vise qu'à réhabiliter nos Humanités, conscient qu'il est de la mutilation de l'âme bretonne.

L'objectif n° 1 du Gorsedd.

Il se peut que les positions nuancées du Collège des Bardes soient l'objet de jugements sévères des supporters de telle ou telle forme d'action. L'art de ménager « la chèvre et le chou », l'art de n'être « ni chair, ni poisson », répugnant, à juste titre,

aux intransigeants et ombrageux défenseurs d'une Idée. Qu'ils comprennent, une fois encore, que chaque membre du Gorsedd agit, au dehors, selon son tempérament, ses options, que chaque **Poellgoriad** a lui-même choisi la confession, le cadre politique, l'orthographe qui lui paraissent la Voie, la Vérité et la Vie. Le Grand-Druide et le Grand-Druide adjoint sont aussi des personnes engagées, engagements que nul n'ignore, sauf celui qui ne veut ni voir, ni entendre.

Mais les membres du Gorsedd, de la base au sommet, possèdent une FORCE que leurs contradicteurs sont bien en peine d'acquiescer. Ils savent faire abstraction de leurs tendances quand un intérêt supérieur l'exige.

Ils n'ont rien inventé : l'histoire universelle fourmille d'exemples d'appels à l'Union de frères ennemis **afin de repousser ensemble un danger commun**. La Résistance française, dont nous ne voulons commenter ici ni les causes, ni les buts, ni les fautes, nous est une leçon sur certains points : on ne peut nier la pureté d'intention d'un Jean Moulin, apôtre de l'Union, qui sut si bien œuvrer que des maquisards, totalement opposés dans leurs idéologies, apprirent à courir, côte à côte, les mêmes risques, dans leur besoin viscéral de bouter l'étranger dehors.

L'insurrection irlandaise nous révèle le miracle du sacrifice commun d'hommes de toutes les classes de la société : ouvriers, paysans, bourgeois, aristocrates, de toutes les opinions politiques et religieuses (chrétiens et non-chrétiens) et qui parlaient les uns le gaélique, les autres l'anglais.

L'UNION, c'est l'acte généreux de ceux qui se sentent sûrs d'eux-mêmes, de ceux qui acceptent de jouer le jeu, en laissant à chacun l'espoir, dans ce point de rencontre, ce carrefour qu'est le Gorsedd, de convaincre l'adversaire.

« La situation actuelle ne nous gêne pas, proclament les écervelés. Ne nous lamentons pas, car nous sommes persuadés que l'unité se fera autour des plus forts. Et ceux qui sont les plus forts sont ceux qui agissent. »

Une seule constatation s'impose : l'Histoire ne leur a rien appris. Le temps perdu pendant des siècles lamentables continue. Cela frise le raisonnement simpliste du primaire qui résout tous les problèmes par le poing ou la mitrailleuse.

Le plus ennuyeux pour les tenants d'une telle conception, c'est que les plus forts ne sont pas assurés d'être toujours unis. Il faut compter avec l'orgueil, la jalousie, la perfidie, tels que nous en voyons le spectacle tous les jours.

Il y a chez les Bretons, peuple colonisé, un retard de civilisation dans ce domaine. Comparons le sérieux, la volonté de recherche de certaines réunions non bretonnes pour nous rendre compte du désordre, de l'insouciance, de l'esprit contrariant de nos compatriotes.

Pas d'hypocrisie (sic) avec l'adversaire, nous rétorque-t-on. L'inconvénient, c'est que le soi-disant adversaire est comme nous un maillon d'une même chaîne. S'il y a rupture, la chaîne n'entraîne rien et la Bretagne se désintègre. Ne sommes-nous pas en face de ce « beau » spectacle ? Pour construire une Communauté, IL FAUT D'ABORD APPRENDRE A VIVRE ENSEMBLE.

Conclusion.

Lorsqu'on connaît les positions du Gorsedd, telles qu'elles viennent d'être exposées, on comprend qu'inévitablement elles attirent la colère de ceux qui ne veulent pas que la Bretagne retrouve sa prospérité et sa personnalité.

Toute initiative parallèle, toute attaque tire son origine de cette réaction. C'est pourquoi nous sommes controversés par les personnages et les groupements qui se succèdent à un rythme accéléré tout le long du demi-siècle d'histoire de notre Confrérie. Ces personnages et ces groupements sont d'autant plus honteux de leur fragilité qu'ils se gonflent pour se permettre de juger notre trop solide institution.

Chacun devrait pourtant méditer ce qui suit : « Les raisons qui portent atteinte à la bonne renommée du Gorsedd et les raisons qui détruisent la réputation de Kendalc'h, du M.O.B., du C.E.L.I.B., etc..., sont les mêmes, bien que leur teneur soit différente. Elles proviennent d'esprits malades. Est-ce, comme l'alcoolisme, la rançon d'un peuple qui a perdu sa fierté ? »

Placée résolument au-dessus d'eux en raison de la Sagesse druidique qui l'anime, le Gorsedd poursuit sa longue route, au

milieu des sarcasmes dont il accepte l'inévitable existence, comme faisant partie de la condition bretonne actuelle.

Un jour viendra peut-être où « PECHER CONTRE L'UNION SERA TRAHIR ». C'est un jour que le Gorsedd, grandi par l'épreuve des affronts et des larmes, aura façonné. Ce jour-là le Gorsedd l'appelle de tous ses vœux : une force irrésistible se sera alors levée et nous conduira impérieusement vers la prise en charge par nous-mêmes de notre propre Destin.

Dans cette attente, le Gorsedd assurera toujours, quelles que soient ses options momentanées en vue de créer ou de développer ce qui manque à notre pays :

- la continuité historique du Mouvement breton,
- l'unité sous-jacente des différents groupes concourant à la renaissance du pays,
- la promotion culturelle de l'élite entrée dans son sein.

Car, nous le répétons :

Seul, le Gorsedd, par sa nature, peut résoudre le problème de l'Union, sans laquelle notre Renaissance restera lettre morte...

Evit ar gwir a-enep d'ar Bed !

LA QUESTION CULTURELLE BRETONNE

A. KERAVEL

Conformément à ce qui a été convenu lors des réunions préparatoires du Colloque, nous abordons maintenant l'aspect proprement breton de nos problèmes culturels de l'Ouest.

Il n'était pas possible, en effet, de discuter ici, en Bretagne, des questions culturelles régionales sans donner une certaine place au côté très particulier présenté par ces questions dans notre province du fait de l'existence d'une langue originale, inassimilable au français et porteuse d'une culture aussi précieuse par ses promesses d'avenir qu'en raison de ses sources mêmes.

Nous le demandons : pouvons-nous, dans un colloque **socialiste** et sur les **problèmes régionaux**, nous refuser de regarder bien en face ce qui constitue indiscutablement **un fait social**, la langue bretonne se trouvant être, en Basse-Bretagne, le moyen d'expression quotidien de la partie numériquement la plus importante de la population, longtemps la plus misérable et la plus exploitée, la plus sacrifiée par l'éducation bourgeoise et, de nos jours, la plus menacée par le néo-capitalisme moderne, — nous voulons dire **la paysannerie** ?

Nous sommes réunis pour étudier une série de problèmes que nos aînés et nous-mêmes, — cela a été dit au début de la Rencontre, — avons eu le grand tort de négliger jusqu'ici, sinon d'éviter.

Reconnaissons que nous appréhendions de mettre le pied sur un terrain mal connu : nous sentions que, fatalement, nous

serions amenés à mettre en cause certaines « vérités » établies, certains « grands principes » quasi-sacrés...

Serait-ce une attitude digne de démocrates et de socialistes que de continuer à fermer les yeux, comme on l'a fait avec une constance remarquable jusqu'à maintenant, sur un état de fait qui stupéfie nos visiteurs étrangers, et d'abord les étrangers d'orientation socialiste, chez qui des situations de ce genre ont trouvé depuis longtemps leur solution naturelle ?

Dans la première partie de ce rapport, nous avons évoqué les responsabilités de tout l'appareil éducatif et d'information dans le drame que connaît aujourd'hui l'ensemble de l'Ouest français. Nous avons ajouté qu'en Bretagne l'enseignement avait largement contribué à préparer cette situation, en se faisant l'instrument essentiel de la politique d'assimilation linguistique forcée poursuivie par le Centralisme.

C'est sur ce rôle de l'Ecole, en pays bretonnant, que nous sommes conduits à nous étendre. Les faits que nous allons rapidement exposer et les jugements que nous formulerons, nous ne les exposerons et les formulerons pas de gaieté de cœur. Nous espérons bien qu'on ne verra nullement dans nos propos on ne sait quelle intention de dénigrer une Ecole à laquelle nous appartenons ou de contester l'importance des tâches qu'elle a réalisées ou le dévouement de plusieurs générations d'enseignants à la cause de l'éducation populaire. Nous ne nous en prenons pas aux hommes. C'est l'objectif de la politique de centralisation et d'uniformisation que nous condamnons, et les procédés mis en œuvre pour atteindre cet objectif. Et, sur ce point, en tant que progressistes, en tant que révolutionnaires, notre condamnation ne saurait être que rigoureuse, justifiant notre détermination à obtenir l'application, en Bretagne, d'une politique culturelle conforme aux principes démocratiques et à la morale universelle.

Voici 80 ans que, depuis l'institution de l'enseignement primaire obligatoire — et après, semble-t-il, une très courte période d'hésitation — l'Ecole a engagé dans notre région une lutte acharnée contre la langue bretonne, qui était, dans les années 1885-1900, la langue quotidienne de la quasi-totalité de la population rurale en Basse-Bretagne.

Le mot d'ordre, donné, à cette époque, très officiellement, comme constituant « une règle inviolable » : « **Pas un mot de**

breton en classe ni dans les cours de récréation », illustre bien les moyens employés pour mener une véritable guerre linguistique qui a duré des décades et des décades.

Cette guerre, qui a été conduite d'une manière absolument indigne d'un pays de grande civilisation, en mettant en œuvre des procédés aussi dégradants que le fameux « **symbole** » (1), n'a jamais cessé, en réalité, se poursuit, en fait, de nos jours, bien que sous une forme moins agressive, moins visible.

Si une loi, votée en 1951 — et dont l'initiative, au départ, revient à une formation politique de gauche — a reconnu l'existence de langues « locales » en France et a autorisé, en principe, un enseignement réduit de ces langues, — en fait, rien n'a été changé : par le jeu de restrictions administratives et par l'absence totale d'encouragements officiels, la France demeure, en l'an 1966, le seul pays sur le continent européen, **avec l'Espagne franquiste**, à empêcher les langues minoritaires parlées sur son territoire de participer à l'éducation des jeunes dans les régions où elles sont en usage.

On a voulu donner une justification philosophique, humanitaire, voire progressiste, à l'interdiction d'utiliser le breton à l'école et à la véritable persécution dont notre langue a été l'objet. La langue bretonne, déclarée pour les besoins de la cause « langue morte », « débris corrompu du celtique et dont l'acquis littéraire ne se développera plus », a été considérée comme responsable du retard intellectuel de la Basse-Bretagne. « N'est-il pas vrai, osait-on écrire, que la Bretagne, avec ses idées arriérées et d'un autre temps, est une entrave au progrès du pays tout entier ? » Le but poursuivi était de parvenir à une unification linguistique totale de l'Hexagone par la suppression radicale des langues régionales.

Les conséquences de la guerre ainsi livrée depuis maintenant plus de trois quarts de siècle à la langue bretonne ont été

(1) Le premier élève surpris à prononcer un mot de breton, en classe ou en récréation, devenait porteur d'un sabot, d'une pièce trouée, d'une bobine ou de tout autre objet (appelé « **symbole** » — le « **signet** », en Provence), dont il devait tenter de se débarrasser en surprenant un camarade en flagrant délit d'usage de l'idiome interdit. Le dernier porteur du « **symbole** » était puni (nettoyage des W.C., balayage de la classe, etc...). Système utilisé tout autant dans les écoles confessionnelles que publiques, jusque voici 30/40 ans.

aussi désastreuses sur le plan social que sur le plan pédagogique. On s'est entêté à pratiquer chez nous des méthodes partout ailleurs abandonnées parce que contraires à la pédagogie moderne. Bien sûr, des progrès très sensibles ont été accomplis (il n'y avait pas d'écoles populaires avant 1882-85 !), et nous l'avons déjà reconnu. Mais nous affirmons qu'ils eussent été bien plus considérables si l'on avait associé au français la langue autochtone — la langue du Peuple ! — pour répandre l'instruction. Hors de toute contrainte d'ordre linguistique, l'épanouissement de l'individu breton eût été assuré dans toute sa plénitude, et les maîtres ne se seraient pas heurtés à cette timidité, à cette « défiance », à ce « mutisme » du jeune bretonnant provoqués par l'emploi de la fameuse « méthode » Carré (1).

C'est surtout sur les répercussions d'ordre psychologique et social de la politique linguistique suivie en Bretagne qu'il convient d'insister. Fruit de l'interdiction dont le breton était l'objet, la honte du parler familial, de la « **langue des paysans** », se trouve à la base de ce sentiment d'infériorité, de cette mentalité de résignés qui a causé tant de ravages en notre région. L'humiliation subie tout au long des années de l'enfance, le traumatisme psychique permanent entretenu par le sentiment de l'indignité de la langue maternelle (rejetée de l'école), ont pesé lourd, durant des générations — et n'ont pas encore fini de peser — sur les épaules de nos compatriotes ruraux.

Le but des « missionnaires » comme M. Carré et ses émules de la fin du siècle dernier, venus en Bretagne donner une impulsion jugée nécessaire à la lutte contre la langue bretonne, était de parvenir à « **sortir les Bretons d'eux-mêmes** », et de les transformer en parfaits citoyens d'un pays totalement nivelé linguistiquement. Le résultat atteint ne correspond nullement, on doit l'admettre, à leurs espérances : la langue bretonne n'a pas disparu au bout des 20 ou 30 premières années de ce régime, comme ils l'annonçaient, mais on a, à coup sûr,

(1) Inspecteur Général, M. Carré mena une campagne particulièrement active contre l'usage du breton ; inventeur d'une « **méthode directe** » dont l'emploi fut imposé aux instituteurs français de Madagascar comme aux maîtres bretons ; la préface de ce manuel peut être considérée comme l'exposé-type de la doctrine du parfait colonisateur en matière linguistique ou la plus cynique justification du génocide culturel.

fait rentrer en eux-mêmes des centaines et des centaines de milliers de Bretons, irrémédiablement complexés, dressés à courber l'échine.

L'incroyable, c'est que les cadres de Bretagne, les intellectuels bretons, quelle que fut leur origine, aient accepté cet état de fait, c'est qu'aucun mouvement organisé ne se soit manifesté, ailleurs que dans des cercles restreints, afin que la population de Basse-Bretagne se voie reconnaître des droits partout ailleurs respectés dans les pays évolués...

Disons tout de même, pour l'honneur breton, — un peu aussi pour l'honneur de la Gauche bretonne, ajouterai-je, — que des voix se sont, cependant, fait entendre : dans les dernières années du XIX^e siècle, celles des premiers régionalistes bretons, autour d'Anatole Le Braz, — en 1903 et en 1909, celles de deux républicains intervenant au Parlement et auprès du gouvernement en faveur de la langue bretonne, le Quimpérois Hémon et le Lorientais Guieysse, — en 1913, celle du sociologue et socialiste Emile Masson, de Pontivy... Il y eut d'autres interventions de personnalités bretonnes demandant l'enseignement du breton, des vœux de nos Conseils Généraux (il a dû en être émis plus de trente fois !), des pétitions de lycéens, des interpellations à la Chambre des Députés, des démarches diverses auprès des pouvoirs publics, et même auprès du Président Wilson lors de la Conférence de la Paix en 1919.

Il serait trop long de faire ici l'historique des efforts entrepris dans le passé pour essayer de parvenir à ouvrir les portes de l'École à la langue quotidienne d'une partie importante de la population bretonne. Qu'on nous permette seulement de saluer ici la mémoire de l'instituteur syndicaliste Yann Sohier qui, dans la région, toute proche d'ici, de Paimpol, fonda le Bulletin des Instituteurs et Professeurs laïques bretons, " Ar Falz ". Yann Sohier, continuant la réflexion d'un Emile Masson, réclamait l'enseignement du breton avec des arguments nouveaux, d'ordre pédagogique et social : non seulement pour « réaliser le contact nécessaire de l'école et de la vie, supprimer les piétinements du débuts et les contraintes », non seulement pour rétablir la confiance des Bretons en eux-mêmes et faire cesser le mépris pour la classe paysanne, mais aussi parce qu'« en demandant pour le peuple breton ce droit réclamé par Bebel d'être instruit dans la langue de ses pères », il se sentait « **pleinement révolutionnaire** ».

Lentement, certes, mais sûrement, nous en avons maintenant la certitude, la campagne de conviction entamée par Yann Sohier a progressé et est en train de marquer des points décisifs... Lentement, parce que nous avons contre nous les sacro-saints principes de la centralisation, qu'on dit volontiers « jacobine » alors qu'elle est un héritage des Capétiens, — ces grands principes enseignés comme une vérité révélée à trois ou quatre générations et qui ont bloqué pendant des dizaines d'années l'évolution des esprits en ce pays...

Maintenant, le mouvement est lancé, que ce soit sur le plan de la revendication culturelle ou sur celui de la revendication économique et politique, — et c'est l'esprit du progrès qui l'anime, non la nostalgie du passé ou quelque sentimentalisme désuet : notre Rencontre en fournit la preuve éclatante. Qui peut douter que nous nous trouvons en présence d'un fort courant conduisant au réveil régional sous toutes ses formes ? Pour ce qui est de la défense de la langue bretonne, nous revenons de loin, c'est certain, tant nos compatriotes avaient été formés à s'effacer, à éviter de s'affirmer, à renier leur propre héritage... Comme l'écrit notre ami Per Jakez Hélias dans une récente « *Lettre aux Etudiants bretons sur les perspectives d'une Culture bretonne* » (1) qu'il aurait fallu pouvoir citer longuement, « nous avons fait du chemin. Avant la dernière guerre, une pétition pour l'enseignement du breton n'aurait pas recueilli cinq mille signatures. On peut en espérer cent mille aujourd'hui... ». Ceci était écrit il y a à peine quelques semaines : depuis, la grande Pétition Populaire d'« Emgleo Breiz » (Fondation Culturelle Bretonne) a dépassé ses **110.000 premières adhésions** et, au rythme actuel, tel qu'il se maintient depuis des mois, nous pouvons être assurés qu'elle comptera 150.000 signataires cet hiver, — avec des Comités de Patronage totalisant alors les noms d'un bon millier de personnalités, appartenant à tous les milieux et à toutes les nuances de l'opinion, précisons-le, mais où la Gauche bretonne est abondamment représentée.

Autre élément de confiance dans l'aboutissement de notre campagne : l'action des progressistes bretons pour la promotion de notre culture régionale n'est plus un combat isolé. Depuis

(1) " *Economie et Culture* ", remarquable N° spécial d'AR STUDIER - L'ETUDIANT BRETON, plaquette 74 p., 3 F en timbres : J.E.B., O.M.J.C., Av. Foch, Brest.

les premiers contacts avec le Midi occitan, qui aboutirent au vote de la loi Deixonne, et surtout depuis une dizaine d'années, nous travaillons en liaison avec les Enseignants des Pays d'Oc et Basque, qui veulent, comme nous, que leur langue et leurs cultures soient largement utilisées pour l'éducation de leurs jeunes compatriotes. Notre action commune est assurée sur le plan national par le « **Mouvement laïque des Cultures Régionales** », dont vous avez peut-être entre les mains l'Appel intitulé : « Une exigence démocratique : l'utilisation des langues régionales dans l'éducation et l'information », — appel qui s'adresse aux formations démocratiques et laïques et aux élus de la Gauche. Le « Programme culturel régional » présenté dans ce numéro spécial d'« Ar Falz » et des « Cahiers pédagogiques de l'Institut d'Etudes Occitanes » a déjà recueilli, dans nos départements bretons, les adhésions de plus de cent cinquante (150) maires et conseillers généraux de gauche (Communistes, Socialistes, P.S.U., Républicains laïques). Le même programme est soumis, dans toute une série de départements du Midi, aux élus et aux organisations et y connaît un égal succès.

Le fait est significatif que, dans un Colloque comme celui-ci, la question de la culture régionale soit posée et débattue. Elle sera également abordée dans quelques-unes des autres Rencontres qui vont suivre au cours des prochaines semaines. Nous attendons avec confiance les échanges de vue qui s'y dérouleront et les conclusions qui, comme ici, s'en dégageront.

Il est opportun de signaler, au passage, que des militants du Mouvement Laïque des Cultures Régionales ont déjà été appelés à participer — avant la présente Rencontre — à des Journées d'Etude, à des Tables Rondes organisées par des organisations de gauche, par des revues (1), des fédérations de jeunes, sur les problèmes régionaux, y compris leurs aspects culturels. Nos amis se font toujours un devoir de répondre à toute proposition de conversation, à toute confrontation d'idées, à toute demande de documentation ou d'étude sur ces sujets, convaincus qu'ils servent ainsi de manière efficace la cause démocratique et régionale. Nous sommes heureux de constater

(1) Au début de l'été, par exemple, la Table Ronde organisée par *Démocratie Nouvelle* (Directeur : Jacques Ducloux) sur les problèmes de « la démocratie au niveau des structures locales ». — Voir le N° de Sept.-Oct. de cette revue (25 pages de compte rendu).

que les différentes tendances de la gauche, approfondissant des problèmes jusqu'ici à peine effleurés, réajustent avec un sage réalisme certaines attitudes traditionnelles en matière régionale, domaine où, pendant si longtemps, quelques concepts « tabous » ont empêché d'avoir une vue objective des choses. Nos espoirs apparaissent donc fondés de voir la Gauche, toute la Gauche, prendre sur les questions que nous examinons ici des positions véritablement conformes à l'idéal démocratique et socialiste.

Cette parenthèse étant fermée, revenons à la langue bretonne, aux langues régionales en général, pour indiquer rapidement ce qui est demandé pour elles.

Dans la première partie de notre rapport, nous avons dit ce qui est attendu pour la civilisation régionale, et dans toutes les provinces, — car il y a une civilisation régionale partout. Pour ce qui est des langues régionales — et cela ne vaut évidemment que pour les zones où elles sont en usage : en Bretagne, dans les Pays d'Oc et Basque, en Roussillon, en Corse — nous demandons, pour l'immédiat, que leur enseignement à titre facultatif soit partout rendu possible, dans les premier et deuxième degrés, dans les Facultés de Lettres et établissements assimilés. Il s'agit d'obtenir que toutes les mesures indispensables soient prises afin de permettre aux cours de fonctionner de manière normale, décente, et non point dans les conditions pénibles que nous connaissons depuis 15 ans. Pour y parvenir, nous demandons aux partis de gauche de joindre leurs efforts pour qu'une nouvelle loi ou une nouvelle réglementation soit adoptée, sur des bases qui pourraient être les propositions du projet Bayou de 1963 (adaptées aux structures nouvelles qui seront celles de l'enseignement démocratique de demain), propositions qui furent soutenues en Commission par tous les commissaires de gauche. Il faudra, lors de la prochaine législature, obtenir un premier Statut de l'enseignement régional, organisant et encourageant l'utilisation des langues régionales. C'est ce programme de mesures scolaires et universitaires, auquel s'ajoutent différents points concernant l'éducation permanente, la radio et la télévision, que notre ami Georges Servet, dans son Rapport général sur la « Vie Régionale en France », présente comme constituant un objectif à la fois raisonnable et mesuré (« Décoloniser la Province », p. 26).

Ce programme, nous l'avons déjà dit, est un programme à court terme, à appliquer dès que la majorité aura été reconquise en ce pays par la gauche. Que doit-on prévoir par la suite ?

Nous pensons qu'après une longue période de proscription, une large expérimentation doit d'abord avoir lieu, pour mettre au point les méthodes pédagogiques et préparer les maîtres, en ce qui concerne l'enseignement ; pour mettre en place les services techniques et artistiques, pour ce qui est de l'information et l'éducation populaire par la radio et la télévision. Il nous paraît hors de doute que tous reconnaîtront l'énorme intérêt de l'incorporation d'éléments de civilisation régionale dans le système éducatif et dans l'information télévisée et radiophonique. Et nous croyons que les organisations pédagogiques et les parents, que les assemblées et les autorités régionales élues (nous en aurons avant peu d'années !), interprètes d'une opinion avertie et consciente, décideront alors, sans difficultés, que la promotion de la culture bretonne (de la culture occitane ou basque) doit franchir une nouvelle étape.

Il ne nous appartient pas de déterminer avec précision, dès maintenant, en quoi consisteront les paliers ultérieurs d'une utilisation de la langue régionale dans l'enseignement, par la radio et la télévision, dans la presse, dans la vie publique, d'ici une vingtaine d'années ou plus, en une société socialiste. On assistera vraisemblablement à une généralisation progressive — **et démocratiquement décidée** — d'un bilinguisme faisant sa place normale à la langue régionale sans pour autant diminuer la connaissance et la pratique de la langue nationale. On peut avoir une idée de ce que cela peut représenter en se référant à ce qui existe — nous prenons deux exemples en des pays de régimes différents — d'une part, pour le gallois et l'anglais au Pays de Galles, d'autre part, pour le souabe et l'allemand en Lusace (République Démocratique Allemande). Répétons-le : la population, dûment informée et ayant pris conscience de ses valeurs propres, sera parfaitement à même de fixer elle-même le statut le plus conforme à ses aspirations et à ses intérêts.

Nous sommes convaincus, quant à nous, progressistes défenseurs des cultures régionales de Bretagne et du Midi, des bienfaits qu'apporteront à nos pays, dans le domaine social comme le domaine intellectuel, la réhabilitation et la promotion

que nous réclamons pour nos langues, et qu'un « tonus » nouveau sera insufflé, grâce à ce réinvestissement de nos valeurs culturelles, à l'ensemble de nos compatriotes.

En matière de conclusion, nous redisons que, sur le plan culturel, encore plus peut-être que sur les plans économique et politique, il n'est que trop vrai que les régions périphériques comme les nôtres font figure de véritables territoires coloniaux.

Le centralisme parisien s'est attaché à faire disparaître nos valeurs propres, à nous faire abandonner nos personnalités collectives. Mais cette mutation, dont on nous a convaincus qu'elle était inéluctable et qu'elle représente le dernier mot du progrès humain, provoque en nous un déséquilibre psychique extrêmement grave, nous prédisposant à renoncer à tout combat.

Notre impuissance politique, due à la fois au fait que tout se décide hors de notre participation et que nous ne réagissons plus qu'en fonction des mots d'ordre venus de Paris, — l'opposition du pouvoir central à une véritable expansion de nos pays, — le retard voulu de nos équipements, — le peu d'intérêt porté par les oligarchies financières à notre coin du monde, tout concourt à persuader nos compatriotes que la partie est perdue pour la Bretagne et pour tout l'Ouest, et nos jeunes, pour la plupart, ne voient de salut que dans le départ.

Pour qu'une renaissance de nos régions soit possible, il faudra, non seulement leur restituer les moyens de s'occuper elles-mêmes de leurs affaires, par l'auto-gestion démocratique, mais aussi et surtout leur insuffler la volonté nécessaire pour réussir cette entreprise.

Pour cela, il est primordial de faire récupérer intégralement leur personnalité aux populations de Bretagne et de l'Ouest.

Ce « retour à soi-même » ne sera en bonne voie de se réaliser que si l'appareil éducatif (école, radio-télévision, presse, œuvres culturelles et de loisirs, éducation des adultes, etc...), cessant de déraciner, réveille la fierté du pays natal, s'ingénie à tirer parti des ressources de nos cultures régionales, fait naître dans la population la conscience de ses intérêts, l'entraîne à participer pleinement à la reconversion des activités économiques et à la direction politique de la région.

L'objectif « renaissance culturelle régionale » que nous proposons pour remplacer celui de la fusion dans un ensemble uniformisé dépendant d'une capitale toute-puissante et qui n'a abouti qu'à précipiter la ruine morale et matérielle de nos régions, n'a rien à voir avec un provincialisme passéiste. Sa dynamique, bien au contraire, entraîne résolument vers l'avenir.

Au nombre des tâches historiques dont la gauche se trouve chargée en France, se place celle de faire revenir la vie dans nos pays, en leur donnant la possibilité **de se refaire** eux-mêmes. Ce n'est qu'à la condition de renoncer, dans le régime à l'avènement duquel nous travaillons, à toutes les contraintes du centralisme monarchique que nous pourrons enfin jouir d'une véritable démocratie.

Extrait du rapport présenté à la Rencontre
socialiste régionale de Saint-Brieuc.
(26-27 Novembre 1966.)

REVUE DE PRESSE

POUR UNE FUSION

(II)

La lettre qui suit est un exemple typique des très nombreuses lettres que nous avons reçues au sujet de notre article " Pour une fusion " (1) :

« A-du on ganeoc'h pa gemennit ez eo dav kreñvaat hor binvioù-oberiañ mar fell deomp kreskiñ an Unvaniezh.

Ur spont eo gwelout niver ar c'helaouennoù oc'h en em strewiñ a-dreuz hor Bro. Bruzinet eo hon nerzh. Ha penaos ober un toull ken ledan en hor yalc'h evit paeañ an holl draoù embannet, zoken evit ar re ne vez ket diaes ar vuhez dezho. N' on ket koumanantet d'an holl dastumadennoù dudius-kenañ a gavomp. Bouzar e choman dirak ul lodenn eus ar galvoù kaset din gant ar riskl da vezañ kondaonet da viken e spered keneiled 'zo.

Gwir eo e hell ur gelaouenn bennak kaout un emglev gant unan all a zo tost da vezañ heñvel he fal hag he danvez : *Al Liamm*, *Barr-Heol* hag *Ar Bed Keltiek* a hellfe ober an hevelep embannadur ha gortoz amzervezhioù gwelloc'h evit bezañ adarre houmañ ur gazetenn, hounnezh un dastumadenn relijiel hag hounhont un dastumadenn lennegel. »

Nous conservons et conserverons soigneusement toutes ces lettres et celles qui nous parviendront, pour les joindre éventuellement aux résultats de l'enquête que ne manqueront pas

(1) *Ar Vro* 39-40, Spécial Noël.

de faire avant peu les trois revues en question (Barr-Heol, Bed Keltiek et Liamm, pour les mentionner par ordre alphabétique) auprès de leurs abonnés (qui sont aussi les abonnés d'Ar Vro).

Nous pouvons maintenant y ajouter Emsav, qui vient réclamer notre attention avec 22 pages ronéotypées (dont 7 pour la Chalotais, sujet éminemment urgent, et 3 à faire croire que parmi les compagnons de misère que nous sommes tous, le MOB et l'UDB sont « ar re noazusañ, kresket evel kebell-touseg flaerius war leur ar vougev » et nous réclamer 20 francs par an pour nous former aux lourdes charges que nous confiera le peuple breton, dès la naissance de l'État breton.

Louable intention que celle de nous former. Ces « champignons puants » nous rappellent hélas ! à la fois les vipères lubriques d'un autre camp et les classiques grenouilles qui se veulent bœufs. De deux choses l'une : ou Youenn Olier, penn-skrivagner, est tout seul sur son trône à la mode de chez nous, et on ne saurait trop lui conseiller de se rendre compte que la grandiloquence pontifiante n'est plus de mise, étant donnée l'abondance des esprits adultes en Bretagne (et même dans le mouvement breton). En revanche, tous ces esprits adultes seraient heureux de le voir sortir, s'il l'a en lui, un essai de doctrine politique qui serait fort utile comme base de discussion. Ou bien il sert de prête-nom à un petit cercle de pontifes également grandiloquents, auquel cas ce n'est pas grave : tout problème semble simple aux hors-venus. On nous a déjà proposé plusieurs fois des parapluies à avaler. On nous a déjà dit que nos pires ennemis étaient les autres Bretons. Autrement dit, personne n'est dupe et autant en emporte la brise.

★

Nous comptons : voici donc quatre revues, et 20 F de plus, soit 65 F par an qui, je le répète au nom des abonnés, pourraient être mieux employés : tant de sandwiches et tant de suacks quand on pourrait avoir des repas de noces à la 1900.

★

L'abbé Klerg, qui croit que nous le flattons en le mettant sur le même pied que Al Liamm et Ar Bed Keltiek, nous répond dans Barr-Heol (1) que, comme dit Kalloc'h, « Buhez ar voraerion a zo trist er bed-mañ » et celle des directeurs de revues en breton encore plus triste « ...pourchas danvez d'e lennerion ha sevel pennadoù d'ar red zoken ma tichans d'e genlabourerion mankout dezhañ » et il ajoute « E paouezfen raktal da skrivañ kerkent ha tremenet B. H. d'Al Liamm ».

Mais voilà bien justement le malentendu : ce n'est pas B. H. qui passerait à Al Liamm ou à Ar Bed Keltiek ou inversement. C'est tout à fait autre chose que nous proposons. Nous avons employé à dessein les mots de fusion et de Conférence au sommet : il ne s'agit nullement d'absorber ou de se faire absorber : il s'agit de créer, au bout de négociations sans doute ardues, l'équivalent d'une coopérative de production d'une belle grande revue en breton (beau contenu, beau contenant), avec son administration bien financée à 65 F l'an, et son Comité de rédaction bien équilibré. Il s'agit en fait de l'indispensable union de nos forces, de leur indispensable organisation en vue d'une efficacité à laquelle actuellement on tourne le dos sans réfléchir et pour ne pas avoir à réfléchir.

Ce que le directeur de Barr-Heol oublie aussi, c'est que si les revues en breton étaient purement et simplement la chose, en forme de noix plombée, de leurs dévoués directeurs, on pourrait comprendre leur isolement : chacun son luth, chacun son futur. Mais il y a le public, les abonnés, les moutons blancs et noirs qui paient, tous ces Bretons symboles de la vraie Bretagne qui est bien autre chose que la somme de nous tous, et qui réclame de chacun de nous bien autre chose que cette bonne volonté qui est censée suffire (et qui suffit peut-être aux seuls développés, aux vaincus d'avance).

Que les lecteurs d'Ar Vro et de la presse en breton nous aident à leur opinion à ce sujet. Nos richesses en hommes, et particulièrement en écrivains, il nous faut les défendre et les rendre efficaces. Les grands coups de chapeau au dévouement ne suffisent pas : une presse en breton, une presse bre-

(2) N° 50 Décembre 1966.

tonne réclame autant d'énergie de ses lecteurs que de ses rédacteurs.

*
**

Réduite comme une tête de Jivaro par l'abondance de notre Tribune libre, notre revue de presse va prendre pour une fois les allures d'un tableau d'honneur (quant aux bonnes surprises...). Nous citons dans un désordre inévitable :

BARR-HEOL N° 50 — pour son éditorial des « Bonnets Rouges » et pour l'article « Ar yezh nevez » instructif quant au vocabulaire et réaliste quant à l'officialisation d'un état de fait « e vo goulennet ali skrivagnerion vrudetañ an daou du eus an Emsav » (pour la création d'un fichier du vocabulaire breton de mécanique automobile, pour commencer).

BRETAGNE-DIMANCHE (rédaction : 22, rue Saint-Louis, Rennes) — pour sa nouvelle formule. Demander pour s'en convaincre la table des articles « régionaux » parus en 1966, qui vont des études d'actualité (Avenir des Jeunes, Forges d'Hennebont, Guingamp, CODER, Bleun-Brug, Bretagne-Galice, etc...) à des études plus détaillées (taudis, CUMA, gîtes ruraux, théâtre amateur...) en passant par des « expériences locales ». Signalons tout particulièrement un article de décembre « Les gens du Coglais prennent en main leur développement ». Faudra-t-il lire *Bretagne-Dimanche* pour recouvrer l'optimisme et la confiance dans l'esprit d'initiative de ces Bretons réputés avachis ?

CAHIERS D'INFORMATION DE L'EMIGRATION BRETONNE, Octobre-Décembre 1966 (15, rue Guy-Môquet, Paris 17^e) — pour le ton d'indépendance et de certitude de M. Kerhuel sur la question du retour au pays qui hante tant de Bretons exilés. « De toute façon, nous dire que notre retour devra être sérieusement étudié, organisé en fonction des besoins du pays beaucoup plus que de nos habitudes. Et avant tout que nous soyons prêts à cesser de chercher des emplois salariés (ceux-là, il faut les laisser aux jeunes) et dans toutes les branches où cela n'est pas impos-

sible, envisager résolument, selon notre branche ou notre niveau, de nous installer comme artisan ou comme chef d'entreprise... »

LA BRETAGNE REELLE N° 217 — pour une excellente critique d'*Enbata*, journal « nationaliste basque et fédéraliste européen », et pour l'idée d'une grammaire explicative du breton, dont le manuscrit existe paraît-il (N° 216). Que le vaillant éditeur de Merdrignac la mette en souscription, cette grammaire (rédigée en quelle langue ?).

LA VIE BRETONNE N° 101 — pour le remarquable éditorial de Martray sur l'apolitisme du C.E.L.I.B. (et la spécialisation nécessaire au Mouvement...). « Nous ne tenterons donc pas, à l'occasion du prochain scrutin, de guider le choix des électeurs, que ce soit au C.E.L.I.B. ou dans « La Vie Bretonne ». Mais les citoyens ont le droit et le devoir de demander aux élus comment ils ont respecté leurs promesses. Ils ont le droit et le devoir de rappeler aux candidats la gravité des problèmes qui se posent actuellement en Bretagne, le retard que notre région risque de prendre, notamment en matière d'emploi, au moment où les générations d'après guerre arrivent à l'âge d'homme. Nous souhaitons que les formations politiques insistent sur ces problèmes dans leur campagne. Le C.E.L.I.B. a rempli son rôle lorsqu'il a dressé des bilans : à d'autres d'en tirer les leçons politiques. »

AN TRIBANN N° 46 — pour son éditorial « Dremm wirion Breiz Uhel » : « Yezh hor sevenadur eo ar brezhoneg ; n'hell ket bezañ hini hor stourm ».

BREIZ N° 111 — pour l'organisation d'une grande enquête sur « Les jeunes Bretons 1967 » — à laquelle nous souhaitons le plus grand succès.

LIVRES REÇUS

“ **Maçon Murant Merveille** ” - poèmes d'Alain GUEL (Editions Kelenn, St-Quay Portrieux).

Alain Guel a eu raison de fixer de ce titre la contradiction de sa collection de poèmes (qui inaugure une maison d'édition à laquelle nous souhaitons de grandir et de prospérer pour notre plus grand plaisir). *Maçon murant merveille* est une image où je vois (sans savoir si l'auteur est d'accord) un résumé de l'absurde histoire de notre peuple, et donc de notre absurde histoire particulière.

La merveille de Guel lui-même, c'est une sensibilité aiguë qui se livre pieds et poings liés à la « parole qui délie » et que la parole récompense de trouvailles que le lecteur heureux vole au passage depuis le vagabond *traversé de regards* et la *verte démence de la sagesse* jusqu'au magnifique « *puisque nous habillons le mensonge de songes* » en passant par tant d'autres...

Alain Guel est hanté : nous ne connaissons rien de lui quand nous le connaissons. Lui-même a du mal parfois à ne pas murer sa merveille : pour la libération, pour l'explosion d'icelle, frères bretons, prions.

“ **Divizou eun amzer gollet** ” (Devis d'un temps perdu) - Per-Jakez HELIAS (“ Brud ” 23-24. Mével, C.C.P. 1499-55 Rennes).

La sélection des chroniques bilingues de P.-J. Hélias, qui ont paru en 1964 et 65 dans *Ouest-France* et la *Bretagne à Paris*, constitue un livre excellent. Le genre même de ces chroniques qu'on veut certainement simples et compréhensibles

à la masse, oblige Hélias à puiser surtout dans ses souvenirs d'enfance et de jeunesse, depuis le casque à pointe garni d'une plante verte du tabac d'en face jusqu'à la Bigoudenn qui nage en coiffe « ...ha koef ar plac'h a skarze skañv war ar houlenn lintrus. N'ouzon ket perak met en devez-se e tarzas evidon dirak mor Penhorz, skleurenn an amzerioù nevez ». Et en fait, quoi qu'Hélias ait voulu dire par cette « aube des temps nouveaux », c'est une fameuse image que cette Bigoudenn, bien digne de s'imprimer sur l'esprit des impossibilistes de nature que nous sommes.

Nous espérons que ce livre sera suivi de toute une série de livres bilingues aussi bien édités que lui (il nous en faudrait au moins une vingtaine) à l'intention des jeunes et moins jeunes étudiants de breton qui, boitillant sur le vocabulaire et vacillant sur la syntaxe, n'ont plus accès à ces îles dont parle Hélias à la fin de son livre : « Inizi ez eus outo, perc'hentiezoù prevez-holl... War o difenn emaint. Ha n'ho peus ket amzer d' ober seziz warno ».

“ **Les Quatre jours de Dallas** ” par Morvan DUHAMEL (Editions France-Empire Paris).

Morvan Duhamel écrit très bien ; on lit son livre comme un roman. Dans un certain sens, c'est un roman, ce n'est pas la « relation objective de faits et de circonstances fermement établis » qu'il nous promet dans sa préface, où il saute également aux conclusions quant à la thèse d'un complot (qui n'est pas la seule qui s'oppose à la version officielle) en l'attribuant à « des fins politiques autant que lucratives » et en montrant « le caractère fallacieux ».

Un roman ? Je prends comme exemple, à la page 39 (Jeudi 21 Novembre) : « Comme elle (Marina Oswald) ne desserre toujours pas les dents, il (Lee Oswald) va jouer avec sa fille June sur la pelouse de la maison. Elle du moins ne le repousse pas. Puis il revient vers Marina, lui propose de louer un appartement à Dallas pour qu'ils s'y installent ensemble. Elle refuse, demande qu'il lui procure une machine à laver. Il promet de s'en occuper rapidement, mais alors elle l'en dissuade, estimant préférable qu'il s'achète quelque chose pour lui-même. Tristement, Oswald va au garage des Paine, où

il a de longue date caché sa carabine dans une couverture. Il la démonte, l'emballe dans le sac. La nuit venue, il gagne la chambre le premier. Si Marina se laissait attendrir, peut-être ajournerait-il son projet. Mais lorsqu'elle rejoint son mari, elle feint de croire qu'il dort, ne lui adresse pas la parole. L'amertume d'Oswald culmine. Puisque même avec Marina il a échoué, rien ne le retient plus ».

A supposer que la conduite d'Oswald et de sa femme ait été exactement celle-là, l'interprétation qui en est offerte, sur le ton du récit, relève de la fiction.

Ce qui n'est peut-être pas du reste la faute de Duhamel lui-même mais de son éditeur, qui voulait sans doute « quelque chose de bien vivant ».

J'aurais aimé que le bon breton qu'est Duhamel consacre une partie de sa postface à l'homme politique que fut Kennedy, ce héros de l'« empirisme radical », qui est une des formes les plus évidentes de l'héritage celtique aux Etats-Unis. Il voyait le monde comme, heureusement pour nous, varié, divers, multiple et les grands problèmes internationaux comme insolubles, mais susceptibles parfois de se limer, de se râper, de s'émietter sous la conduite de chefs d'Etat dignes de ce nom.

J'aurais aimé aussi qu'il fasse remarquer à quel point les surprises jalonnent l'histoire des Etats-Unis ; ainsi des premiers petits Noirs qui décident de s'asseoir à une cantine interdite et, en se laissant emprisonner, créent un changement de climat irréversible. Ainsi d'Oswald qui tue Kennedy et de Ruby qui tue Oswald. On dirait que sous la mince croûte de civilisation, les violences enfouies mettent à jour des comptabilités inconnues, à leur manière absurde de taupes.

« **Les Paladins du Monde Occidental** » par Laurence TALBOT
(Cercle français du Livre et des Arts, 28, rue du Bac, Paris - 15 F).

C'est bien tardivement que nous mentionnons ce livre qui intéressera passionnément tous ceux qui cherchent à remonter aux origines de notre monde occidental par des sentiers qui ne sont pas ceux de la science officielle. S'aidant de la mythologie et de l'archéologie comme de la linguistique, l'auteur

nous restitue le visage de cette antique civilisation celto-nordique, cette civilisation atlantique, dont nous sommes les héritiers directs.

Bien que nourri d'érudition, le livre de Laurence Talbot nous fait faire une promenade passionnante et féconde en compagnie d'un esprit dont les intuitions sont toujours originales même si elles ne sont pas toujours absolument bien étayées. On peut quelquefois regretter, par exemple, que certaines brillantes hypothèses soient présentées comme des certitudes. Ainsi Laurence Talbot fait-elle dire beaucoup de choses à l'étymologie comparée, qui n'en peut mais. Cela donne parfois à son livre un petit goût genre « Planète » : ce qui n'est pas forcément pour déplaire à bien des lecteurs.

Comme nous avons tendance à considérer ici l'héritage celtique comme une affaire de famille, nous nous permettrons, par exemple, de faire remarquer à l'auteur que fonder une démonstration sur l'affirmation que « le calendrier celtique commençait au solstice d'hiver » (page 25) c'est-à-dire à la Noël, nous paraît une grave méconnaissance de la pensée des anciens Celtes. L'année celtique commençait à ce qui est devenu la Toussaint (Samhain), comme la vie d'un être humain partait de sa conception et non de sa naissance ; de même la journée, qui ne commençait pas au lever du soleil, signe visible et trop évident, mais au milieu de la nuit. Les Celtes étaient pour les Latins les « Fils de la Nuit », autrement dit, le monde invisible était pour eux aussi réel, et peut-être plus réel que le monde visible.

Mais ne chicanons pas Laurence Talbot, qui n'a souvent que le tort, excusable, d'oublier qu'elle peut nous convaincre à moindres efforts et frais de ses talents de sourcière. Nous lui souhaitons la bienvenue parmi nos chercheurs.

JOURNAL DE BORD

● RAYMOND COLLYER, BRETON.

On lira ci-dessous le récit (" Ouest-France " du 12 février), accompagné d'une immense photo de toute la famille en première page, de l'affaire Raymond Collyer :

« Le capitaine Raymond Collyer de l'île-Rouzic, de Granville, 175 tonnes, a demandé hier l'asile politique aux autorités de Jersey. Il justifie son geste par une lassitude devant « les règles imposées par la Marine marchande française avant que les navires ne puissent quitter le port ».

« Le bureaucratisme est tel qu'il faut quatre jours pour pouvoir avoir les papiers et prendre le large, les règlements ont tué mon affaire et j'espère que ce que je fais provoquera un changement », a-t-il déclaré.

Hélas, la bureaucratie existe partout car, selon un responsable du service des étrangers de Jersey, « il faudra peut-être une semaine ou plus avant que le gouverneur ne prenne une décision ». Si toutefois Jersey n'accepte pas sa requête, Collyer est prêt à passer Outre-Manche. Déjà son bateau a abandonné le drapeau tricolore pour l'Union Jack.

Le marin est arrivé à Jersey avec toute sa famille : sa femme Odette, 38 ans, ses enfants Alexandre, 17 ans, Yves, 14 ans, et Nadine 12 ans. Les Français n'avaient que 10 livres (140 F) à leur arrivée ; ils habitent chez un ami, patron de remorqueur.

M. Collyer a été entendu par M. Alan Le Bruin, chef du service des étrangers, et la famille Collyer a été autorisée à séjourner dans l'île sur parole. M. Le Bruin a déclaré que c'est bien la première fois que les autorités de l'île ont à examiner un tel cas. « J'ai vu un certain nombre de sarfelus, de temps à autre, mais cet homme n'est pas un sarfelu. Il a des griefs précis. C'est au seul gouverneur de l'île, Sir Michael Villiers, de décider s'il sera ou non donné une suite favorable à sa demande ».

« J'ai payé mon équipage de deux hommes, et nous avons peu d'argent, mais je ne suis pas vraiment inquiet, car nous avons de nombreux amis à Jersey. Nous attendrons jusqu'à ce que nous sachions ce qui va nous arriver. Bien que nous n'ayons que 10 livres en liquide, je suis prêt à naviguer jusqu'en Angleterre avec ma famille et à tenter notre chance là-bas si nous n'obtenons pas l'asile à Jersey. J'ai abandonné deux maisons en France.

« Ce que je fais est pour le bien de la Marine marchande française. Les règlements actuellement en vigueur le sont depuis le temps de Louis XVI et sont complètement archaïques. Aujourd'hui, les Japonais s'emparent de la plus grande partie du commerce en

Europe occidentale parce qu'ils n'ont pas de telles restrictions démodées sur leurs bateaux.

« Bien sûr, si je dois le faire, je prendrai un emploi à Jersey. J'ai toujours été très bien reçu sur l'île et je ne suis pas inquiet. »

Mme Collyer — qui est née à Saint-Servan et dont les parents sont Jersiais — a déclaré de son côté : « Je suis mon mari et je ferai tout ce qu'il fera. Toute la famille est avec lui. Si nous restons à Jersey, alors j'espère que je serai simplement une maîtresse de maison et m'occuperai de la famille. Mes enfants ne parlent pas l'anglais, aussi y aura-t-il, je suppose, quelques difficultés en ce qui concerne leur scolarité, mais, sans aucun doute, nous surmonterons cela. Nous verrons bien. »

Le fils aîné des Collyer, Alexandre, 17 ans : « Tout est entre les mains de mon père. Nous lui laissons la responsabilité des décisions. En France, je vais en classe, mais si nous restons à Jersey, j'espère que je serai capable de travailler, peut-être dans un hôtel. »

Quant à Yves, le second fils, il a déclaré : « Jersey est une très belle île. Je suis déjà venu ici plusieurs fois et j'espère que nous allons pouvoir y rester. »

" Ouest-France ", toujours prudent, oublie le principal, c'est que Raymond Collyer est bien connu, et qu'il est de Saint-Malo où son père avait avant la guerre de 1939 une entreprise de transports routiers. Raymond Collyer s'est battu pendant des années à Saint-Malo même contre l'inertie de la municipalité et de la chambre de commerce pour obtenir que le port profite au maximum du développement de la région rennaise qui est son hinterland naturel. Le geste qu'il vient de faire est typiquement malouin, et typiquement breton : mais nous savons, pour lui avoir parlé, que c'est tout l'homme en lui qui est malouin et breton.

Les reportages des journaux français pourront déformer sa pensée et l'administration française le rattraper au tournant, ce qui ne manquera pas d'arriver : Raymond Collyer restera la preuve vivante de deux choses. Premièrement, que les meilleurs des Bretons sont obligés de partir de Bretagne parce que la Bretagne n'est pas gouvernée dans l'intérêt du peuple breton, et que les parasites du système, Bretons ou pas, ont vite fait de leur rendre la vie impossible. Deuxièmement, que l'âme du pays n'est pas morte : faut quand même être Breton pour se payer des gestes de cette taille-là...

● FESTIVAL DE JOSSELIN.

Le festival de Josselin, qui doit durer du 1^{er} juillet au 15 septembre de cette année, promet d'être de ces coups d'essai bien connus qui se révèlent des coups de maître. Maître modeste qui a déjà réalisé quelques impossibilités dont la plus énorme est la création d'une association des artistes et artisans d'art de Bretagne dont quelque deux cents membres exposeront leurs œuvres dans un Josselin entièrement transformé en spectacle pour le visiteur.

A côté de ce rassemblement des forces vives de la Bretagne, qui constitue à lui seul un miracle, seront présentées des expositions étrangères : Allemagne, Canada, Hollande, Suède, Suisse, etc...

L'organisation de ces expositions représente déjà un tour de force, auquel s'ajoute un second, celui d'y offrir de surcroît des récitals, des concerts (« Les jeudis musicaux de Saint-Servan-sur-Oust »), des journées de jeunes, des représentations théâtrales, un festival du film celtique, sans parler des binious et des festoù-noz qui s'imposent.

Nous donnerons le programme complet et détaillé du Festival dans notre prochain numéro, ne serait-ce que parce que tous nos lecteurs l'auront « compris ». Il s'agit là d'une initiative capitale, d'une manifestation de cette indépendance d'esprit qui précède, ou accompagne, l'autre, et que nous devons tous aider.

● CONGRES CELTIQUE A MONTREAL

Les Celtes du Canada organisent un Congrès celtique qui doit avoir lieu fin août, début septembre 1967, à Montréal. Gwynfor Evans et diverses autres personnalités du monde celtique doivent y participer. Le responsable breton est Yann Plunier, 932 Pierre Viger BOUCHER VILLE P. Q. Canada. Pour tous renseignements, s'adresser à l'organisateur principal :

Mr Frank M. Cox
General Supervisor Warranty and Contracts
Air Canada Base
Montreal International Airport
DORVAL P. Q. Canada

* * *

Nous avons reçu d'un exilé les réflexions désabusées qui suivent :

Après avoir été le pays arriéré des mauvaises routes et des mauvais hôtels, la Bretagne est depuis quelques années en grande transformation. Ce ne sont partout que projets d'aménagement, routes touristiques, ports de plaisance, constructions et campings. Transformation souhaitable ? Certes. Encore faudrait-il ne pas arriver à l'enlaidissement général du pays.

Exemple de ce « trop bien faire » : la route en corniche du Cap Fréhel — route inutile, qui a enlevé à cette lande toute sa sauvage grandeur. Cette année, on commence sa prolongation le long de la baie des Sévignés. Lorsqu'on sera venu à bout des résistances de quelques vaillants défenseurs de la beauté elle suivra toute la côte de la Fresnaye. Dans un autre lieu encore préservé jusqu'à présent, la côte au nord de Lanmeur, ouverture cette année du début de la route en corniche de Poul Rodou. Idem à l'Aber Wrac'h. On peut prévoir que très bientôt le touriste pourra confortablement faire la côte bretonne dans la journée en prenant la route en corniche au Mont Saint-Michel pour la quitter à Saint-Nazaire, voire à Bourgneuf-en-Retz. Grâce à l'arasement des talus la vue s'étendra aussi d'ailleurs très loin dans les terres. Dans l'intérieur du pays, on ne se contente pas d'élargir les routes existantes, on est visiblement moins gêné par les habitations que sur la côte et les bulldozers

en profitent pour ouvrir des voies bien droites. Si le touriste de l'avenir est celui qui veut voir le maximum de paysages dans le minimum de temps, il est certain que l'avenir touristique de la Bretagne est assuré. Mais si cet avenir dépend de l'attrait d'une nature et d'un climat aux multiples surprises ainsi que des signes concrets d'une civilisation indéracinable, bien des aménagements sont à repenser.

J'ai pris comme exemple les routes, j'aurais pu tout aussi bien prendre les permis de construire, aberrants, ou l'horreur de certains campings ou parkings. A propos de ces derniers, un tout petit exemple : celui de la rue Duperré à Saint-Servan. Pour l'installer, on a mutilé le parc du Bel-Air, un des derniers vestiges du Saint-Servan du XVIII^e siècle. Il est vrai que les plans sont prêts pour la destruction de tout le vieux quartier autour de la rue Dauphine.

Les Français qui pendant si longtemps saccagèrent à plaisir les beautés naturelles ou les vestiges du passé de leur pays ont depuis quelques années poussé des cris d'alarme : Côte d'Azur, Paris, Fontainebleau (et même Rennes). A grands frais, ils s'appliquent actuellement à sauver le Marais ; encore ne sera-ce qu'une façade, les intérieurs ayant été depuis longtemps détruits.

Préserverons-nous l'héritage que nous avons reçu et que nous devons transmettre (le Cap Fréhel ou la langue bretonne, c'est tout un) ou, sous prétexte d'aménagement, allons-nous faire comme la ville de Dublin qui a laissé tomber en ruines ses vieux quartiers georgiens pour les remplacer par de minables HLM ?

N'allons-nous pas dans la voie des fausses valeurs et des fausses réalisations ? Les Bretons partent de Bretagne, du pays dans lequel ils aimeraient vivre et travailler mais où rien n'est fait pour qu'ils le puissent. En revanche, ils peuvent maintenant y revenir pour leurs vacances, y vivre quatre semaines dans le décor d'une Bretagne « aménagée » d'où la beauté sera bientôt absente...

P. B. (Paris).

* *

...J'ai bien aimé Per Denez dans son analyse de " Marv Pontkalleg ". Il y a là une observation très juste et que nous aurions intérêt à méditer : ce n'est pas aux dragons que le recteur dit de ne pas tirer, mais à Pontkalleg ; il lui demande de se livrer, de souffrir avec patience. Cela est bien typique ! Le rôle du clergé a toujours été d'enseigner au peuple breton la résignation et l'obéissance au plus fort : c'est toujours à l'opprimé de ne pas tirer, jamais à l'oppresseur. Per Denez le met bien en lumière...

Gw. Le Scouëzec.

* *

...Setu amañ ur ger war labour ar bloaz tremenet. Tregont den bennak o deus resevet levrioù pe traoù all. Lod bep teir sizhun lod all nebeutoc'h hervez goulenn pep hini. Prestet hon eus war dro kant levr ; graet dek diskouezadeg ha gwerzhed war dro pevar-ugent levr ha kant ha daou ugent pladenn gant ur bern arouezioù, bannieloù, doug-alc'houezioù breizhek.

Petra ve mat da ober ouzhpenn en amzer da zont ?

Marteze kaout un ti, un oaled elec'h ma ne vefemp mui e ti an estren met er gêr, da lavaret eo elec'h ma c'hellfe « spered ar vro » bleuniañ ha tarzhañ en e holl frankiz.

Trugarekaat a reomp a greiz kalon ar re a ro deomp o skoazell ha lavarout a reomp dezho holl mil bennozh.

(Bleimor-Sana)

* *

« Actualitat Occitana » publie, dans son numéro de décembre, un article d'actualité sur les prochaines élections législatives, et propose aux candidats occitans (ce qui s'applique également « mutatis mutandis » à tous les candidats non jacobins des régions excentriques et centrales de l'hexagone), un « mini-programme », dont nous reproduisons les cinq articles :

1°) des assemblées régionales élues au suffrage universel, dotées de pouvoirs étendus et d'un budget véritable et raisonnable ;

2°) la possibilité pour les « grandes régions » de conclure, dans des limites qu'il y aurait lieu de préciser, et sans passer par Paris, des accords directs avec les régions étrangères, comme peuvent le faire, selon la constitution de la République Fédérale, les « Laender » de l'Allemagne de l'Ouest ;

3°) l'organisation d'une véritable Fédération européenne qui seule permettrait de sceller définitivement la réconciliation avec l'Allemagne, une indépendance amicale à l'égard des Etats-Unis et de l'URSS, et une aide efficace au Tiers-Monde ;

4°) la reconnaissance et le respect des droits de notre Langue d'Oc en égalité avec le français, de notre culture et de notre esprit national, avec les moyens suffisants pour y parvenir ;

5°) une étude sérieuse et impartiale et une mise en valeur véritable de notre terroir (c'est-à-dire territoire régional) pour le plus grand profit des Occitans, avec utilisation sur place de toutes nos ressources naturelles et particulièrement de l'énergie (électricité des Pyrénées, d'Auvergne, des Alpes, du Rhône, gaz de Lacq, etc. — main-d'œuvre locale).

Marcel Carrières.

* *

Un de nos abonnés a eu la patience de relever les prénoms bretons qui suivent à l'Etat-civil de Rennes, pour les six premiers mois de 1966 (1.370 filles — 1.270 garçons) : Yannick 14, Pierrick 9, Rozenn 8, Joël 7, Gaël 6, Ronan 6, Armel 6, Gaëlle 5, Yann 5, Anniek 4, Erwan 4, Gwenola 4, Gwenaëlle 4, Maryannick 4, Gwenaël 3, Soazic 3, Tanguy 3, Annaïck 2, Mikaël 2, Annaïg 1, Eozen 1, Fanch 1, Loïg 1, Nolven 1, Riwanon 1, Yvonnick 1, Janick 1, Josick 1, Katell 1, Mikaela 1, Melaine 1, Servane 1, Tristan 1, Tudy 1.

* *

ETUDIANT EN DROIT, NATIONALISTE ÉCOSSAIS, 19 ans, membre du « Scottish National Party » et de la « Ligue Celtique », demande correspondant membre M.O.B. ou U.D.B. ou Ligue Celtique pour échanges d'idées.

Langues connues : anglais et français.

Ecrire à :

Mr McCALLUM
39, Glencoe St.
GLASGOW W. 3

* *

Suite à une lettre transmise par un de nos amis sur les motivations et les conditions de l'abandon du breton (« Il semble que pour les faubourgs de Lorient et les communes avoisinantes l'option ait été prise vers 1860-1870... Le fait est là : notre propagande pour la langue tombe dans le vide. Et si elle tombe dans le vide c'est peut-être parce que nous ne savons exactement ni quand, ni comment, ni pourquoi la population bretonnante a décidé de changer de langue »), nous faisons appel à nos lecteurs pour qu'ils nous envoient des témoignages aussi substantiels que possible à ce sujet.

* *

Glenmor donne un récital le 17 avril prochain à Paris, Salle de la Mutualité. Le soin avec lequel ce récital est préparé par lui et organisé par un spécialiste nous porte à croire que les Bretons de Paris peuvent compter sur une soirée d'émotion et d'enthousiasme.

On peut dès à présent passer commande de son dernier disque (« Sodome, Dieu me damne ») par l'intermédiaire d'AR VRO, qui transmettra.

On annonce également un concours de chansons sur le thème (que le refrain doit reprendre) : LES BRETONS SONT EN COLERE (en breton ou en français). Les intéressés peuvent s'adresser à AR VRO pour renseignements détaillés.

Au moment où nous mettons sous presse nous apprenons avec la plus grande peine la mort, survenue le 8 février, du grand militant breton que fut Marcel Guleysse. Beaucoup de nos lecteurs l'ont connu, estimé, aimé. Nous espérons qu'ils voudront bien nous aider à recueillir les témoignages et souvenirs que nous aimerions publier en son honneur dans un de nos prochains numéros.

"Editions La Baule"
Dépôt légal : 1^{er} Trimestre 1966
N° inscription C. P. P. P. 36.528
Le Gérant : M^{lle} ANDOUARD

AR VRO
Revue Culturelle Indépendante Bimestrielle
Nouvelle Série

Direction : FANT ROZEG - MEAVENN

Rédaction : 84, Boulevard Richard-Lenoir - PARIS-XI^e

Administration : J. DESBORDES, B. P. 53 - 29 N - LANDERNEAU

Abonnements : au nom de : J. DESBORDES, C.C.P. 1493-79 Nantes
Ordinaires : 20 F - de luxe : 30 F par an

Vente en librairie : CH. LE GOFF, B. P. 48 - 29 N - BREST

Les manuscrits non insérés ne sont pas retournés aux auteurs.
Tous droits de reproduction et de traduction réservés pour tous pays.

N° 41
1^{er} MARS
1967

le numéro : 5 F